

ETUDES HELLENIQUES

HELLENIC STUDIES

Interview with / Entretien avec
Constantinos Stephanopoulos
the President of the Hellenic Republic
le Président de la République hellénique

Jean Catsiapis

La politique étrangère d'Andréas Papandréou

Thalia Tassou, Stephanos Constantinides

Droit international, Droits de l'homme
et realpolitik: le cas de Chypre

Alexander Kitroeff

Notes on Anti-Semitism in Modern Greece

Despina Papadimitriou

Les droites en Grèce au premier XXe siècle

Horst Hutter

Thumos and Psyche

Aristidis Calogeropoulos-Stratis

Les ambitions géopolitiques de la Turquie

Kathryn Radford

An Approach to Understanding Nationalism
in Modern Greek Literature

Vol.5, No.1, Printemps/Spring 1997

1

ÉTUDES HELLÉNIQUES / HELLENIC STUDIES



ΠΑΝ/ΜΙΟ ΚΡΗΤΗΣ - ΠΑΙΔΑΓΩΓΙΚΟ ΤΜΗΜΑ Δ.Ε

ΕΡΓΑΣΤΗΡΙΟ ΔΙΑΠΟΛΙΤΙΣΜΙΚΩΝ

ΜΕΤΑΝΑΣΤΕΥΤΙΚΩΝ ΜΕΛΕΤΩΝ - Ε.ΔΙΑ.Μ.ΜΕ

ÉTUDES HELLÉNIQUES / HELLENIC STUDIES

Directeur/Editor

Stephanos CONSTANTINIDES
Université du Québec à Montréal
Centre de recherches helléniques (Canada)

Assistante à la rédaction/Assistant to the Editor
Kathy RADFORD

Comité de rédaction/Editorial Board

Van COUFOUDAKIS	Indiana University-Purdue University (USA)
Jacques BOUCHARD	Université de Montréal (Canada)
Dimitri CONSTAS	Panteion University (Athens, Greece)
Theodore COULOUMBIS	Athens University (Greece)
Peter CHIMBOS	University of Western Ontario (Canada)
Jean CATSIAPIS	Université de Paris X (France)
George KOURVETARIS	Northern Illinois University (USA)
Thanos VEREMIS	Athens University (Greece)
Paris ARNOPOULOS	Concordia University (Canada)
Alexander KITROEFF	Haverford College (USA)
Athanassios PLATIAS	Panteion University (Athens, Greece)
George KANARAKIS	Charles Sturt University-Bathurst (Australia)
Kostas NICOLAÏDES	Cyprus Research Centre (KYKEM)
Kostas GOULIAMOS	RUSELC-Carleton University (Canada)
Leonidas BOMBAS	Former Editor (Greece)
Marios EVRIVIADES	Athens University of Economics and Business (Greece)
Helen NICKAS	La Trobe University, Melbourne (Australia)
Petros KONDOS	Noranda Technology Centre (Canada)
Ioannis PHILIPPOUSSIS	Dawson College (Montreal, Canada)
Christodoulos YIALLOURIDES	Panteion University (Athens, Greece)
Joseph S. JOSEPH	University of Cyprus (Cyprus)
Vaios LAZOS	University of Macedonia (Greece)
Savvas KATSIKIDES	University of Cyprus (Cyprus)

Published twice a year (Spring-Autumn) by the Centre for Hellenic Studies and Research.

Articles for publication, books for review and general correspondence should be addressed to HELLENIC STUDIES, C.P. 382, Succursale Outremont, Outremont, Québec, H2V 4N3, Canada, Tel: (514) 277-3940, Fax: (514) 495-3072 (E-mail: k12414@er.uqam.ca). Subscription orders, inquiries, single orders and back issues should be addressed/could be obtained from this address also. HELLENIC STUDIES is an interdisciplinary, bilingual (French-English) journal devoted to the study of issues prevailing among Greeks in both Greece proper and the numerous Greek communities abroad.

Subscription Rates/Frais d'abonnement One year/Un an

Individuals/Particuliers	\$30.00
Institutions	\$40.00
Support/Soutien	\$50.00

Revue publiée deux fois par an (Printemps-Automne) par le Centre de recherches helléniques.

Tous les articles, les recensions et la correspondance générale doivent être adressés aux Études helléniques, C.P. 382, Succursale Outremont, Outremont, Québec, H2V 4N3, Canada, Tél: (514) 277-3940, Télécopieur: (514) 495-3072 (E-mail: k12414@er.uqam.ca). Pour les abonnements, les informations, pour tout numéro courant ou ancien de la revue, prière de vous adresser aux Études helléniques à l'adresse ci dessus.

Études helléniques est une revue interdisciplinaire bilingue (français-anglais) consacrée à la recherche: elle a pour objet l'étude de l'hellénisme tant de la Grèce que de la diaspora.

Dépôt légal/ Legal Deposit
National Library of Canada
Bibliothèque nationale du Québec
2e trimestre 1997
ISSN 0824-8621

Vol. 5, No. 1, 1997

TABLE DES MATIÈRES / TABLE OF CONTENTS

Interview with Constantinos Stephanopoulos, President of the Hellenic Republic	5
Entretien avec Constantinos Stéphanopoulos, Président de la République hellénique	7
La politique étrangère d'Andréas PapandréouJean Catsiapis	13
Droit international, droits de l'homme et realpolitik: le cas de Chypre	
.....Thalia Tassou, Stephanos Constantinides	29
Notes on Anti-Semitism in Modern Greece.....Alexander Kitroeff	53
Les droites en Grèce au premier XXe siècleDespina Papadimitriou	63
Thumos and Psyche	Horst Hutter 81
Les ambitions géopolitiques de la Turquie: risques et réalités.....	
.....Aristidis Calogeropoulos-Stratis	97
An Approach to Understanding Nationalism in Modern Greek Literature	
.....Kathryn Radford	107
Chronologie-Chypre	127
Chronologie-Grèce.....	128
Recensions/Book Reviews	129
Livres reçus/Books Received	130
Activités académiques/Academic Activities	130

Κέντρο Ελληνικών Ερευνών (Καναδάς)
Centre for Hellenic Studies and Research (Canada)
Centre de recherches helléniques (Canada)

Director/Directeur

Stephanos Constantinides
(Université du Québec à Montréal)

Board of Directors/Conseil d'administration

Paris Arnopoulos, President/Président
(Concordia University)

Dr. Petros Kondos, Secretary General/Secrétaire général
(Noranda Technology Centre)

Vissarion Hatzidavid, Treasurer/Trésorier
(Writer/Écrivain)

Yannis Philippoussis, Membre
(Dawson College)

Jean Catsiapis, Membre
(Université de Paris X)

Peter Chimbos, Membre
(Brescia College, University of Western Ontario)

Danae Savvides, Membre, M.A.

(Social Worker/Travailleur social)

Stéphane Nicolopoulos, Membre
(Student/Étudiant, McGill University)

Tel: (514) 277-3940 Fax: (514) 495-3072 E-mail: k12414@er.uqam.ca
C.P. 382, Succursale Outremont, Outremont, (Qué)
Canada H2V 4N3

Interview with Constantinos Stephanopoulos President of the Hellenic Republic

This interview was conducted by
Jean Catsiapis* and Stephanos Constantinides**

Born in Patra (Peloponnese) in 1926, Constantinos Stephanopoulos, after completing his law studies at the University of Athens, became a lawyer and was first elected to parliament in 1964 under the banner of the ERE, a rightist party founded by Constantinos Caramanlis.

After the demise of the colonels in 1974, he was named Secretary of State responsible for Commercial Affairs in the National Unity government, and later in the government of the New Democracy obtained successive portfolios of the Interior, of Social Affairs and finally the position of Minister to the Presidency of the government.

On two separate occasions in 1981 and 1984, he unsuccessfully attempted to become president of the New Democracy, defeated by Evangelos Averof and Constantinos Mitsotakis respectively.

On September 6, 1985 he resigned from this political party and founded the DIANA party (Renewed Democracy). He was the only elected member of this new Party in the legislature after the elections of June 1989.

Refusing to participate in the legislative elections of October 1993, Constantinos Stephanopoulos ran in the European elections of June 1994, where his party obtained only 2,80% of the popular vote. At that point, he decided to retire from political life and dissolved the party he had founded.

Common candidate for the PASOK (Panhellenic Socialist Movement) and of the Political Spring Party (Nationalistic Right), he is elected on the third round, President of the Republic by the Chamber of Deputies on March 8, 1995.

Question: Mr. President, you have completed formal visits to the USA and several European countries. You have also formally received several heads of state and government in Athens. In your opinion, what is the image of Greece on an international level? What do Greece's partners expect from her?

* Université de Paris X

** Université du Québec à Montréal

Answer: The image of Greece abroad corresponds to reality. Greece is an absolutely democratic country which respects international agreements, staunchly defends human rights and remains a stabilizing, peaceful force in the Balkans and eastern Mediterranean. The fact that Greece is a member of the European Union and NATO reinforces that reality.

Our country enjoys a free market economy far more developed than that of our Balkan neighbours. Indeed, Greece has the potential to help its neighbouring countries in their own development efforts. That potential is widely acknowledged and also confirmed by the activities of Greek entrepreneurs.

Greece is confronting the aggressivity from a neighbouring state¹ with a level-headed, decisive approach and I think that the justness of this approach is recognized consistently by most of Greece's partners in the European Union as well as by other important countries. I do, however, see that there does exist a difference of opinions relevant to the handling of those issues.

The image of Greece has been fulfilled by the country's achievements in culture and science, as seen in the tremendous concentration of recognized artists in all areas and the high level of Greek scientists in universities here and abroad.

Indeed, these current Greek contributions are internationally recognized.

Question: Greek civilization is ancient; however, could it now be in danger? Perhaps even the Greek identity is in danger within the European Union? What do you think it means today for someone to be Greek?

Answer: Ancient Greek civilization is one of the basic components of contemporary European culture and has remained a shared, rich heritage for all subsequent peoples. The principles of Greek civilization are so broadly accepted that the possibility of ignoring that legacy or placing it at risk does not exist. Of course, the question of contemporary Greek culture is particularly pertinent today because our culture contains elements which are not present in other forms of Western culture. I believe that the Greek cultural identity is not jeopardized by Greece's participation in the European Union. In fact the EU recognizes the importance of all the variations within the European cultural fabric and considers that rich cultural heritage —and rich it is—, to be a part of the whole.

I am not ignoring the fact that independently of our participation in the EU, we are influenced by foreign movements, lifestyles and mindsets, just as other states are also influenced.

I believe that the roots of modern Greek culture lie very deep and will endure. Being Greek today means bearing the burden of a deep, great cultural legacy which obliges us to promote constantly with respect and discernment the Greek language, to preserve the memory of both ancient and modern culture, to foster the study of the great works of Greek thinkers, and to help create new cultural works.

Question: You are the president of the Republic; as such, you are the guarantor of the national identity and of national unity and the arbiter in constitutional matters. How do you see your role? What do you seek to achieve during your mandate?

Answer: The jurisdiction and position of the office of president of the Republic in terms of the current institutional structure of the country is being clarified with precision by the statutes of its constitutional charter². Within that constitutional framework, each elected president exercises his duties with a view to ensuring the essential national consensus and unity, the protection of democratic institutions and the support of national rights and interests, both domestic and international.

I would be pleased if we soon fulfilled Greece's rich potential for economic development and also resolved the foreign policy problems which preoccupy the country.

NOTES

1. The term obviously refers to Turkey.
2. The Hellenic constitutional charter of June 9th, 1975 grants numerous powers to the Head of State within the framework of his role as an arbiter of the institutional structures. The 1986 revision of the constitution has removed most of these powers.

Entretien avec Constantinos Stephanopoulos Président de la République hellénique

Cet entretien a été réalisé par
Jean Catsiapis* et Stephanos Constantinides**

Né à Patras (Péloponnèse) en 1926, Constantinos Stephanopoulos, après des études de droit à l'Université d'Athènes devient avocat et obtient son premier mandat parlementaire en 1964 sous la bannière de l'ERE, parti de droite fondé par Constantinos Caramanlis.

Après la chute du régime des colonels en 1974, il est nommé Secrétaire d'État au commerce dans le gouvernement d'unité nationale, puis obtient successivement dans des gouvernements de la Nouvelle démocratie les portefeuilles de l'Intérieur, des Affaires sociales, et enfin le poste de ministre à la Présidence du gouvernement.

Par deux fois, en 1981 et en 1984, il échoue dans sa tentative de devenir président de la Nouvelle démocratie, battu respectivement par Evangelos Averof et Constantinos Mitsotakis. Le 6 septembre 1985, il quitte cette formation pour fonder le parti DIANA (Renouveau démocratique). Il est le seul élu de son nouveau parti aux élections législatives de juin 1989.

Refusant de participer aux élections législatives d'octobre 1993, Constantinos Stephanopoulos se présente aux élections européennes de juin 1994 où son parti n'obtient que 2,80 % des voix. Il décide alors de s'éloigner de la vie politique active et dissout le parti qu'il a fondé.

Candidat commun du PASOK (Mouvement socialiste panhellénique) et du Printemps politique (droite nationaliste), il est élu au troisième tour de scrutin Président de la République par la Chambre des députés, le 8 mars 1995.

Question. Vous avez effectué plusieurs visites officielles aux États-Unis et dans des pays européens. Vous avez aussi reçu à Athènes plusieurs chefs d'État et de gouvernement. Selon vous, quelle est l'image de la Grèce sur le plan international? Qu'attendent d'elle ses partenaires ?

* Université de Paris X

** Université du Québec à Montréal

Réponse: L'image de la Grèce à l'étranger est celle de sa réalité. La Grèce est un pays absolument démocratique, qui respecte les traités internationaux, défend vigoureusement les droits de l'homme et constitue un facteur de sécurité, de paix et de stabilité dans la région des Balkans et de la Méditerranée orientale. Cette réalité est renforcée par le fait qu'elle est membre de l'Union européenne et de l'Alliance atlantique.

Notre pays possède une économie libérale qui, par comparaison, est beaucoup plus développée que celle des autres pays balkaniques et offre des possibilités d'aide aux États voisins dans leur effort de développement. Ces possibilités sont largement reconnues, ce que confirment les activités des hommes d'affaires grecs.

La Grèce fait face à l'agressivité d'un pays voisin¹ avec sang froid et détermination. Le bon droit de ses points de vue est, je crois, de plus en plus reconnu par ses partenaires de l'Union européenne mais aussi par d'autres pays importants sans que je ne méconnaisse l'existence de certaines différences qui concernent la conduite de ces questions.

L'image de la Grèce est complétée par ses réussites dans les domaines de la culture et de la science, avec une présence importante d'artistes reconnus dans tous les domaines de l'art ainsi que celle de scientifiques grecs de haut niveau tant dans des universités helléniques qu'étrangères.

Question. La civilisation grecque est très ancienne. Vous semble-t-elle aujourd'hui en danger? L'identité nationale grecque souffre-t-elle de l'adhésion de la République hellénique à l'Union européenne? Que signifie selon vous être Grec aujourd'hui?

Réponse: La civilisation grecque antique constitue un des éléments fondamentaux de la civilisation européenne contemporaine et le bien désormais commun de toutes les nations développées. Ses principes sont admis de façon tellement générale qu'il n'est pas possible que ceux-ci encourent le danger d'être méconnus ou rejetés. Bien sûr cette question concerne la spécificité actuelle de la civilisation grecque qui comprend aussi d'autres éléments que l'on ne rencontre pas dans les autres aspects de la civilisation occidentale. Je pense que l'identité nationale hellénique ne court aucun danger du fait de la participation de la Grèce à l'Union européenne, qui d'ailleurs reconnaît l'importance de toutes les variétés de la civilisation européenne et considère cet héritage culturel précieux comme une de ses composantes.

Je n'ignore pas qu'indépendamment de notre participation à l'Union européenne nous subissons l'influence des courants étrangers contemporains, de modes de vie et de pensée, comme en subissent aussi les autres États. Je crois que les racines de la civilisation grecque contemporaine sont très profondes et qu'elles résisteront.

Être Grec aujourd'hui signifie porter le poids d'un grand héritage culturel qu'il faut promouvoir avec le respect et le bon emploi de la langue grecque, la protection des monuments de la civilisation antique et plus récente, l'étude des grandes oeuvres de l'esprit grec et sa promotion dans la production de nouvelles oeuvres.

Question. Vous êtes Président de la République et à ce titre garant de l'unité nationale et arbitre des institutions. Comment envisagez-vous votre rôle? Que souhaitez vous accomplir au cours de votre mandat?

Réponse: L'étendue des compétences et la place du Président de la République dans l'édification institutionnelle de la République hellénique actuelle est déterminée avec clarté par la Charte fondamentale du pays². Dans ce cadre constitutionnel chaque Président élu est convié à exercer ses devoirs en vue d'assurer l'unité nationale, le consensus, la protection des institutions démocratiques et le soutien des droits et intérêts nationaux sur le plan intérieur comme sur le plan international.

Je serais heureux si la Grèce pouvait réaliser rapidement son plein développement économique et parvenir à la solution des problèmes de politique étrangère qui la préoccupent.

NOTES

1. Par l'expression «pays voisin», le Président Stephanopoulos désigne à l'évidence la Turquie.

2. La Constitution hellénique du 9 juin 1975 accorde de nombreux pouvoirs au chef de l'État dans le cadre de sa fonction d'arbitre des institutions. La révision de la Constitution en 1986 a enlevé au Président de la République la plupart de ses pouvoirs.

La politique étrangère d'Andréas Papandréou

Jean Catsiapis*

ABSTRACT

Andreas Papandreou (1919-1996) reiterated the slogan «Greece to the Greeks» throughout his life. After twenty-odd years in the USA, Papandreou returned to Greece in the sixties. He made his place in Greek politics through anti-americanism and hostility toward NATO and Europe. The founder of PAK during the junta established PASOK soon after democracy was restored in Athens. Papandreou continued to promote anti-imperialist policies; however, once Papandreou actually became prime minister (1981-1989, 1993-1995), he revised his positions significantly. In fact, near the end of his life, he was closer to the Americans and in favour of the European Union. Papandreou must be given credit for unifying Greeks by allowing political exiles to freely return to their homeland.

RÉSUMÉ

Durant toute sa vie, Andréas Papandréou (1919-1996) a prôné le slogan «la Grèce aux Grecs». Dans les années soixante, de retour des États-Unis où il a vécu plus de vingt ans, il se distingue dans la vie politique grecque par son anti-américanisme et son hostilité à l'OTAN et à l'Europe. Fondateur du PAK pendant le régime des colonels puis du PASOK peu après le rétablissement de la démocratie à Athènes, il continue à préconiser pour son pays une politique anti-impérialiste. Mais une fois devenu Premier ministre de 1981 à 1989, puis de 1993 à 1995, il révisé largement ses positions en devenant même à la fin de sa vie proche des Américains et partisan de l'Union européenne. Il faut reconnaître à Andréas Papandréou le mérite d'avoir réalisé l'unité des Grecs en permettant aux exilés politiques de retourner vivre librement dans leur patrie.

Pendant une vingtaine d'années Andréas Papandréou a été le chef incontesté de la gauche socialiste grecque. Mais avant de créer le Mouvement socialiste panhellénique (PASOK) le 3 septembre 1974 et devenir Premier ministre en 1981, celui-ci, d'abord en tant que membre du gouvernement de son père Georges Papandréou, puis en tant que fondateur pendant la dictature des colonels du Mouvement panhellénique de libération (PAK) s'est distingué sur la scène internationale comme un adversaire déclaré des États-Unis dont il dénonçait les visées impérialistes.

Né le 5 février 1919, militant révolutionnaire de tendance trotskiste, il est contraint à s'exiler très jeune aux États-Unis. Il acquiert la nationalité américaine

* Université de Paris X

en 1944 et sert pendant la guerre dans la marine. Andréas Papandréou, après avoir obtenu un doctorat à Harvard, devient professeur d'économie et enseigne notamment à Berkeley. De retour en Grèce en 1959, il occupe, à la demande de Constantin Caramanlis, le poste de directeur du Centre de programmation et de recherche économique (KEPE).

L'Union du centre que dirige son père, Georges Papandréou, remporte les élections législatives de novembre 1963 puis de février 1964. Élu député à ces dernières élections, Andréas Papandréou occupe au sein du gouvernement les fonctions de ministre à la Présidence du Conseil puis de ministre adjoint à la Coordination économique. Il va alors jouer un rôle fondamental auprès de son père, devenu Premier ministre, en politique économique mais aussi en politique étrangère.

Dans une interview au *Monde* d'octobre 1964¹, Andréas Papandréou dénonce la subordination de la Grèce à l'égard de l'OTAN: «La Grèce a été trop longtemps un satellite de l'OTAN; elle veut désormais être une alliée à part entière et n'est plus disposée à recevoir des ordres de quiconque».

Emprisonné à la suite du coup d'État des colonels du 21 avril 1967, il obtient sa libération grâce à une médiation américaine et quitte la Grèce, où il revient après la chute du régime des colonels en juillet 1974.

I. Les orientations de politique étrangère d'Andréas Papandréou antérieures à 1981

1. Les orientations du PAK

En mars 1968, Andréas Papandréou crée, en exil, le Mouvement pan-hellénique de libération (PAK). Comme le souligne I. Papadopoulos la phase du PAK marquera une radicalisation progressive de la pensée politique d'Andréas Papandréou². Au début il y a chez lui continuité avec la matrice idéologique de l'Union du centre avec également l'affirmation du caractère occidental de la Grèce et l'absence de contestation de sa participation à l'OTAN³.

Puis c'est progressivement qu'il critiquera l'intervention des États-Unis dans la politique grecque. C'est en novembre 1971 que les orientations d'Andréas Papandréou jusque là, à la fois chef du PAK et représentant de l'Union du centre à l'étranger vont prendre un tournant gauchisant. À cette date, en effet, intervient la rupture entre le PAK et l'Union du centre qui refuse de se rallier, à son congrès de Vienne, au programme radical de ce dernier.

Le 23 avril 1972, à l'occasion du cinquième anniversaire du coup d'État des colonels il affirme que «la dictature en Grèce est une dictature américaine qui a utilisé le plan stratégique de l'OTAN «Prométhée»⁴. Ainsi se trouvent clairement

démontrées les visées impérialistes des États-Unis et de l'OTAN en Grèce. Quelques mois plus tard, en octobre 1972, Andréas Papandréou participe à Stockholm à une réunion des Mouvements de libération du Vietnam, d'Amérique Latine, d'Afrique du Sud et de Grèce. Ainsi, la Grèce pays européen, se trouve rangée parmi les pays du Tiers Monde: «Le Mouvement de libération de la Grèce promet de continuer le dur combat contre les forces de l'impérialisme militaro-néocolonial» qui affectent la souveraineté de la Grèce⁵.

Le PAK se démarque aussi de la gauche communiste grecque accusée d'être trop timide dans la lutte contre le régime des colonels d'Athènes que tolère parfaitement l'URSS.

Les orientations de politique étrangère du PAK influenceront le programme du PASOK formulé dans la Déclaration du 3 septembre 1974.

2. Les orientations du PASOK

Le PASOK est créé par Andréas Papandréou le 3 septembre 1974 à son retour d'exil. Il fera son entrée au Parlement grec aux élections législatives du 17 novembre 1974 en troisième position, derrière la Nouvelle démocratie, parti de droite fondé par Constantin Caramanlis rentré en Grèce après s'être exilé 11 ans à Paris et, l'Union du centre démocratique, formation issue de l'Union du centre. Deuxième parti grec après les élections du 20 novembre 1977 le PASOK se prépare à assumer l'exercice du pouvoir qu'il va conquérir après son triomphe électoral du 18 octobre 1981 où, avec 48,06 % des voix, il obtient à la Chambre des députés 172 sièges sur 300.

De 1974 à 1981, Andréas Papandréou va seul façonner les positions diplomatiques du PASOK. Les orientations de politique étrangère de ce parti, inscrites dans la Déclaration du 3 septembre 1974 sont pour une large part celles du PAK dont celui-ci est l'héritier. Elles s'affichent aussi en opposition avec la politique étrangère menée par le gouvernement d'unité nationale de Constantin Caramanlis formé le 24 juillet 1974⁶, le jour même de la chute du régime des colonels. Celles-ci s'affirment dans un triple «non»: non aux États-Unis, non à l'OTAN, non à l'Europe.

a. le non aux États-Unis

L'ingérence des États-Unis dans la politique intérieure grecque est pour Andréas Papandréou une des données permanentes de la vie publique de la Grèce. Pour lui, la présence de bases américaines constitue une atteinte intolérable à l'indépendance nationale. Et le slogan «Américains dehors» pendant la campagne des élections législatives du 17 novembre 1974 a été de fait un de ceux qui était le plus souvent avancé dans le camp du PASOK⁷. Au total, le

soutien accordé par Washington au régime des colonels et la passivité des Américains lors de l'invasion de Chypre par l'armée turque en juillet-août 1974 justifient pour les socialistes grecs leur projet de fermeture de ces bases étrangères situées sur le sol grec.

b. le non à l'OTAN

Hostile à la politique des blocs et partisan d'une «troisième voie», le PASOK, qui prône un pacifisme déterminé, ne peut qu'être hostile à l'OTAN que dominent les États-Unis et dont l'armement fourni à la Turquie a permis l'invasion de Chypre de l'été 1974.

Le retrait de la Grèce de l'OTAN décidé par le gouvernement Caramanlis le 14 août 1974, c'est à dire au début de la seconde invasion de Chypre par l'armée turque n'avait qu'une valeur symbolique et ne correspondait pas à une réorientation de la diplomatie d'Athènes. C'est pourquoi le PASOK va dans un premier temps proposer le retrait total de la Grèce de l'OTAN, qui, à l'exemple de la France, demeurerait membre de l'Alliance atlantique. Puis il va s'opposer à la réintégration de la Grèce dans l'OTAN que décide le gouvernement Rallis le 20 octobre 1980 en refusant la confiance que demande celui-ci à la Chambre des députés⁸.

c. le non à l'Europe

Adversaire de l'ingérence des États-Unis et de l'OTAN dans la vie publique hellénique, le PASOK est naturellement opposé à l'Europe communautaire qualifiée «d'Europe des monopoles». En 1974, il demande à ce que la Grèce renonce au traité d'association qui la lie aux Communautés européennes depuis le 1^{er} novembre 1962.⁹

Andréas Papandréou va durement critiquer l'option européenne de la Grèce définie par Caramanlis et s'oppose avec les communistes au traité d'adhésion du 28 mai 1979 qui fait de ce pays le dixième membre des Communautés européennes¹⁰. À vrai dire cette hostilité du PASOK à l'Europe se double d'une méfiance à l'égard des partis sociaux démocrates européens. C'est ainsi que Willy Brandt déplore le fait qu'il n'a jamais pu nouer de relations étroites avec Andréas Papandréou «qui avait quelques difficultés avec la social-démocratie européenne»¹¹. La préférence du PASOK est de participer à des réunions regroupant les partis socialistes de l'Europe du sud comme celle qu'il organise à Corfou le 20 août 1980. Toutefois, à l'approche de l'exercice du pouvoir, Andréas Papandréou va amorcer un rapprochement avec les dirigeants des partis sociaux démocrates européens afin de pouvoir se forger une image d'homme d'État. Ses liens avec François Mitterrand qui accède au pouvoir en France le 10 mai 1981 vont en particulier se resserrer.

II. La politique étrangère d'Andréas Papandréou de 1981 à 1989

Andréas Papandréou va exercer les fonctions de Premier ministre d'octobre 1981 à juin 1989 tout en demeurant président du PASOK. Durant cette période de près de huit ans, il va être amené, en raison de l'exercice du pouvoir, à réviser ses objectifs de politique étrangère et à maintenir les orientations diplomatiques traditionnelles de la Grèce.

1. La politique étrangère du PASOK à l'épreuve du pouvoir

Le triple «non» du PASOK aux bases américaines, à l'OTAN et à l'Europe communautaire va se transformer en «oui mais» dès les premières semaines qui suivent sa victoire électorale du 18 octobre 1981.

a. Le nouvel accord sur les bases américaines

Les États-Unis disposaient, quand Andréas Papandréou devient premier ministre, de vingt-quatre bases sur l'ensemble du territoire hellénique. Le premier accord sur les «facilités d'usage» selon l'appellation convenue, signé le 17 octobre 1953, avait été complété ensuite par une centaine d'accords couvrant les multiples questions liées à la présence militaire américaine en Grèce. À la suite du retrait de la Grèce de l'OTAN, une renégociation du statut de ces bases a été entamée en 1975 par le gouvernement Caramanlis. Un accord cadre gréco-américain, paraphé en 1977 mais non ratifié et un amendement du sénateur McGovern d'avril 1978 à la loi américaine d'aide extérieure ont établi que le montant des crédits militaires alloués par les États-Unis à la Grèce devait représenter les sept dixièmes de l'aide fournie par Washington à Ankara.

Interrompue peu avant le début de la campagne électorale de 1981, la renégociation du statut des bases a repris en octobre 1982 pour s'achever par la conclusion d'un nouvel accord signé le 8 septembre 1983, ratifié par le Parlement le 7 novembre et entré en vigueur le 31 décembre 1983. Pour justifier la conclusion de cet accord d'une durée de cinq ans qui reprend les dispositions déjà convenues entre Athènes et Washington entre 1977 et 1978, Andréas Papandréou a fait valoir que celui-ci ne pouvait porter atteinte à l'indépendance de la Grèce «qui à tout moment pourra prendre toute mesure de restriction à l'activité de ces bases nécessaire à la préservation de ses intérêts vitaux». Il ajoutait aussi que cet accord, en réalité, constituait un calendrier d'évacuation des bases utilisées par les États-Unis sur le territoire national.

Malgré son habileté, Andréas Papandréou ne pouvait nier le fait que les États-Unis, comme par le passé, continueraient à disposer de bases militaires sur le territoire hellénique. Au demeurant, le gouvernement du PASOK engagea en

janvier 1988 des négociations pour le renouvellement de cet accord venu à expiration. Ces négociations furent menées à bien par le gouvernement Mitsotakis qui conclut le 8 juillet 1990 avec Washington le nouvel accord sur les bases américaines.

b. Le maintien de la Grèce dans l'OTAN

La réintégration de la Grèce dans l'OTAN en octobre 1980 à l'initiative du gouvernement Rallis n'avait été acceptée par la Turquie qu'à la condition qu'Athènes accepte le principe de négocier avec elle le contentieux gréco-turc. De fait, le gouvernement du PASOK, confronté aux questions non résolues liées à la réintégration de la Grèce dans l'OTAN, comme celles relatives au contrôle opérationnel en mer Égée, pouvait difficilement décider le retrait de son pays de cette organisation.

Andréas Papandréou se contenta d'affirmer par des déclarations de principe, que les frontières de la Grèce, son espace aérien ou les limites de son plateau continental n'étaient pas négociables¹². Et pour marquer sa bonne volonté, il fait ratifier en mai 1982 par le Parlement hellénique le traité d'adhésion de l'Espagne à l'OTAN dans l'espoir, qui sera déçu, que les Américains soutiennent sa proposition de faire de Larissa, la capitale de la Thessalie, le siège d'un commandement régional de cette organisation.

Mais en raison du durcissement de son contentieux avec la Turquie, à propos de la mer Égée, Athènes décide alors à deux reprises au cours de l'année 1982 de ne pas participer à des manœuvres de l'OTAN. Le gouvernement du PASOK va aussi fréquemment se désolidariser des positions officielles de l'OTAN, comme elle le fait le 31 mars 1983 en refusant d'approuver les propositions américaines relatives aux euromissiles de moyenne portée. Pour justifier ses réserves et ses objections face à l'OTAN, Andréas Papandréou rappelle qu'il est opposé depuis longtemps à toute implantation de missiles en Europe.

Cependant, Andréas Papandréou déclare au parlement hellénique le 23 janvier 1987 qu'il est utile pour la Grèce de rester membre de l'OTAN. Au total, la Grèce demeure membre de l'OTAN tout en se désolidarisant de cette organisation chaque fois qu'elle l'estime utile pour la défense de ses propres intérêts.

c. La Grèce dixième membre des Communautés européennes

Grâce à Constantin Caramanlis, européen convaincu depuis longtemps, la Grèce devient le 1er janvier 1981 le dixième membre des Communautés européennes, quelques mois avant l'accession au pouvoir du PASOK. Ce parti, dans son programme électoral s'était déclaré partisan d'un referendum pour trancher la question du maintien de la Grèce dans l'Europe communautaire. Mais comme cette consultation populaire, dont les résultats auraient été incertains, ne pouvait être mise en oeuvre, selon le texte de la constitution alors en vigueur, que par le Président Caramanlis, le gouvernement Papandréou a préféré utiliser une autre procédure pour remettre en cause l'adhésion hellénique aux Communautés européennes.

C'est ainsi que le 22 mars 1982, la Grèce présente aux autorités communautaires un mémorandum dans lequel elle expose que son économie diffère sensiblement de celle de ses partenaires et demande en conséquence un réexamen des règles communautaires qui lui sont applicables. La Commission se déclare favorable à la plupart des aménagements proposés par le mémorandum à condition toutefois que l'essentiel des règles communautaires continue à s'appliquer effectivement à la Grèce. Ce n'est que sur des points secondaires concernant la réalisation de son plan quinquennal et la mise en oeuvre d'actions spécifiques relatives à la politique sociale, des transports, de l'environnement, de la technologie, de la pêche et de l'assistance administrative que Athènes obtiendra en définitive satisfaction.

Le fait est que l'opinion publique hellénique, très partagée à l'origine sur le traité d'adhésion va se montrer rapidement très favorable à l'Europe communautaire. C'est pourquoi le gouvernement grec, qui assume pour la première fois au cours du second semestre 1983 la présidence des Communautés européennes donne à cet événement un éclat particulier afin d'en tirer profit. Comme le souligne Margaret Thatcher, «M. Papandréou se montrait toujours remarquablement efficace pour obtenir des subventions communautaires pour la Grèce mais il était moins adroit dans son rôle de président du sommet européen»¹³. Il est vrai que la Grèce, qui assume deux autres fois la présidence des Communautés européennes, au cours du second semestre 1988 et du premier semestre 1994, ne pourra pas jouer un rôle important, compte tenu de sa faiblesse économique, son Premier ministre, Andréas Papandréou, étant de surcroît, pendant chacune de ces périodes, gravement malade.

Mais si la Grèce d'Andréas Papandréou, en définitive, ne peut quitter l'Europe communautaire, elle marque aussi un profond attachement pour l'Europe balkanique. Ainsi se trouve confirmée une orientation permanente de la diplomatie hellénique.

2. La permanence des orientations diplomatiques d'Athènes

Dans les Balkans, comme en Méditerranée orientale, le PASOK poursuit la politique menée par les gouvernements qui l'ont précédé. C'est ainsi qu'Andréas Papandréou reprend à son compte la politique pratiquée dans les Balkans par Constantin Caramanlis dès 1975¹⁴. La coopération interbalkanique constitue depuis longtemps un des axes majeurs de la diplomatie hellénique. Dès la chute du régime des colonels, C. Caramanlis entreprend de développer les relations de la Grèce avec ses voisins balkaniques et réussit à réunir à Athènes une conférence interbalkanique de coopération multilatérale du 26 janvier au 5 février 1976, qui a été la première application régionale de la Déclaration d'Helsinki. En effet,

cette conférence où étaient représentées, outre la Grèce, la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie et la Yougoslavie a permis à des pays de régimes politiques et sociaux très différents d'établir des propositions de coopération dans de nombreux domaines.

Andréas Papandréou, pour sa part, va élargir à l'Albanie cette coopération interbalkanique. Il décide en effet, en août 1987, de mettre fin à l'état de guerre qui subsistait depuis 1940 entre la Grèce et ce pays¹⁵. Cette normalisation des relations entre Athènes et Tirana permettra ainsi la participation de l'Albanie à la Conférence interbalkanique, qui accueille pour la première fois ce pays à sa réunion de Belgrade au début de 1988.

A. Papandréou, comme C. Caramanlis, va essayer d'utiliser la coopération interbalkanique comme un moyen de renforcer la position de la Grèce face à la Turquie. En s'appuyant sur d'autres pays balkaniques qui ont connu dans le passé, à un degré plus ou moins important, le joug de l'Empire ottoman il va s'efforcer de mettre en position difficile les autorités d'Ankara en les obligeant à coopérer dans les domaines scientifique, culturel ou commercial de façon à souligner le caractère artificiel des tensions politiques qu'elles entretiennent périodiquement à l'égard d'Athènes. Afin de contraindre la Turquie à plus de pacifisme, le gouvernement du PASOK va proposer la dénucléarisation des Balkans à une conférence internationale sur les zones dénucléarisées en Europe, tenue à Athènes du 10 au 12 décembre 1982. A. Papandréou y déclare : « Nous croyons que la sensibilité particulière de cette région exige la transformation des Balkans en une zone de paix à l'abri des coalitions politico-militaires et des armes nucléaires ». Ce pacifisme qui est un des fondements idéologiques de la politique étrangère du PASOK¹⁶ ne débouchera sur aucun résultat concret. Andréas Papandréou décide alors de promouvoir sur une échelle plus large ses projets pacifistes en faisant adopter le 22 mai 1984 par six pays (Argentine, Grèce, Inde, Mexique, Suède et Tanzanie) une déclaration qui sera sans lendemain, appelant au gel de tous les armements nucléaires existant à cette date.

Les efforts d'Andréas Papandréou pour contraindre la Turquie à pratiquer une politique de détente et de coopération avec la Grèce ont été voués à l'échec. Il est vrai que la politique nationaliste du PASOK affichée par ce parti avant son accession au pouvoir avait conduit les autorités d'Ankara à se méfier d'Andréas Papandréou, qui en 1976, avait conseillé à C. Caramanlis de couler un bateau turc qui effectuait, semble-t-il des recherches pétrolières en mer Égée dans les eaux territoriales helléniques¹⁷. Le fait est que les premières années du gouvernement du PASOK sont marquées par une tension constante avec la Turquie entrecoupée de rares périodes d'un dialogue difficile. S'agissant de la question chypriote, Andréas Papandréou s'est trouvé en position difficile, lorsque le 15 novembre 1983 Raouf Denktash proclame unilatéralement l'indépendance de « la République turque du nord de Chypre ». Mais il a été dans une situation encore

plus délicate avec les provocations délibérées de la Turquie en mer Égée qui, en mars 1987, ont failli déboucher sur un conflit armé. La rencontre de Davos des 30 et 31 janvier 1988 entre les Premiers ministres grec et turc et la visite officielle à Athènes, quelques mois plus tard, de Turgut Özal n'ont pas permis de résoudre même partiellement le lourd contentieux opposant la Grèce à la Turquie.

La politique grecque au Proche-Orient, favorable à la cause des États arabes et des Palestiniens a été poursuivie dans la période 1981-1989 par le gouvernement du PASOK. Ami fidèle de Yasser Arafat, Andréas Papandréou, en concertation avec François Mitterrand va, à deux reprises, apporter une aide précieuse à l'OLP en grande difficulté face aux Israéliens. La première fois en septembre 1982, il accueille en Grèce le chef de l'OLP qui s'échappe de Beyrouth encerclé par l'armée israélienne et la seconde fois fin 1983, il fournit les bateaux nécessaires à l'évacuation des combattants palestiniens assiégés dans le port libanais de Tripoli. La coopération franco-hellénique à propos de la question palestinienne a renforcé les liens entre François Mitterrand et Andréas Papandréou au point où le premier suggère au second de l'aider à rencontrer le colonel Kadhafi afin de résoudre la question du Tchad. La rencontre Mitterrand-Kadhafi du 15 novembre 1984 organisé en Crète par Andréas Papandréou¹⁸ ne sera pas très fructueuse et finalement ne sera pas portée à son crédit par les observateurs étrangers de la politique hellénique qui, au contraire, souligneront les liens du président du PASOK avec le chef d'un État suspecté de soutenir le terrorisme international.

III. La politique étrangère d'Andréas Papandréou de 1993 à 1995

Le PASOK, qui perd les élections législatives en juin 1989, retrouve le pouvoir après sa victoire aux élections d'octobre 1993 qui permettent à Andréas Papandréou de redevenir le Premier ministre de la Grèce¹⁹. Écarté du pouvoir pendant plus de quatre ans, celui-ci a subi des poursuites judiciaires qui se terminent par son acquittement. Le gouvernement du PASOK est confronté à un contexte international qui a considérablement changé depuis son précédent mandat. D'une part, l'URSS a disparu et le système communiste d'Europe centrale s'est effondré et d'autre part, la guerre ravage l'ex-Yougoslavie.

Compte tenu de ces nouvelles données de politique internationale, Andréas Papandréou va donner une inflexion nouvelle à ses orientations diplomatiques.

1. Le rapprochement entre Athènes et Washington

L'amélioration des relations gréco-américaines avait commencé dès le milieu de l'année 1985. À cette époque le PASOK est en pleine campagne électorale, réclamant au peuple grec un second mandat de quatre ans. Curieusement, Andréas Papandréou, au cours de cette campagne, n'attaque pas les États-Unis

mais réserve plutôt ses flèches pour la Turquie. Dès le lendemain des élections qu'il remporte, le PASOK, qui avait pourtant promis aux Grecs «des jours meilleurs», leur impose une politique d'austérité économique sans précédent. Pour de nombreux observateurs, les États-Unis avaient délibérément joué à ces élections de juin 1985 la carte du PASOK, qui leur paraissait le mieux placé pour imposer aux Grecs les sacrifices auxquels ils s'étaient refusés au cours des années passées. De fait, Washington estimait que le PASOK, qui avait consenti au renouvellement du traité sur les bases américaines et avait renoncé à faire sortir la Grèce de l'OTAN, constituait un facteur de stabilité pour ce pays. Cette connivence entre les États-Unis et Andréas Papandréou a été dénoncée par Constantin Mitsotakis, le chef de la Nouvelle Démocratie allant même jusqu'à affirmer que ce dernier était «l'homme des Américains»²⁰.

La volonté d'Andréas Papandréou de se rapprocher de Washington va aussi se manifester dans un certain rééquilibrage de la diplomatie hellénique concernant le Proche-Orient. La Grèce va ainsi se rapprocher d'Israël, pays qu'elle reconnaît depuis 1948 *de facto* et non pas *de jure*. En 1983, alors qu'elle allait assumer pour la première fois la présidence des Communautés européennes, des pressions très fortes ont été exercées sur elle pour que soit relevé le niveau de ses relations avec l'État hébreu. Andréas Papandréou avait alors indiqué que la Grèce ne reconnaît Israël *de jure* que lorsqu'une solution satisfaisante serait trouvée aux problèmes du Proche-Orient, permettant en particulier au peuple palestinien de réaliser son droit à disposer de lui-même. Mais en 1987, dans la perspective du rôle que la Grèce pouvait jouer au cours du second semestre 1988 à l'occasion de sa seconde présidence des Communautés européennes, le gouvernement grec multiplie les contacts avec les autorités israéliennes et Athènes accueille le Congrès juif européen qui y tient sa session annuelle. Toutefois, la répression pratiquée dans les territoires occupés par l'armée israélienne contre les manifestants palestiniens constitue, selon Andréas Papandréou, la cause du retard de l'amélioration des relations entre la Grèce et Israël²¹. C'est finalement le gouvernement Mitsotakis qui, le 21 mai 1990, reconnaît Israël²².

Vainqueur des élections législatives du 10 octobre 1993, Andréas Papandréou, ce même jour, est chaudement félicité par le Président Clinton qui l'invite à se rendre en visite officielle aux États-Unis. Le président du PASOK, en effet, était à nouveau devenu le favori des Américains, inquiets de la politique ultra-nationaliste appliquée par Antonis Samaras, le ministre des Affaires étrangères du gouvernement de la Nouvelle démocratie²³. Andréas Papandréou, qui a parfaitement réalisé que depuis la chute de l'URSS et du bloc communiste, l'anti-américanisme du PASOK, encore vigoureux au début des quatre-vingt, n'est plus de mise est tout à fait d'accord pour jouer la carte des États-Unis. Tout en affirmant dans son programme exposé devant les députés le 23 octobre 1993, que la priorité de son gouvernement était «la défense de l'indépendance nationale et

de l'hellénisme» qui implique la création d'un espace militaire intégré avec la République de Chypre²⁴, le président du PASOK se garde de toute attaque en règle de la politique étrangère de Washington. Son voyage de quinze jours aux États-Unis au printemps 1994, où il ne s'était pas rendu depuis trente ans, comportera comme point fort sa rencontre le 2 avril à la Maison Blanche avec le président Clinton.

Ainsi, les retrouvailles gréco-américaines, déjà amorcées avec le gouvernement précédent de la Nouvelle démocratie, se sont prolongées avec ce long voyage d'Andréas Papandréou aux États-Unis au cours duquel celui-ci a pu rencontrer les nombreux Américains d'origine grecque, qui forment un puissant «lobby» auprès des autorités de Washington²⁵. Le rapprochement d'Athènes et de Washington va se traduire par une meilleure compréhension entre les deux pays, la Grèce n'hésitant pas à solliciter le concours des États-Unis de préférence à celui des Communautés européennes pour l'aider à résoudre les difficultés diplomatiques qu'elle rencontre avec ses voisins balkaniques.

2 . La pratique du veto et de l'embargo au sein de l'UE

Le PASOK, converti aux bienfaits de l'Europe communautaire, avait voté le 31 juillet 1992²⁶ au Parlement hellénique sans hésiter, à la demande du gouvernement Mitsotakis, la ratification du traité de Maastricht. Revenu au pouvoir, il va utiliser toutes les ressources que lui offre le droit communautaire pour la défense des intérêts de la Grèce, en utilisant, en particulier son droit de veto à l'encontre de certains de ses voisins balkaniques paralysant ainsi leurs relations avec l'Union européenne.

a. Le veto contre l'Albanie

La chute du régime communiste en Albanie va entraîner une certaine détérioration des relations entre Athènes et Tirana. La Grèce s'inquiète en effet de la protection de la communauté grecque d'Albanie dont les droits en matière de liberté religieuse ne sont pas, selon elle, garantis comme il conviendrait²⁷. Le 18 avril 1994, plusieurs membres de cette communauté sont arrêtés à la suite d'une attaque meurtrière, intervenue huit jours plus tôt contre une caserne albanaise près de la frontière avec la Grèce. Le gouvernement grec décide alors de bloquer l'octroi par l'UE d'une aide de 35 millions d'eus à l'Albanie et d'expulser plusieurs dizaines de milliers de travailleurs albanais vivant sur son territoire. La tension est à son comble après la condamnation à de lourdes peines de prison de plusieurs de ces Grecs d'Albanie qui avaient été arrêtés. Mais grâce à l'intervention des États-Unis et dans une certaine mesure de celle de plusieurs pays de l'UE la crise entre Athènes et Tirana va s'apaiser avec la libération des condamnés et la coopération entre la Grèce et l'Albanie va même pouvoir reprendre son cours²⁸.

b. L'embargo contre Skopje

La question macédonienne, qui s'était assoupie pendant plusieurs dizaines d'années, va revenir au premier plan de l'actualité internationale avec la désintégration de la Yougoslavie fin 1991.

Le gouvernement du PASOK hérite à son retour au pouvoir du dossier épineux de la FYROM (Ancienne République Yougoslave de Macédoine) que le gouvernement Mitsotakis n'avait pas été en mesure de régler. En effet, alors que le Conseil européen de Lisbonne du 27 juin 1992 rappelle que la Communauté européenne ne pourrait reconnaître la FYROM sous un nom qui comporterait le mot «Macédoine», plusieurs pays européens s'empressent de reconnaître *de jure* la FYROM avant même que cet État ne dispose d'un nom définitif accepté par Athènes. Andréas Papandréou décide d'abord de suspendre les pourparlers avec les autorités de Skopje engagés par le gouvernement Mitsotakis sur la question du nom définitif de la FYROM, puis, brusquant les choses, ordonne le 16 février 1994 de fermer les frontières de la Grèce avec cet État. La Commission européenne estimant que cet acte est en contradiction avec l'article 113 du traité de Maastricht décide de poursuivre le gouvernement grec devant la Cour de justice au moment même où Athènes est le président en exercice des Communautés européennes²⁹. Finalement, en avril 1995, grâce à la médiation des États-Unis, la Grèce, , reprend avec Skopje les pourparlers qui avaient été suspendus et conclut avec la FYROM le 13 septembre suivant un accord intérimaire, dans l'attente d'un accord sur le nom définitif de ce pays, qui met fin à l'embargo et permet aux deux États un développement de leurs relations commerciales.

c. Les vetos grecs contre la Turquie

Depuis le 1er janvier 1981, c'est à dire depuis que la Grèce est membre de l'Europe communautaire, les différents gouvernements helléniques ont fréquemment utilisé leur droit de veto pour priver la Turquie de l'aide financière à laquelle ce pays pouvait prétendre en raison du traité d'Association qui le lie aux Communautés européennes. L'attitude intransigeante d'Ankara à propos de la question chypriote et ses provocations en mer Egée sont avancées par Athènes pour l'exercice de ce droit de veto.

C'est le projet de conclusion du traité d'union douanière entre la Turquie et l'UE qui a été l'occasion pour la Grèce d'utiliser son droit de veto. En octobre 1994, l'Allemagne, qui présidait alors l'UE, s'était proposée d'obtenir la conclusion de ce traité, mais le gouvernement de Papandréou, qui s'était heurté à la Turquie quelques semaines plus tôt à propos de la largeur de ses eaux territoriales³⁰, s'est montré inflexible sur ce projet. Alain Juppé³¹ parvient, le 6 mars 1995, à arracher la levée du veto grec à la conclusion du traité d'union douanière Turquie-UE moyennant la confirmation de la décision du Conseil européen de Corfou de juin 1994 qui prévoit que Chypre fait partie du prochain élargissement de l'Union européenne.

Ainsi, le gouvernement de Papandréou, isolé au sein de l'UE, en particulier en raison de son soutien affiché à la Serbie, allié traditionnel de la Grèce, n'hésite pas pour la défense des intérêts de son pays à utiliser ses droits au sein de l'UE tout en faisant appel plus à Washington qu'à Bruxelles dans ses différends avec ses alliés balkaniques.

Andréas Papandréou, hospitalisé le 20 novembre 1995, démissionne de ses fonctions de Premier ministre le 15 janvier 1996 et décède le 23 juin suivant. Si sa mort est saluée comme il convient par les chefs d'État et de gouvernement de nombreux pays qui regretteront officiellement la disparition d'un très grand homme d'État, la presse internationale est très cruelle dans ses commentaires. Ainsi *le Monde* fait d'Andréas Papandréou un portrait ainsi titré : «Du militant trotskiste au despote malade»³² et le quotidien britannique *The Independent* souligne ironiquement que l'ancien Premier ministre grec avait réussi à extorquer des subventions des États-Unis et de l'Europe communautaire, qui étaient ses cibles favorites et que le PASOK a pu se maintenir au pouvoir précisément en raison de cette aide financière, qui le rendait populaire auprès des Grecs³³.

Ces commentaires semblent excessifs. Il est vrai que le populisme d'Andréas Papandréou, qu'il cultivera jusqu'à la fin, masquera la profonde évolution du PASOK en politique intérieure comme en politique étrangère³⁴. En effet, il ne faut pas oublier d'inscrire au crédit du président du PASOK d'être parvenu à rétablir l'unité des Grecs, d'une part en faisant reconnaître par le Parlement hellénique en 1982 le rôle joué pendant la guerre par la «Résistance nationale» formée d'organisations de gauche et, d'autre part, en permettant aux exilés politiques grecs réfugiés dans les pays de l'Est à l'issue de la guerre civile (1946-1949) de retourner en Grèce. Si Andréas Papandréou, chantre de l'indépendance grecque n'a sans doute pas réalisé complètement dans les faits son fameux slogan «la Grèce aux Grecs», au moins a-t-il pu permettre à tous les Grecs qui le souhaitent de pouvoir vivre librement en Grèce.

NOTES

1. *Le Monde* du 4-5 /10/ 1964.
2. Voir «Dynamique du discours politique et conquête du pouvoir. Le cas du PASOK: 1974-1981» I. PAPADOPOULOS, Université de Genève, collection des Thèses, 1989, p.117.
3. Déclaration d'Andréas PAPANDRÉOU au *Le Monde* (25 /1.1968).
4. Article d'Andréas PAPANDRÉOU au *Times* de New York du 23 / 4 /1972.
5. Discours d'Andréas PAPANDRÉOU à la réunion de Stockholm des Mouvements de libération du Vietnam, d'Amérique Latine, d'Afrique du Sud et de Grèce du 3 / 10 / 1972.

6. Le gouvernement d'unité nationale comprenait à côté d'hommes politiques de droite différentes personnalités de l'Union du centre comme Georges Mavros, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères.

7. Voir le Monde du 16 / 11/ 1974.

8. Le 24 octobre 1980, le gouvernement Rallis pose la question de confiance sur la question de la réintégration de la Grèce dans l'OTAN et obtient 182 voix sur 300.

9. La Grèce, par application de l'article 238 CEE, a été le premier pays européen à s'associer aux Communautés européennes. Le traité d'Association signé à Athènes le 9 juillet 1961 est entré en vigueur le 1er novembre 1962. L'accord d'Athènes, gelé après le coup d'État du 21 avril 1967 a été «réactivé» juste après la chute du régime des colonels en 1974.

10. Voir J. CATSIAPIS, *La Grèce, dixième membre des Communautés européennes*, Paris Documentation française 1980.

11. W. BRANDT, *Mémoires*, Paris, Albin Michel 1990, p.285.

12. Le 8 décembre 1981, Andréas Papandréou saisit officiellement l'OTAN de sa position lors de la réunion à Bruxelles du Comité de planification de la défense de cette organisation.

13. Voir M. THATCHER, *10 Downing Street*, Paris, Albin Michel, 1993, p. 295.

14. Voir J. VERNANT, *La politique extérieure de M. Andréas Papandréou, Défense nationale*, janvier 1982, pp. 109-116.

15. Un échange de communiqués grec et albanais en date du 28 août 1987 met fin à l'état de guerre entre Athènes et Tirana. (Voir *Documents d'actualité internationale* n°23, 1er décembre 1987).

16. Voir I. GAVALLA, *La politique étrangère du gouvernement socialiste hellénique et le rôle du désarmement et du contrôle de l'armement (1981-1985)*, Genève, 1989, Institut Universitaire des Hautes Études Internationales, pages 4 et suivantes.

17. Andréas Papandréou dans un entretien au quotidien grec *Kathimerini* du 24 août 1976 explique que ce conseil de couler le bateau turc était un résumé symbolique de la position à tenir face à la provocation turque.

18. Sur la rencontre Mitterrand-Kadhafi en Crète, voir P. FAVIER et M. MARTIN-ROLAND, *La décennie Mitterrand*, T.2 Paris, Le Seuil, 1991, pp. 269-272.

19. Le PASOK, avant de gouverner à nouveau la Grèce à partir d'octobre 1993, a participé, en compagnie de la Nouvelle démocratie et du Synaspismos, au gouvernement «oecuménique» dirigé par Xénophon Zolotas de novembre 1989 à février 1990.

20. Entretien de C. Mitsotakis avec le quotidien grec *Kathimerini* des 16-17 mars 1986.
21. Déclaration d'Andréas Papandréou au Parlement grec du 12 mars 1988.
22. La Grèce précise que la reconnaissance diplomatique d'Israël n'implique pas pour autant l'acceptation par elle de l'occupation des territoires conquis par cet État en 1967.
23. Antonis Samaras ministre des Affaires étrangères du gouvernement Mitsotakis formé en avril 1990 en démissionne pour fonder en juin 1993 le Printemps politique (POLA), parti de la droite nationaliste qui reproche à la Nouvelle démocratie de ne pas défendre de façon énergique les intérêts diplomatiques de la Grèce.
24. À la demande du président Cléridès, Andréas Papandréou a accepté que la Grèce et Chypre constituent, face aux menaces d'agression turques, un «espace militaire» intégré qui implique en particulier des manœuvres communes aux deux pays.
25. Il y a aux États-Unis une communauté d'Américains d'origine grecque de plus de trois millions de personnes groupées dans de puissantes organisations. Ces organisations forment l'ossature du Conseil de l'hellénisme de l'étranger (SAE) créé en décembre 1995 à Thessalonique, sous l'impulsion du gouvernement du PASOK, afin de soutenir la Grèce sur le plan international.
26. Le traité de Maastricht est ratifié le 31 juillet 1992 par le Parlement hellénique par 286 voix sur 300. Seuls le groupe parlementaire communiste et l'unique député écologiste se sont opposés à cette ratification.
27. Il y a, selon Athènes, une communauté de quatre cent mille Grecs en Albanie, estimée seulement à soixante mille personnes par les autorités de Tirana.
28. Le président Stéphanopoulos a fait une visite officielle en Albanie les 21 et 22 mars 1996 au cours de laquelle a été signé un traité d'amitié, de coopération, de bon voisinage et de sécurité entre les deux pays.
29. Le 29 juin 1995, la Cour de Luxembourg, sans se prononcer sur le fond de la demande de la Commission contre la Grèce rejette une injonction que Bruxelles avait adressée au gouvernement grec lui ordonnant de suspendre son embargo contre la FYROM.
30. Le 16 novembre 1994 est entrée en vigueur la Convention internationale sur le droit de la mer permettant à la Grèce d'étendre la limite de ses eaux territoriales de six à douze milles marins. La Turquie, redoutant une éventuelle extension par la Grèce de ses eaux territoriales, a fait publiquement savoir, dans les mois précédents, qu'elle considérerait une telle décision comme un *casus belli*.

31. Alain Juppé est ministre des Affaires étrangères et préside l'Union européenne au nom de la France pendant le premier semestre 1995.

32. *Le Monde* du 25 juin 1996.

33. *The Independent* du 24 juin 1996.

34. Sur le PASOK et le populisme voir, C. BOTOPOULOS, *Les socialistes à l'épreuve du pouvoir*, Bruxelles, Bruylant, 1992, pp. 674-676.

Droit international

Droits de l'homme et *realpolitik*: le cas de Chypre

Thalia Tassou*, Stephanos Constantinides**

ABSTRACT

Human rights have become the new dominant ideology in international relations. In this article, taking as an example the case of Cyprus, we'll try to show that the policy of human rights is applied in a selective manner, taking more into consideration the interests of the western world —the United States playing a leading role— than international law. This question being very large, we are going to limit ourselves to certain particular aspects of it in order to show that the ideology of human rights, while being in itself of an unquestionable ethical value, is in reality serving the interests of the rich and developed countries which manipulate it accordingly.

RÉSUMÉ

Les droits de l'homme sont devenus la nouvelle idéologie dominante des relations internationales. En examinant le cas de Chypre, nous tenterons de montrer que la politique des droits de l'homme s'applique de façon sélective. En effet, celle-ci semble tenir davantage compte des intérêts du monde occidental —États-Unis en tête— que du droit international. Cette question étant très large, nous nous limiterons à quelques aspects, en vue de démontrer que l'idéologie des droits de l'homme, d'une valeur éthique certaine en soi, est, à toutes fins pratiques, au service des intérêts des pays riches et développés qui la manipulent à dessein.

I. En guise d'introduction

La fin de la guerre froide, l'effondrement de l'Union soviétique, l'ère nouvelle pour le système international, ont mis en évidence la nouvelle idéologie dominante, celle des droits de l'homme. Incidemment, cette nouvelle idéologie dominante, comme toutes les autres qui ont dominé les relations internationales depuis deux siècles, est aussi d'origine occidentale, c'est à dire eurocentriste.

*Avocate (Montréal)

**Université du Québec à Montréal

Indépendamment de son contenu moral intrinsèque, l'idéologie des droits de l'homme, est aussi, et sans doute avant tout, un instrument justificatif des politiques de l'Occident envers le reste du monde.

Certes, les droits de l'homme ne datent pas d'aujourd'hui. Le monde grec et puis romain ont façonné une philosophie en faveur de ces droits. Cependant, dans le monde gréco-romain, il existait un certain équilibre entre les droits de l'individu et ceux de la communauté. On a même considéré que «la liberté grecque s'épuisait dans l'exercice des droits civiques».¹ Par conséquent, l'individu était indissociable du citoyen malgré l'effort des sophistes de poser le problème de la personnalité individuelle face à celle du citoyen. En fait, c'est avec le libéralisme des temps modernes que les droits de l'homme vont occuper une place centrale dans la vision occidentale de l'organisation politique de la société. La pensée de Locke et la philosophie des lumières sont des sources importantes dans l'affirmation des droits de l'homme. Et contrairement à certaines affirmations qui veulent que ce soit la révolution française qui instaure les droits de l'homme, il faut retourner vers l'Angleterre du 17^e siècle —et même avant—, berceau du libéralisme, pour chercher leur première affirmation. Les pactes anglais, conventions passées avec le Roi, soit par les barons soit par les chambres, inaugurent les premières libertés individuelles. Essentiellement, il s'agit de la Grande Charte de Jean sans Terre du 21 juin 1215, de la Pétition des droits du 7 juin 1628, de l'Acte d'Habeas Corpus de 1679 et du Bill des droits du 13 février 1689. Suit la Révolution américaine de 1776, autre source de droits de l'homme, puis la Révolution française de 1789. Certes, il faut reconnaître le retentissement politique de la Révolution française dans ce domaine et une certaine confirmation solennelle de l'instauration des droits de l'homme par sa fameuse déclaration en la matière.

L'autre élément important qu'il faut créditer à la Révolution française est le fait qu'elle projette les droits de l'homme sur la scène internationale. Elle fait en sorte que, pour la première fois, les droits de l'homme deviennent un enjeu des relations internationales. Face à la France révolutionnaire, les monarchies européennes, qui veulent empêcher l'"exportation" de la révolution et de ses thèmes favoris, le républicanisme et les droits de l'homme, se coalisent.

Depuis, comme on l'a bien noté, «la question des droits de l'homme fait partie de ces enjeux permanents à travers lesquels se reformulent les rapports entre États, entre communautés humaines»².

II. L'époque contemporaine

La déclaration universelle des droits de l'homme de l'Assemblée générale de l'ONU, en 1948, constitue le point de départ et la référence indispensable de l'époque contemporaine. La guerre froide cependant écarta rapidement la préoccupation des droits de l'homme, la *realpolitik* occupant toute la scène en relations internationales. Ainsi, les violations des droits de l'individu sont nombreuses tant à l'Est qu'à l'Ouest.

Au moment de la décolonisation et, par la suite, dans les rapports Nord-Sud, la vision occidentale des droits de l'homme est violemment critiquée par les pays du Tiers Monde. D'après les Tiers mondistes et tout un courant de gauche, les réalités économiques et sociales ne peuvent être isolées des droits de l'individu. Ainsi, on accorde aux droits économiques et sociaux la même importance qu'aux droits civils et politiques.

Le néolibéralisme des années 80 fera à nouveau basculer l'idéologie des droits de l'homme vers l'individualisme extrême aux dépens de toute solidarité sociale. L'Occident tente encore une fois d'imposer sa vision des droits de l'homme comme vision universelle.

Cette fois, la résistance provient surtout du monde islamique. C'est la vision occidentale de l'individu même qui est contestée par l'islam, qui ne peut se séparer d'aucune façon de la foi et de la religion, contrairement à la philosophie des lumières qui reconnaissait la liberté de croyance et séparait le politique du religieux.

En fait, il faut souligner ici la contradiction entre l'universalité et les particularismes, ainsi que l'existence de deux visions opposées des droits de l'homme: l'une est universaliste, l'autre, relativiste. La première est ethnocentriste-eurocentriste: les valeurs occidentales y sont considérées universelles tandis que «la civilisation occidentale, championne du progrès, est le destin obligé de toutes les cultures du monde»³. La seconde nie l'existence des valeurs universelles. «Il existerait —proclame-t-on— autant d'éthiques que de cultures»⁴. D'ailleurs, la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, tenue à Vienne en 1993, a lié, sur l'insistance des pays asiatiques, «l'universalité des droits de l'homme aux particularismes nationaux et régionaux et aux divers contextes historiques, culturels et religieux»⁵.

À côté de ces problèmes, se présente la question des minorités et de leurs droits, l'explosion de la différence en cette fin de XXe siècle, la dialectique de l'uniformisation et de la différenciation, le droit à l'assistance humanitaire mettant en cause la souveraineté des États-nations et ouvrant la porte à l'ingérence⁶.

Ainsi, cette question de l'ingérence —soit disant— pour des raisons humanitaires, «peut-elle s'appliquer de manière égale à tous les États»? La réponse est claire: «Tout au long de l'histoire, jamais un État puissant n'a toléré d'ingérence de l'extérieur; s'il l'avait fait, il n'aurait plus été parmi les grands de la planète. L'assistance ou l'ingérence vaut pour les petits, les faibles ou les affaiblis»⁷.

III. L'aspect juridique

Sur le plan juridique, c'est au niveau de la constitution que les droits de l'homme trouvent une certaine consécration. Qu'on se rappelle l'Habeas Corpus (1679) et le Bill de droits (1689)⁸, bien avant la déclaration de la révolution française; bien que, dans la plupart des cas, cette consécration juridique demeure faible, restant cantonnée dans les préambules de différentes constitutions. Le phénomène d'une protection constitutionnelle plus étendue est relativement plus récent: on accepte que des articles de la constitution se consacrent à cet égard, ou l'on fait accompagner la constitution d'une Charte des droits⁹. Au lieu d'enchasser une charte dans leur constitution, d'autres pays font respecter les droits de l'homme par de simples lois.

Par ailleurs, l'adhésion des États à des organisations internationales ou à certains traités les oblige à un respect des droits fondamentaux avec possibilité de sanctions en cas contraire. D'un autre point de vue, des tribunaux internationaux peuvent, dans certains cas, sanctionner la violation de droits comme cela a été le cas à Nuremberg, au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, ou à la Cour européenne des droits de l'homme.

Malgré tous ces progrès accomplis, surtout depuis la Deuxième Guerre mondiale, la protection des droits de l'homme sur le plan juridictionnel reste aléatoire, parce qu'en dernière instance le problème est politique. C'est une question de rapports de force, de *realpolitik*, de contexte international. On imagine par exemple mal comment on aurait pu sanctionner l'Allemagne à Nuremberg si ce pays n'était pas sorti complètement anéanti de la Seconde Guerre mondiale. Comme on n'a pu sanctionner les États-Unis pour la violation des droits pendant la guerre du Vietnam, ou l'Union soviétique pour le non respect des droits à l'époque stalinienne —et même après— ou la Russie, aujourd'hui, dans le cas de la Tchétchénie.

IV. Le cas de Chypre

Le cas de Chypre est un exemple flagrant du non respect des droits de l'homme par un pays, la Turquie, qui occupe illégalement la partie nord de l'île depuis 1974. Notons que la Turquie n'a ni la puissance, ni l'importance des États-Unis, de la Russie, ou même de l'Indonésie (pour le cas du Timor Oriental). Malgré les condamnations internationales, elle se permet de violer impunément les droits de l'homme à Chypre —mais aussi ailleurs, en particulier sur son propre territoire.

Avant d'essayer de comprendre le pourquoi, jetons d'abord un regard sur les faits.

A. Les faits

La Turquie a envahi la République de Chypre, État indépendant et membre de l'ONU en juillet 1974, prenant prétexte du coup d'État organisé contre le gouvernement légitime de l'île. Même si l'ordre constitutionnel a été rétabli rapidement, cela n'a pas empêché la Turquie de continuer ses opérations militaires pour occuper, au bout du compte, 40% du territoire de Chypre. Depuis, la situation n'a pas évolué, malgré les appels de l'ONU ainsi que d'autres organisations internationales demandant de mettre un terme à l'occupation. Du point de vue grec, les Chypriotes turcs semblent avoir constitué pour la Turquie une minorité stratégique lui permettant de justifier une politique expansionniste.

Des milliers de Chypriotes, parmi lesquels de nombreux civils, furent tués ou maltraités. Certains même disparurent sans laisser de trace. La Turquie a par ailleurs été accusée de poursuivre une politique de purification ethnique comme en font foi deux cent mille réfugiés, soit 40% de la population de l'île en 1974.¹⁰

B. Recours judiciaires

Certes, sur le plan politique, la violation des droits de l'homme à Chypre a été constatée par différentes instances internationales, mais le seul recours juridictionnel possible contre la Turquie passait par la Commission européenne des droits de l'homme ainsi que la Cour européenne des droits de l'homme. Dans ce contexte, Chypre a donc invoqué la juridiction de la Commission européenne des droits de l'homme en 1974, en 1975 et en 1977.¹¹

La Commission, après avoir évalué les preuves soumises, a conclu par deux rapports¹² à la culpabilité de la Turquie, considérant qu'elle avait violé de façon grave les droits de l'homme à Chypre depuis que son armée avait envahi l'île en 1974.

Entre autres, la Commission fait référence aux assassinats de civils par l'armée turque en violation de l'article 2 de la Convention européenne et aux 200 000 réfugiés faits par l'armée turque en violation de l'article 8 de la Convention. En outre, la Turquie continue de violer le même article de la Convention en refusant aux réfugiés le retour à leurs foyers et leurs propriétés.

La Commission a conclu aussi que la Turquie avait violé l'article 5 de la Convention en emprisonnant des civils et des militaires et en les traitant de façon inacceptable, à Chypre ou en les transférant en Turquie.

D'autres atrocités commises par l'armée turque ont été dénoncées: les enlèvements et les assassinats de femmes et d'autres civils, sans que les autorités turques prennent les mesures nécessaires pour les empêcher. Au contraire, ces actions ont été commises délibérément en vue de terroriser les populations dans la zone d'occupation, et ainsi les forcer à partir. Ces atrocités ont été considérées par la Commission comme un traitement inhumain en violation de l'article 3 de la Convention européenne. La Commission a trouvé que la Turquie a permis à son armée de commettre des vols et des destructions de biens appartenant à des Chypriotes grecs, en violation de l'article 1, du protocole 1 de la Convention.

Par ailleurs, la Commission européenne des droits de l'homme du Conseil de l'Europe a déclaré admissibles un nombre de requêtes individuelles contre la Turquie déposées par des victimes de violation continue de leur droit à une jouissance pacifique de leur propriété dans la zone occupée par la Turquie.

Toujours sur le plan juridictionnel, la Cour européenne des droits de l'homme a rendu le 18 décembre 1996 une décision très importante dans l'affaire *Loizidou* contre la Turquie —une citoyenne chypriote chassée de Kerynia par l'armée turque et vivant comme réfugiée dans le sud de l'île. La Cour a jugé «que le déni continu de l'accès de la requérante à ses biens dans le nord de Chypre et la perte de la maîtrise de ceux-ci qui en résulte pour elle est une question qui relève de la "juridiction" de la Turquie au sens de l'article 1 et est donc imputable à cet État». Par ailleurs, la Cour considère «qu'il y a eu et continue d'y avoir violation de l'article 1 du protocole 1» de la Convention.¹³

La Cour a reconnu que la Turquie a le contrôle effectif du nord de Chypre. S'appuyant sur un rapport de la Commission du 8 juillet 1993, elle considère que «le grand nombre de soldats participant à des missions actives dans le nord de Chypre atteste que l'armée turque exerce en pratique un contrôle global sur cette partie de l'île. D'après le critère pertinent et dans les circonstances de la cause, ce contrôle engage sa responsabilité à raison de la politique et des actions de la "RTCN" ("République turque de Chypre du Nord"). Les personnes touchées par cette politique ou ces actions relèvent donc de la "juridiction" de la Turquie aux fins de l'article 1 de la Convention»¹⁴. D'ailleurs, dans son appréciation de la "RTCN", la Cour constate: «la Communauté internationale ne tient pas la "RTCN" pour un État au regard du droit international et (...) la République de Chypre demeure l'unique gouvernement légitime de Chypre».¹⁵

La condamnation de la Turquie par la Commission européenne des droits de l'homme a une signification qui dépasse le seul cadre européen. En effet, comme on l'a noté, la Convention européenne constitue un prolongement de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Par conséquent, quand la Turquie viole les dispositions de celle-ci, elle viole au même moment les dispositions de la Déclaration universelle des Nations unies de 1948.¹⁶

Dans la même foulée, la sanction de la Turquie par la Commission ou la Cour européenne renforce les condamnations formulées par d'autres instances internationales qui n'ont pas de pouvoir juridictionnel. Qui plus est, si ces instances disposaient d'un pouvoir juridictionnel, on pourrait considérer, *mutatis mutandis*, que ces dernières arriveraient à la même conclusion que la Commission européenne ou la Cour européenne des droits de l'homme.

C. Décisions diverses en matière de violation des droits de l'homme à Chypre

1. Les personnes portées disparues

Un des problèmes les plus douloureux découlant de l'invasion de Chypre par la Turquie en 1974 a été celui des personnes portées disparues. Il s'agit de personnes, parmi lesquelles des civils, dont il a été prouvé irréfutablement qu'elles étaient en vie aux mains des Turcs bien après la cessation des hostilités.

Diverses résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU, de sa Troisième commission, et du Parlement européen exigeant que les familles des personnes portées disparues soient informées du sort de leurs proches, sont restées sans réponse. Sur recommandation de la Troisième commission de l'Assemblée générale de l'ONU, un comité d'enquête sur ce sujet fut créé en 1978. Par la suite, diverses résolutions de la Troisième commission exprimant de l'inquiétude devant l'absence de progrès dans le travail du Comité d'enquête se sont révélées inefficaces, la partie turque refusant de donner les renseignements nécessaires qui permettraient au Comité d'arriver à des conclusions convaincantes pour les familles concernées et la communauté internationale.

2. Les enclavés

Quelques 20 000 Chypriotes grecs sont restés enclavés dans le nord de Chypre, occupé par la Turquie depuis 1974. Aujourd'hui, il n'en reste que quelques centaines, dans la péninsule de Karpasia. Les autres ont été expulsés, selon le point de vue grec présenté aux organisations internationales, après une campagne continue de harcèlement, de discrimination et d'oppression par les forces d'occupation turque.

Malgré les appels internationaux, les droits fondamentaux de ces quelques centaines de personnes restées dans la zone occupée ne sont pas respectés ni en matière d'éducation et de religion, ni en matière de soins médicaux et de sécurité. Certains individus ont même subi des actes de violence.

3. Les colons turcs

Depuis 1974, la Turquie poursuit une politique de colonisation. Ainsi, des milliers de colons d'Anatolie sont amenés à s'installer dans les régions occupées. On estime le nombre de colons à 90 000. Au même moment, des milliers de Chypriotes turcs ont émigré à l'étranger à cause du chômage et de la violation de leurs droits et de leurs libertés fondamentales. Sur un total de 100 000, on estime à plus de 30 000 le nombre des Chypriotes turcs qui ont quitté l'île. Ainsi l'équilibre de la population dans l'île est altéré au profit des projets politiques de la Turquie.

Cette politique de colonisation est contraire au protocole des conventions de Genève de 1977. D'autre part, l'ONU, le Conseil de l'Europe, le Parlement européen, le mouvement des non alignés, le Commonwealth et d'autres instances internationales ont condamné cet effort pour modifier la structure démographique de l'île.

Le Conseil de l'Europe et plus particulièrement le Comité pour la migration, les réfugiés et la démographie de son Assemblée parlementaire, a mandaté le parlementaire espagnol Alfonso Cuco, de lui faire rapport sur la colonisation du Nord de Chypre par la Turquie. Dans un rapport accablant pour la Turquie, soumis au Comité pour la migration, les réfugiés et la démographie de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le 13 novembre 1991 à Paris, le parlementaire espagnol, après avoir enquêté sur place, constata que la colonisation turque avait eu comme résultat d'altérer radicalement la composition démographique de Chypre. Il ajouta aussi que les leaders de l'opposition Chypriote-turque avançaient des chiffres qui dépassaient même les estimations du gouvernement de Chypre en matière de nombre de colons. Il constata aussi que la colonisation constituait un obstacle majeur à la solution de la question Chypriote. Le Comité entérina le rapport Cuco le 14 avril 1992 à sa réunion à Valencia, en Espagne, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe faisant de même le 7 octobre 1992. Néanmoins, malgré la recommandation de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe de mettre fin à la colonisation, la Turquie a tout de même continué d'installer de nouveaux colons dans la partie occupée de l'île.

4. La destruction du patrimoine culturel dans la partie occupée de l'île

Selon le point de vue grec, «les efforts continus et persistants de la part de la Turquie, dirigés contre le patrimoine culturel dans les régions occupées de Chypre, font partie d'une politique délibérée consistant à détruire et à éliminer toute preuve d'une histoire et d'une culture de 9 000 ans et à transformer la zone occupée en province turque par un processus continu de turquisation»¹⁷. Ainsi, du côté grec on constate la destruction ou le pillage des églises et des sites archéologiques, la conversion d'églises en mosquées et les exportations illégales d'antiquités vendues à des collectionneurs privés à l'étranger.

Des instances internationales ont constaté qu'il y a eu effectivement destruction du patrimoine culturel dans la partie occupée de l'île.

Dans un cas au moins, devenu célèbre, de précieuses et uniques fresques et mosaïques de l'église de la Vierge à Kanakaria —partie occupée de Chypre— ont été exportées et vendues à des marchands d'art à l'étranger par un trafiquant turc. Le 3 août 1989, un tribunal américain d'Indianapolis a rendu une décision forçant le marchand à remettre quatre fragments des mosaïques de Kanakaria, qui s'étaient retrouvés en sa possession, à l'Église de Chypre, leur propriétaire légal. Une Cour d'appel de la septième circonscription des États-Unis a confirmé ce verdict le 24 octobre 1990.¹⁸

V. Pourquoi l'Occident accepte-t-il la violation du droit international et des droits de l'homme à Chypre?

La question posée ci-haut est pertinente. D'un côté, Chypre fait partie, par sa civilisation, ses traditions, son économie et ses institutions de l'Europe et plus généralement de l'Occident. Elle est liée par des accords douaniers avec l'Union européenne; elle est candidate au prochain élargissement de cette dernière avec, déjà, un avis favorable de la Commission de Bruxelles; elle est membre du Conseil de l'Europe et elle a signé les accords d'Helsinki de 1975. De l'autre côté, la Turquie prétend aussi avoir une vocation européenne même si cela n'est pas facilement accepté par les Européens qui craignent l'islamisme et la possibilité de déplacements massifs de Turcs au sein de l'Union européenne. Mais ce qui est à noter ici est le fait que la Turquie fait partie de l'Alliance atlantique, que son armée est dépendante des fournitures d'armes occidentales —surtout américaines— et qu'au même moment elle est considérée par les occidentaux comme un pilier de leur défense; autrefois face à l'Union soviétique, maintenant face à la montée de l'Islam et face à certains régimes hostiles aux intérêts occidentaux dans la région comme c'est le cas de l'Irak et de l'Iran.

Il n'y a pas de doute que l'Occident et en particulier les États-Unis exercent une influence considérable sur ce pays et pourraient l'amener à des positions plus conciliantes sur la question de Chypre. Ils pourraient exercer cette influence pour amener la Turquie à respecter le droit international et les droits de l'homme non seulement dans le cas de Chypre mais aussi dans le cas des Kurdes et de ses propres citoyens. Il est bien connu que le bilan de la Turquie en matière de droits de l'homme est plus que négatif et cela a été constaté à maintes reprises par différentes instances internationales, y compris l'Union européenne et le Département d'État américain.¹⁹

Alors, pourquoi les Occidentaux tolèrent-ils cette situation? Pourquoi dans le cas de la Turquie tiennent-ils un discours tout à fait différent de celui qu'ils tiennent dans le cas de l'Iran, de l'Irak ou de la Libye? D'autant plus que dans le cas de Chypre, le Congrès américain avait imposé, après l'invasion de Chypre en 1974, un embargo sur la vente d'armes à la Turquie, même si l'exécutif américain a réussi en 1978 à persuader le Congrès de lever celui-ci.

Les réponses que l'on reçoit à ces questions contredisent évidemment les principes du droit international et le respect des droits de l'homme. Comme on l'a noté, «on ne compte plus les situations où les normes élémentaires des droits de la personne sont bafouées au nez et à la barbe du Conseil de sécurité et des États qui, idéalement, devraient coordonner leurs efforts pour juguler ces drames humains»²⁰. Comparant le cas de l'Irak avec celui de la Turquie, on n'a pas hésité à écrire: «Les méthodes employées par Ankara dans sa répression contre les mouvements autonomistes, si elles ne semblent pas aussi barbares que celles utilisées par Bagdad, sont peut-être aussi meurtrières: les affrontements entre l'armée turque et le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ont provoqué plus d'un millier de morts, rien que pour l'année 1992. Amnistie internationale dénonce régulièrement les pratiques de l'armée turque dans le Sud-Est du pays»²¹. On note même qu'alors que l'Occident est intervenu contre l'Irak pour forcer cet État à respecter les droits des Kurdes, dans le cas de la Turquie, «les États-Unis ont même apporté leur soutien à Ankara» dans sa lutte contre les Kurdes sous prétexte qu'il s'agissait de terrorisme²². Dans le même sens, on pourrait enchaîner et poser la question suivante: pourquoi cette différence de traitement entre l'Irak, par exemple, et la Turquie pour ce qui est de la violation des droits de l'homme à Chypre? Cette différenciation trouve difficilement de justification éthique, d'autant plus que sur le plan légal, il n'existe pas de différence fondamentale entre l'invasion du Kuwait par l'Irak et celle de Chypre par la Turquie.

On pourrait continuer les comparaisons entre l'action énergique des Occidentaux —Américains en tête— à l'égard de l'Irak pour faire respecter le droit international et les droits de l'homme alors qu'ils «sont loin d'avoir découragé la politique de certains États qui continuent, presque impunément, à occuper par la force certains territoires. On peut ainsi citer les occupations de Timor par l'Indonésie, du Sahara occidental par le Maroc, du nord de Chypre par la Turquie, de la bande de Gaza, de Jérusalem, du Golan syrien, de la Cisjordanie, et du Sud-Liban par Israël. La violation flagrante du droit international dans toutes ces situations n'est plus à démontrer: à chaque fois ce sont les mêmes règles cardinales de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'autodétermination des peuples qui sont bafouées»²³.

Comme Eugène Rossides, juriste et ancien Secrétaire adjoint du Département américain du trésor sous l'administration Nixon le constate, «dans le cas de Chypre, les États-Unis, au nom d'une présumée valeur stratégique de la Turquie, appliquent un double standard en faveur de celle-ci. Les différents présidents américains ont, tour à tour, fait pression pour le retrait des troupes soviétiques de l'Afghanistan, des troupes cubaines de l'Angola, des troupes vietnamiennes du Cambodge mais, pendant ce temps, ont continué à appuyer les forces d'occupation turques et l'installation de colons turcs à Chypre». ²⁴ Rossides ajoute que les États-Unis, pour justifier leur position, «utilisent l'argument de la sécurité nationale, fondé sur la prétendue importance stratégique de la Turquie pour la défense de l'Occident, particulièrement des États-Unis». ²⁵

Dans un article publié par *Le Monde Diplomatique* en Mars 1997, on établissait les liens étroits entre les services secrets occidentaux et en particulier la CIA, l'extrême droite turque et la mafia. La CIA aurait utilisé dans ses diverses missions, à plusieurs reprises, des groupes paramilitaires comme les Loups gris. Ainsi, on signalait dans l'article que M. Emir Deger, «ancien procureur militaire et membre de la Cour de justice suprême turque, [avait] établi la preuve de la collaboration entre les Loups gris et les forces antiguerilla du gouvernement [turc] ainsi que les liens très étroits entre ces dernières et la CIA. Ces unités paramilitaires clandestines étaient chargées de la traque et de la torture de l'extrême gauche, si l'on croit M. Talat Turkan, un haut responsable militaire en retraite, auteur des trois livres sur leurs activités» ²⁶. Ces unités paramilitaires auraient été aussi utilisées contre les Kurdes.

Il faut se rappeler justement que les Loups gris ont été autorisés par l'ancien Premier ministre turc, Mme Tansu Ciller —actuellement ministre des Affaires étrangères— à mener des activités terroristes à Chypre et à violer impunément les droits de l'homme. Plus particulièrement le 11 août 1996, un groupe de cette organisation paramilitaire amené à Chypre pour contrer une manifestation de gens qui voulaient circuler librement dans la partie occupée de l'île, ont lynché Tassos Isaak, blessé plusieurs autres manifestants et membres de la force de maintien de la paix de l'ONU ²⁷.

Dans le cas de Chypre, on pourrait toujours noter que les Occidentaux qui contrôlent le Conseil de sécurité n'ont jamais voulu imposer de sanctions à la Turquie, privilégiant la mission de bons offices du Secrétaire général de l'ONU et de leurs propres représentants. Encore une fois on est loin de l'action qui a été menée contre l'Irak. Dans ce contexte, on peut comprendre que des accusations de «deux poids, deux mesures» aient été formulées.

On pourrait continuer les comparaisons pour montrer à quel point les Occidentaux, Américains en tête, interviennent chaque fois que leurs intérêts sont en cause, au nom du droit international et du respect des droits de l'homme,

alors qu'ils montrent une passivité certaine chaque fois que leurs alliés font entorse au droit international et aux droits de l'homme. La Turquie constitue un de ces exemples flagrants. Le nouvel ordre mondial proclamé par les Américains après la guerre du Golfe ne paraît pas affecter la Turquie. Ni la «moralisation» des relations internationales par le règne du droit comme on l'avait à l'époque proclamé.

Indéniablement, la Turquie demeure un allié important pour les Occidentaux dans leur stratégie au Proche-Orient, dans les Balkans et les ex-Républiques soviétiques du Caucase. On pourrait toujours contester cette analyse de l'importance stratégique de la Turquie; pour les États-Unis et ses alliés, il n'en est rien. La politique occidentale envers la Turquie n'est pas, d'ailleurs, sans rappeler celle, autrefois, envers l'Iran du chah.

Quoi qu'il en soit, entre l'éthique, la morale, le droit international, le respect des droits de l'homme et les intérêts économiques ou stratégiques, ces derniers semblent peser bien plus lourd.

Conclusion

L'observateur lucide qui suit l'actualité ne peut être optimiste quant au respect des droits de l'homme. Même si ce discours idéologique domine dans les proclamations de foi des États, surtout des grandes puissances comme les États-Unis, force est de constater que «les droits de l'homme sont violés partout dans le monde, à des degrés divers, à plus ou moins grande échelle, avec plus ou moins de cynisme»²⁸.

Dans le cas de Chypre, il n'y a même pas la justification de «spécificité culturelle», ou d'un particularisme quelconque pour justifier leur violation. Car comme cela a été mentionné plus haut, tant la «victime» (Chypre) que l'«agresseur» (la Turquie) se réclament de l'Occident et de ses valeurs —donc de l'universalisme en matière de droits de l'homme. De plus, les alliés occidentaux de la Turquie veillent à la présenter comme un pays européen et comme un État laïque rempart à l'islamisme.

Dès lors, pourquoi l'Occident ménage-t-il la Turquie en matière de respect des droits de l'homme ? En quoi l'occupation turque à Chypre est-elle différente de celle du Koweït par l'Irak ? En quoi les violations des droits de l'homme par l'Irak sont-elles différentes de celles commises par la Turquie ?

Comme on l'a constaté, «la question des droits de l'homme est éminemment politique» et dans ce sens est «un objet de monnayage économique-stratégique»²⁹. C'est ce qui se passe dans le cas de Chypre. L'importance stratégique de la

Turquie —contestée par divers analystes³⁰— s'impose face à un petit État. D'où le cynisme face à l'occupation du nord de l'île depuis 1974 et la violation permanente des droits de l'homme.

Néanmoins, malgré le pessimisme ambiant, il faut constater le soutien reçu par Chypre pendant cette période difficile de la part de la communauté internationale, en partie de la société civile. Que ce soit à Chypre, avec les Kurdes ou de façon générale avec ses propres citoyens, la Turquie ne pourra continuer à violer impunément les droits de l'homme. En effet, l'histoire enseigne que les régimes militaro-autoritaires finissent toujours par s'effondrer et par créer plus de problèmes que de services rendus à ceux qui leur apportent un soutien, pour des considérations économiques et stratégiques.

NOTES

1. Jacques ROBERT, *Libertés publiques*, Paris, Éditions Montchrestien, 1971, p. 33.
2. Philippe MOREAU DEFORGES, *Relations Internationales*, tome II, Paris, Éditions du Seuil, 1993, p. 217.
3. «Les droits de l'homme», in *Histoire critique du XXe siècle*, ouvrage collectif, Paris, Éditions Hachette, 1993, p.142.
4. Ibid., p.142.
5. BERNARD Frédérick (sous la direction), «Droits de l'homme», *Dictionnaire des questions internationales*, Paris, Les Editions de l'Atelier, 1995, p.138.
6. Philippe MOREAU DEFORGES, *Relations Internationales*, tome II, Paris, Editions du Seuil, 1993, p.213 et suivantes.
7. Philippe MOREAU DEFORGES, op. cit., p.239.
8. Dans le cas de la Grande-Bretagne, comme on le sait, il n'y a pas de constitution formelle mais de simples lois.
9. C'est le cas par exemple du Canada.
10. Il existe une riche bibliographie sur la question chypriote, entre autres, des dizaines de documents officiels d'organisations internationales facilement accessibles. Cependant, pour ne pas alourdir ce texte, nous nous sommes restreints aux références que nous avons jugées absolument indispensables.
11. Applications nos 6780/74, 6950/75, 8007/77, Chypre contre la Turquie.
12. Rapports adoptés par la Commission le 10 juillet 1976 et le 4 octobre 1983. Ils ont été divulgués par décision du comité des ministres de la Commission le 2 avril 1992.

13. Conseil de l'Europe, Cour européenne des droits de l'homme, Affaire Loizidou c. Turquie (40/1993/435/514), Strasbourg, 18 décembre 1996, pp. 19 et 21.
14. Affaire Loizidou, c. la Turquie, op. cit., p. 19.
15. Affaire Loizidou, c. la Turquie, op. cit., p. 15.
16. Eugene T. ROSSIDES, «Cyprus and the Rule of Law», *Syracuse Journal of International Law and Commerce*, Syracuse University College of Law, (USA), vol. 17, no 1, Spring 1991.
17. Bureau de Presse et d'information, République de Chypre, *Le Problème de Chypre*, Nicosie, 1995, p.95.
18. *Autocephalous Greek Orthodox Church of Cyprus v. Goldberg & Feldman Fine Arts, Inc.*, 917 F. 2d 278 (7th Cir. 1990), reh'g denied, No. 89-2800 (Nov. 21, 1990).
19. À ce sujet, voir entre autres les Rapports annuels d'Amnistie internationale et ceux du Département d'État américain.
20. Barbara DELCOURT et Olivier CORTEN, « la face cachée du nouvel ordre mondial : l'application discriminatoire du droit international » in *Association Droit des gens 1993, À la recherche du nouvel ordre mondial - I, Le droit International à l'épreuve*, Paris, Éditions Complexe, 1993, p. 30.
21. Ibid., p. 31
22. Ibid., p. 31.
23. Ibid., p. 23.
24. Eugene T. ROSSIDES, op. cit., pp. 79-80.
25. Ibid., p. 79.
26. Martin A. LEE, «Les liaisons dangereuses de la police turque», *Le Monde diplomatique*, Mars 1997, p. 9.
27. *Études helléniques / Hellenic Studies*, Vol. 4, no 2, Automne 1996, Montréal, pp. 192-200.
28. Philippe TEXIER, «Droits fondamentaux, Un combat sans cesse renouvelé», in *L'État du monde*, Paris, Éditions La Découverte, p. 37.
29. Ibid., p. 38.
30. Voir, par exemple, D. BOLLES, «Turkey as an Ally - Myth and Reality», in *The Rule of Law and Conditions on Foreign Aid to Turkey*, Washington, American Hellenic Institute, 1989.

Annexe I

European Commission of Human Rights

Applications Nos. 6780/74 And 6950/75

Cyprus Against Turkey

Report of the Commission

(Adopted on 10 July 1976)

(Excerpts)

Part IV - Conclusions

The Commission,

Having examined the allegations in the two applications (see Part II above);

Having found that Art. 15 of the Convention does not apply (see Part III);

Arrives at the following conclusions:

I. Displacement of persons

1. The Commission concludes by thirteen votes against one that, by the refusal to allow the return of more than 170 000 Greek Cypriot refugees to their homes in the north of Cyprus, Turkey violated, and was continuing to violate, Art. 8 of the Convention in all these cases.

2. The Commission concludes by twelve votes against one that, by the eviction of Greek Cypriots from houses, including their own homes, by their transportation to other places within the north of Cyprus, or by their deportation across the demarcation line, Turkey has equally violated Art.8 of the Convention.

3. The Commission concludes by thirteen votes against one that, by the refusal to allow the return to their homes in the north of Cyprus to several thousand Greek Cypriots who had been transferred to the south under inter-communal agreements, Turkey violated, and was continuing to violate, Art. 8 of the Convention in all these cases.

4. The Commission concludes by fourteen votes against one with one abstention that, by the separation of Greek Cypriot families brought about by measures of displacement in a substantial number of cases, Turkey has again violated Art. 8 of the Convention.

II. Deprivation of liberty

1. "Enclaved persons"

(a) The Commission, by eight votes against five votes and with two abstentions, concludes that the curfew imposed at night on enclaved Greek Cypriots in the north of Cyprus, while a restriction of liberty, is not a deprivation of liberty within the meaning of Art. 5(1) of the Convention.

(b) The Commission, by twelve votes with two abstentions, further concludes that the alleged restrictions of movement outside the built-up area of villages in the north of Cyprus would fall within the scope of Art. 2 of Protocol No. 4, not ratified by either Cyprus or Turkey, rather than within the scope of Art. 5 of the Convention. It is therefore unable to find a violation of Art. 5 insofar as the restrictions imposed on Greek Cypriots in order to prevent them from moving freely outside villages in the north of Cyprus are imputable to Turkey.

2. "Detentions centres"

(a) The Commission, by thirteen votes against one, concludes that, by the confinement of more than two thousand Greek Cypriots to detention centres established in schools and churches at Voni, Gypsou and Morphou, Turkey has violated Art 5(1) of the Convention.

(b) The Commission, by thirteen votes against one, further concludes that, by the confinement of Greek Cypriots to private houses in Gypsou and Morphou, where they were kept under similar circumstances as in the detention centres, Turkey has equally violated Art. 5(1).

(c) The Commission, by ten votes against two with two abstentions, finally concludes that, by the confinement of Greek Cypriots to the Kyrenia Dome Hotel after 14 August 1974, Turkey has again violated Art. 5(1).

3. "Prisoners and detainees"

(a) The Commission, by thirteen votes against one, concludes that the detention of Greek Cypriot military personnel in Turkey was not in conformity with Art. 5(1) of the Convention.

(b) The Commission, by thirteen votes against one, concludes that the detention of Greek Cypriot civilians in Turkey was equally not in conformity with Art. 5(1).

(c) Considering that it was unable to establish the imputability to Turkey under the Convention of the detention of 146 Greek Cypriots at Saray prison and Pavlides Garage in the Turkish sector of Nicosia, the Commission, by ten votes against two with two abstentions, does not consider itself called upon to express an opinion as to the conformity with Art. 5 of the detention of Greek Cypriot prisoners in the north of Cyprus.

(d) The Commission, by 14 votes against none, with two abstentions, has not found it necessary to examine the question of a breach of Art. 5 with regard to persons accorded the status of prisoners of war.

4. Final observation

The Commission, by seven votes against six with three abstentions, decided not to consider as separate issue the effect of detention on the exercise of the right to respect for one's private and family life and home (Art. 8 of the Convention).

III. Deprivation of life

The Commission, by fourteen votes against one, considers that the evidence before it constitutes very strong indications of violations of Art 2 of the Convention by Turkey in a substantial number of cases. The Commission restricted the taking of evidence to a hearing of a limited number of representative witnesses and the Delegation, during the period fixed for the hearing of witnesses, heard eye-witnesses only concerning the incident of Elia. The evidence obtained for this incident establishes the killing of twelve civilians near Elia by Turkish soldiers commanded by an officer contrary to Art. 2.

In view of the very detailed material before it on other killings alleged by the applicant Government the Commission, by fourteen votes against one, concludes from the whole evidence that killings happened on a larger scale than in Elia.

There is nothing to show that any of these deprivations of life were justified under paras. (1) or (2) of Art. 2.

IV. ill-treatment

1. The Commission, by twelve votes against one, finds that the incidents of rape described in the cases referred to and regarded as established constitute «inhuman treatment» and thus violations of Art. 3, for which Turkey is responsible under the Convention.

2. The Commission, by twelve votes against one, concludes that prisoners were in a number of cases physically ill-treated by Turkish soldiers. These acts of ill-treatment caused considerable injuries and at least in one case the death of the victim. By their severity they constitute «inhuman treatment» and thus violations of Art. 3, for which Turkey is responsible under the Convention.

3. The Commission, by twelve votes against one, concludes that the withholding of an adequate supply of food and drinking water and of adequate medical treatment from Greek Cypriot prisoners held at Adana and detainees in the northern area of Cyprus, with the exception of Pavlides Garage and Saray prison, again constitutes, in the cases considered as established and in the conditions described, «inhuman treatment» and thus a violation of Art. 3, for which Turkey is responsible under the Convention.

4. The Commission, by twelve votes against one, concludes that the written statements submitted by the applicant Government constitute indications of ill-treatment by Turkish soldiers of persons not in detention.

V. Deprivation of possessions

The Commission, by twelve votes against one, finds it established that there has been deprivation of possessions of Greek Cypriots on a large scale, the exact extent of which could not be determined. This deprivation must be imputed to Turkey under the Convention and it has not been shown that any of these interferences were necessary for any of the purposes mentioned in Art. 1 of Protocol No. 1. The Commission concludes that this provision has been violated by Turkey.

VI. Forced labour

The Commission, by eight votes against three votes and with one abstention, finds that the incompleteness of the investigation with regard to the allegations of forced labour does not allow any conclusions to be made on this issue.

VII. Other issues

1. The Commission, by twelve votes against one vote and with three abstentions, considers that no further issue arises under Art. 1 of the Convention.

2. The Commission, by thirteen votes against one vote and with two abstentions, has found no evidence that effective remedies, as required by Art. 13 of the Convention, were in fact available.

3. Having found violations of a number of Articles of the Convention, the Commission notes that the acts violating the Convention were exclusively directed against members of one of two communities in Cyprus, namely the Greek Cypriot community. It concludes by eleven votes to three that Turkey has thus failed to secure the rights and freedoms set forth in these Articles without discrimination on the grounds of ethnic origin, race and religion as required by Art. 14 of the Convention.

4. The Commission, by twelve votes with four abstentions, considers that Art. 17 and 18 of the Convention do not raise separate issues in the present case.

Secretary to the Commission
(H.C. Krüger)

President of the Commission
(J. E.S. Fawcett)

Annexe II

European Commission of Human Rights

Application No. 8007/77

Cyprus Against Turkey

Report of the Commission
(Adopted on 4 October 1983)
(Excerpts)

Part IV - Conclusions

The Commission,

Having examined the allegations in this application (see Parts II and III above);

Having found that Art. 15 of the Convention does not apply (see Part I, Chapter 4);

Arrives at the following findings and conclusions:

1. Missing persons (para 123 above)

The Commission, having found it established in three cases, and having found sufficient indications in an indefinite number of cases, that Greek Cypriots who are still missing were unlawfully deprived of their liberty, in Turkish custody in 1974, noting that Turkey has failed to account for the fate of these persons, concludes by 16 votes against one that Turkey has violated Art. 5 of the Convention.

2. Displacement of persons and separation of families (paras 135, 136 above)

The Commission concludes, by 13 votes against two with two abstentions that, by her continued refusal to allow over 170 000 Greek Cypriots the return to their homes in the North of Cyprus, Turkey continues to violate Art. 8 in all these cases.

The Commission further concludes by 14 votes against two and with one abstention, that, in the cases of continued separation of families resulting from Turkey's refusal to allow the return of Greek Cypriots to their family members in the North, Turkey continues to violate Art. 8 of the Convention.

3. Deprivation of possessions (para 155 above)

The Commission concludes, by 13 votes against one and with three abstentions, that Turkey has violated Art. 1 of Protocol No 1.

4. Absence of remedies (para 158 above)

The Commission, in its examination of the merits of this complaint, does not find it necessary to add anything to its finding in the decision on admissibility.

5. Discrimination (para 162 above)

Having again found violations of the rights of Greek Cypriots under a number of Articles of the Convention in the present case, the Commission does not consider it necessary to add anything to its finding under Art. 14 in the previous case.

6. Position of Turkish Cypriots (para 165 above)

The Commission, having regard to the material before it, finds that it does not have sufficient available evidence enabling it to come to any conclusion regarding this complaint.

Secretary to the Commission
(H.C.Krüger)

President of the Commission
(C.A. Norgaard)

Annexe III
COUNCIL OF EUROPE

EUROPEAN COURT
OF HUMAN RIGHTS

Judgment delivered by a Grand Chamber

Case of Loizidou v. Turkey
(Merits)
(40/1993/435/514)

Turkey - denial of access to and interference
with property rights in northern Cyprus

I. The Government's preliminary objection *ratione temporis*

Turkish Government claimed *inter alia* that applicant's property had been irreversibly expropriated by virtue of Article 159 of «TRNC» (Turkish Republic of Northern Cyprus) Constitution of 7 May 1985, prior to Turkey's Declaration of 22 January 1990 accepting Court's jurisdiction.

Evident from international practice and resolutions of various international bodies that international community does not regard «TRNC» as State under international law and that Republic of Cyprus remains sole legitimate Government of Cyprus —Court cannot therefore attribute legal validity for purposes of Convention to provisions such as Article 159 of 1985 Constitution— accordingly, applicant cannot be deemed to have lost title to property —alleged violations are thus of continuing nature.

Conclusion: objection dismissed (eleven votes to six).

II. Article 1 of Protocol No. 1

A. Imputability issue

Obvious from large number of troops engaged in active duties in northern Cyprus that Turkish army exercises effective overall control there —in circumstances of case, this entails Turkey's responsibility for policies and actions of «TRNC»— thus, denial to applicant of access to property in northern Cyprus falls within Turkey's «jurisdiction» for purposes of Article 1 of Convention and is imputable to Turkey —establishment of State responsibility does not require examination of lawfulness of Turkey's intervention in 1974.

B. Interference with property rights

Applicant remained legal owner of land, but since 1974 effectively lost all control, use and enjoyment of it — thus, continuous denial of access amounts to interference with rights under Article 1, Protocol No. 1 —Turkish Government have not sought to justify interference and Court does not find such complete negation of property rights justified.

Conclusion: violation (eleven votes to six).

III. Article 8 of the Convention

Since applicant did not have home on land in question, no interference for purposes of Article 8.

Conclusion: no violation (unanimously).

IV. Article 50 of the Convention

Conclusion : question reserved (unanimously).

CONSEIL DE L'EUROPE

COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

Arrêt rendu par une grande chambre

Affaire Loizidou c. Turquie
(Fond)
(40/1993/435/514)

Turquie - déni d'accès et ingérence
dans des droits de propriété au nord de Chypre

Arrêt

I. Exception préliminaire du Gouvernement (incompétence *ratione temporis*)

Le gouvernement turc affirme notamment que la propriété de la requérante a fait l'objet d'une expropriation irréversible par le jeu de l'article 159 de la Constitution du 7 mai 1985 de la «RTCN» («République turque de Chypre du Nord»), antérieurement à la déclaration du 22 janvier 1990 par laquelle la Turquie reconnaît la juridiction obligatoire de la Cour.

Il ressort de la pratique internationale et des résolutions de diverses organisations internationales que la communauté internationale ne tient pas la «RTCN» pour un État au regard du droit international et que la République de Chypre demeure l'unique gouvernement légitime de Chypre —la Cour ne peut ainsi attribuer une validité juridique aux fins de la Convention à des dispositions comme l'article 159 de la Constitution de 1985— la requérante ne peut donc passer pour avoir perdu son droit sur ses biens —les violations alléguées revêtent donc un caractère continu.

Conclusion: rejet (onze voix contre six).

II. Article 1 du Protocole no 1

A. La question de l'imputabilité

Le grand nombre de soldats participant à des missions actives dans le nord de Chypre atteste que l'armée turque exerce en pratique un contrôle global sur cette région —dans les circonstances de la cause, cela engage la responsabilité de la Turquie à raison de la politique et des actions de la «RTCN» —ainsi, le déni de l'accès de la requérante à ses biens dans le nord de Chypre relève de la «juridiction» de la Turquie au sens de l'article 1 de la Convention et est imputable à la Turquie— l'établissement de la responsabilité de l'État n'impose pas d'examiner la légalité de l'intervention de la Turquie en 1974.

B. Ingérence dans les droits de propriété

La requérante est demeurée propriétaire légale des biens mais a perdu depuis 1974 toute maîtrise, usage et jouissance de ceux-ci - le refus continu de l'accès constitue une ingérence dans les droits garantis par l'article 1 du Protocole no 1 —le gouvernement turc n'a pas tenté d'expliquer cette ingérence et la Cour considère comme injustifiée la négation totale des droits de propriété survenue.

Conclusion: violation (onze voix contre six).

III. Article 8 de la Convention

Le domicile de la requérante ne se trouvant pas sur le terrain dont il s'agit, absence d'ingérence aux fins de l'article 8.

Conclusion: non-violation (unanimité).

IV. Article 50 de la Convention

Conclusion: question réservée (unanimité).

Notes on Anti-Semitism in Modern Greece

Alexander Kitroeff*

RÉSUMÉ

Ce court article offre une première interprétation quant à la nature des relations entre chrétiens et juifs et s'interroge sur les causes de l'antisémitisme dans la Grèce moderne. S'attardant surtout à une période qui s'étend des années 20 à la fin des années 40, l'auteur affirme d'une part que tant les côtés positifs que les côtés négatifs de cette relation ont été déterminés par la politique. D'autre part, il avance que l'antisémitisme s'est relativement peu appuyé sur des théories religieuses ou philosophiques ayant trait à la race. L'article s'inspire fortement d'un exposé que l'auteur a fait à une conférence de la Société hellénique de littérature, au printemps de 1996 à New-York. Puisqu'il s'agit ici d'une synthèse de la recherche de l'auteur et des travaux d'auteurs cités dans cet article, il n'y a pas de notes de référence.

ABSTRACT

This short article offers a preliminary interpretation of the nature of Christian-Jewish relations and of the causes of anti-semitism in modern Greece. Focusing primarily in the period beginning in the 1920s and ending in the 1940s, it argues that both the positive and the negative sides to this relationship have been politically determined and that anti-semitism in Greece has relied relatively little on religious or philosophical/racial theories. The article is closely based on a presentation the author made to a conference held by the Hellenic Literature Society in New York City in the Fall of 1996. Since this is a synthesis of the author's own research and of the work of authors mentioned in the article, there are no footnotes.

Errikos Sevillas, a member of the Jewish community of Athens, writing about the pre-WWII era in his diary, that chronicles his survival at Auschwitz maintains that the Jews in Greece did not know what anti-semitism was, for they had never encountered it in this blessed land.

Applied to the Greek-Jewish experience as a whole, this is an exaggerated claim. It does, nevertheless, reflect the experiences of the Jews in Athens and one or two other Jewish communities in «Old Greece» —the original territory that was Greece after the 1821 revolution. Those communities were Rumanian Jews, who had settled in the Greek lands sometime after the Jewish dispersion of

*Haverford College

70AD, and who by the late 19th century appeared to be thoroughly assimilated into Greek society. With the exception of the revolutionary 1820s, when Romaniot communities suffered in the Peloponnese, the establishment of the Greek state in the 1830s and the introduction of a constitution in the following decade offered protection to the Jews of Greece and provided the framework for an untroubled presence within the confines of the Greek state.

By the time Errikos Sevillas was born in 1901 there were no serious anti-semitic incidents reported in the press. A recently produced list of the books published in Greek between 1864 and 1900, a list that included many translated books, shows little evidence of the kind of anti-semitic literature that was widespread in other parts of Europe at the time. The anti-semitic literature that did appear was derivative, comprising of translations of foreign language works.

Greece's gradual territorial enlargement meant the incorporation of additional Jewish communities that differed, historically, from the Romaniots of the southern mainland. First came the Jews of the Ionian islands, given to Greece in the 1860s. The Ionian islands had a long history of Venetian rule, during which the Jews formed ghettos in those cities and thus lived apart from the local Greek Orthodox population. This historical separation may lie at the root of an ugly incident in the town of Zakynthos that began with the standard anti-semitic practice of accusing the Jews of using the blood of Christian children in their religious ceremonies —the so-called blood-libel accusations. The Athens intelligentsia, that had welcomed the Jews of the Ionians into Greece a little earlier, was vociferous in condemning the incident in the press. The topic displaced all others from the front pages of the Athenian newspapers and editorials called upon the authorities to take immediate measures against the perpetrators of the anti-jewish riot that followed on that island. Tension between Jews and Christians on another Ionian island, Corfu, because of blood libel accusations in 1891 was greeted with similar concern in the pages of the Athenian press.

The second greatest addition to the Jewish presence in Greece came at the end of the Balkan Wars of 1912-13 when Thessaloniki and its large, 90 000 strong Jewish community was incorporated into Greece along with several other smaller communities based in other Macedonian towns. The Salonica Jews were Sephardic Jews, and being under the Ottomans had retained their cultural characteristics; they were the largest ethnic group in the city and aside from playing a crucial economic role they had fostered a broad range of religious, civic and cultural activities. The labor organizations the Salonica Jews created were the first in the Balkans, and they played a central role in the emergence of socialist ideology in Greece and the rest of the Balkans. In short, Salonica was the most important Jewish center in the Near East at the time.

Thessaloniki's economic transition from being the commercial capital of the Balkans to becoming an important but nevertheless provincial economic center of Greece was traumatic. So was the transition the Jews suffered from being the major ethnic group in a cosmopolitan city to becoming an ethnic minority in a city that now belonged to a particular nation state. Nevertheless, the Greek government under Venizelos protected the liberties and the interests of the Jewish community. The Greek authorities took steps against anti-semitic outbursts that occurred when the Ottoman troops left the city, and the community was allowed to preserve its cultural autonomy and its distinctiveness. Locally, however, feelings of animosity persisted and almost certainly are to blame for a fire that swept through one of the city's center, that was mainly Jewish, leaving almost 40 000 persons homeless. Officially sponsored reconstruction and the new city plan allowed the local authorities to prevent massive resettlement of the Jews in the central parts of the city.

After 1922 the climate worsened much more explicitly for the Jews. The influx of Asia Minor refugees created increasing tensions between them and the Jews as economic competition and the struggle for resources sharpened. The same applied to other areas of Greece where, in fact the animosity between local and Asia Minor Greeks was unrestrained. The ethnic stand off was reflected in the ballot box where the refugees voted for Venizelos and the indigenous Greeks for their opponents —the pro-Venizelist administrations soon reversed the earlier benevolent attitude toward the Jews: an obligatory Sunday holiday was imposed in 1924 and in a series of measures Jewish education was entirely hellenized. Finally, separate Jewish electoral colleges were introduced because of the critical role Jewish voters were playing in shaping Thessaloniki's electoral returns. The Greek government, eager to preserve the well-being of the refugees was taking measures that were detrimental to the interests of the city's Jewish element. Small, local, extremist anti-semitic organizations appeared in Thessaloniki in the late 1920s and one of them was responsible for a fire that destroyed the Jewish Campbell neighborhood of the city in 1931.

There were, nevertheless, certain spheres of life in Greece where Jews were prominent, the best example being the communist and labor movements which they had helped establish.

The interwar period ended with a dictatorship that was established by General Metaxas in 1936 and that was a period in which the increasingly difficult conditions of the Jews in northern Greece were not significantly alleviated.

Although the Metaxas dictatorship put an end to such activities and itself stayed away from the anti-semitic policies witnessed elsewhere in Europe, it did, nevertheless, exhibit a degree of hostility toward the Jews. Thus, by the eve of WWII the numbers of the community in Thessaloniki had dropped from 90.000 down to 50 000. Overall, conditions had worsened for the Jews in northern Greece, certainly since 1922.

How can we understand Greek-Jewish relations in the nineteenth century through to the eve of World War II? If we adopt a comparative approach the overall picture is a positive one, only because both regionally and in a broader European context a great deal worse was going on. The type of anti-semitism that spread through Europe from France to Russia at the turn of the century was not even faintly echoed in Greece. The gruesome anti-semitic measures adopted in places such as Germany and Romania make the destruction of the Campbell district seem as a relatively minor affair. Finally, the faster speed with which Jewish education was nationalized elsewhere in the Balkans, and in Turkey, make the pace of hellenization seem very slow and gradual. Why exactly the official «hellenization» campaign was slower is open to debate, its effects, nevertheless were to help preserve Jewish identity within Greece.

Yet, rather than comparing Greece with other nation states, I believe it is important to try and understand the roots or the nature of anti-semitism as it appeared in Greece. It seems to me that anti-semitism in Greece has two sources: the first is the judeo-phobia preached either by the Church or other spokesmen of Greek Orthodox Christianity. It echoes the ideas propagated very early on by Christian sources, the idea that the Jews killed Christ and so on and so forth. This judeo-phobia is rampant on the village-level and in provincial towns (where often no one has ever seen a Jew) but less evident in large urban centers. The second source of anti-semitism lies not in misguided religious beliefs but in political and economic interests. It is a very specific phenomenon that appears only in time of ethnic and economic friction as was the case with interwar Thessaloniki. It really represents the use of anti-semitism to further political and economic interests. It appears at a grass roots level but also at the level of political elites, as in the case of the venizelists after 1922.

There are no other significant sources of anti-semitism in Greece similar to the philosophical kind that emerged in other parts of Europe in the late nineteenth century. Biological racism simply did not take root in Greece. To be sure, other European ideas were absorbed and disseminated in Greece, including Darwinian theories of descent, but racism was not a concern to an intellectual world because it was seen as less relevant than other ideas to Greece's irredentist project. It may sound paradoxical, but the conceptual ingredients of Greek cultural, «ethnic» nationalism precluded the type of elements that bred anti-semitism elsewhere in Europe at the time. This may very well be the result of a historical coincidence, but nonetheless, Greek nationalism was becoming very inclusive in the late nineteenth century: the struggle over Ottoman-held Macedonia required the broadest and most flexible definition of nationhood by those nation states laying claim to its territories. The largest numbers of «co-nationals» one could claim in that region, the more chances they were that the Great Powers would look favorably on territorial claims. Accordingly, the Greeks arrived at an extraordinarily loose definition of Greekness, one that defined as «Greeks» persons who did not even speak Greek but who sent their children to Greek schools.

Of the two active sources of anti-semitism in Greece, it is the socio-economic one rather than the religious that has provided a basis of mobilization, as witnessed in interwar Thessaloniki. Greek Orthodoxy, though it is considered an integral part of Greek culture, has not functioned as the basis of any sustained political mobilization after the demise of the Russian party in the 1850s. This may also sound paradoxical, given the frequent uses of religious imagery that the Greek nation-state has employed throughout the nineteenth and the twentieth centuries. Yet if one looks beyond the uses of myths and symbols, one would be hard-pressed to come up with many examples of religiously inspired political mobilization. Confessionally-based political parties and politics are not the norm in Greece, or in any other country where Orthodoxy is the major religion.

This is because the explicitly modernist orientation of Greek party politics, beginning in the nineteenth century, sat awkwardly with the traditionalist-oriented aura of Orthodoxy. Politics, promising progress, used clientelism and the promises of favors bestowed by the state to incorporate the Greek countryside into the modern polity. We can think of political clientelism as a mechanism linking the village to the modernity and modernization that Athens promoted. Religion, on the other hand, stands as a counter force, affirming the roots of the villagers to their locality and their traditions. From protests over the translation of religious texts in the spoken rather than the formal language all the way to protests against government sanctioned nudist beaches, the Church, and religion, have stood against the government's concept of innovation or progress in twentieth century Greece. Strikingly different gender roles accentuate that division. There is a dramatic contrast, in fact, between the wealthy male notables engaging in clientelism and the poorer, female peasants standing as the guardians of the faith, mixing that role with distinctly anti-modernist practices linked with myths and magic. No wonder modernist politics chose to stay away from employing Orthodoxy as a mobilizing factor.

The political nature of elite-sponsored anti-semitism is evident not only in the volte-face the Venizelists made in the way they treated the Jews in the inter-war period. The political roots of the treatment of the Jewish element by the major interwar parties has been perceptively analyzed in the standard book on that period of Greek politics, George Mavrogordatos' *Stillborn Republic; Social Coalitions and Party Strategies in Greece, 1922-1936* published in 1983.

The Thessaloniki Jews were a crucial element in deciding hard fought electoral campaigns in that city between the Venizelist Liberals and the Populists. Since the Liberals were closely associated with the refugees and had, for that reason, taken measures that were detrimental to the interests of the Jews (the economic competitors of the refugees), the Populists were able to successfully attract Jewish voters. It appears, therefore, that attitudes towards the largest Jewish community in the country were politically motivated.

Equally significantly, the fundamentally political determinants underlying the state of Greco-Jewish relations are verified, I believe, when we look at what happened during World War II when Greece was occupied by the Nazis. This may not be a useful exercise, given that almost 90% of the 65 000 Greek Jews were deported to the death camps beginning in 1943. Nevertheless, this horrifyingly high percentage was due mostly to Nazi effectiveness rather than due to inactivity of the rest of the Greek populations. Two points have been made and documented in the literature that has studied the holocaust in Greece. First, the Nazis got minimal support in executing the roundups —there was no segment of the political world prepared to create a Greek Vichy and all that it meant for the French Jews. To be sure, there were collaborators in occupied Greece, but collaboration was not institutionalized beyond a rubber stamp quisling government and even that brought itself to protest against measures directed against the Jews. Persons in official positions, and on the ideological right, the head of the Greek Church Archbishop Damaskinos, and Athens Police Chief Angelos Evert were opposed to the Nazis and protected the Jews in Athens as did a number of other individuals.

Secondly, the left-wing resistance groups that were, in political terms, diametrically opposed to the Nazis, did the most to protect the Jews and help escape to the mountainous liberated areas or to Palestine via Turkey. This was the case in Athens and elsewhere such as the town of Volos. It is important to stress that it was the left-wing resistance groups EAM/ELAS that aided the Jews —the rightist resistance group EDES cannot boast of any initiatives in that direction. Unfortunately, the resistance groups did not have easy access to Thessaloniki and that, coupled with the ease that the Germans could identify the less assimilated Jews made the protection of the Salonica Jews almost impossible. The degree to which the elder generation was unassimilated played an unfortunately cruel role when the Nazis moved against the Jews. Some Jews that were able to leave the city decided, fatefully, to return in order to help their families. We should also take into account the probability of a greater unwillingness by the local population to offer help, a legacy of the earlier political animosities.

The correlation between political activism against the Axis and the willingness to help the Jews underscores the connection between political interests and attitudes toward the Jews. Clearly this view is presented here in a roughly hewn form and it requires further elaboration. Nonetheless, the historical record indicates the pre-eminence of «politics» over either philosophical or religious concerns in the relationship between the modern Greeks and their Jewish compatriots. Those groups and individuals who were actively resisting against the Nazis took steps to protect the Jews when the gruesome mechanism for their destruction was put into motion in Greece. The statements issued by the left-wing EAM/ELAS leadership equated the struggle to liberate Greece with the struggle to save the Jews. The politics of the anti-Nazi struggle thus presupposed a sense of sameness

and brotherhood between Christians and Jews. Finally, the integrated role of many Greek Jews in the resistance movements that they joined suggests that a common anti-fascist ideology brought Greek Christians and Jews together, the same way socialist ideology had done so earlier in the twentieth century.

One should not, however, exaggerate the significance of this support and solidarity and use it to white-wash the state of Christian and Jewish relations in the 1940s, let alone during the modern era more generally. To suggest that anti-semitism in Greece was primarily politically motivated is not to say that it was less pernicious, or indeed that other sources of anti-semitism did not mar relations between Christians and Jews. Nor was anti-semitism eradicated in the 1940s —proof of that was the less than welcoming official attitudes towards the survivors who returned from the camps. Yes, Greece was entering a highly polarized political moment that led to a civil war in 1947-49, but that is hardly an excuse. The post 1945 period is even less well known than the earlier ones and we will have to await the results of more research. Indeed, the Greek-jewish relationship is not all that well known for the previous eras although a series of valuable works are being produced that are providing a more comprehensive picture. Among the scholars who have published on this topic in English and are continuing their research are Steven Bowman, Yitchak Kerem, Mark Mazower and Rena Molho; also, the *Journal of the Hellenic Diaspora*, a biannual Greek studies publication based at West Chester University PA, published articles on the Greek Jews regularly. Many works have also been published recently in Greece, with the help of a society for the study of Greek Jewry established in Thessaloniki. The naming of Thessaloniki as the «cultural capital» of Europe has prompted work directed towards discovering the city's cosmopolitan past including its rich Jewish heritage, and this is also something that will contribute to the better understanding of Greek-Jewish relations.

As research continues, we may be permitted some qualified conclusions about Greek-Jewish relations in the modern era through the 1940s. A case can be made that those relations have been underwritten by political factors, rather than religious or philosophical ones. The relationship between Greek Christians and Jews has experienced positive and negative moments, and in both cases political interests has determined the attitudes of the Christian Greeks. To the extent that we can shape our political identity and interests more rationally and consciously than we can more «viscerally» held religious and philosophical beliefs, we can say that anti-semitism in Greece can be preempted now and in the future. That will not bring back the thousands who perished at the hands of the Nazis, nor will it restore the richness that the Jews imparted to life in Greece. But the elimination of anti-semitism will enhance and widen civil liberties and democracy in Greece and that is the best memorial with which we can honor the memory of the Greeks, Christians and Jews, who perished at the hands of Nazism.

BIBLIOGRAPHY

Steven BOWMAN, *The Holocaust in Greece*, Jerusalem: Yad Vashem, forthcoming.

Alexander KITROEFF, *Wartime Jews: the Case of Athens*, Athens: Hellenic Foundation for European and Foreign Policy, 1995.

George Th. MAVROGORDATOS, *Stillborn Republic: Social Coalitions and Partystrategies in Greece, 1922-1936*, Berkeley & Los Angeles: University of California Press, 1983.

Mark MAZOWER, *Inside Hitler's Greece: the Experience of Occupation, 1941-1944*, New Haven: Yale University Press, 1993.

Errikos SEVILLAS, *Athens, Auschwitz*, Translated by Nikos Stavroulakis, Athens, Lycabettus Press, 1983.

L. S. STAVRIANOS, «The Jews of Greece», *Journal of Central European Affairs* 8, October 1948.

Les droites en Grèce au premier XX^e siècle

Despina Papadimitriou*

ABSTRACT

The 1940s witnessed the emergence of the Greek Right and its institutional representations. This article analyzes both through the press, the forum where sensibilities were formed and ideologies were structured. It starts by tracing the appearance in the 1930s of Rightist sensibilities which morally undermined the traditional cleavage of the national schism and foreshadowed the Left-Right ideological division. The rhetoric of the extreme Right is analyzed at four points in its evolution: the counter-revolutionary movement of 1915-1916; the impact of the extreme Right-wing ideas on the society of the thirties; the Metaxas dictatorship and the populist extreme Right of the Civil War.

RÉSUMÉ

C'est à travers la presse —où se manifestèrent les sensibilités et se structurèrent les idéologies— qu'on étudie l'émergence des droites en Grèce et leur représentation dans la sphère institutionnelle de la Grèce des années quarante. On y analyse l'apparition des sensibilités de droite des années trente qui minaient moralement la rupture traditionnelle du schisme national en préfigurant la partition idéologique droite-gauche; ensuite, l'évolution du discours de l'extrême droite: le mouvement contre-révolutionnaire des années 1915-16, l'imprégnation de l'ultra-droite des années trente, la dictature métaxiste et l'extrême droite populiste de la guerre civile.

Les droites en Grèce n'existent pas avant la fin des années trente à l'exception du mouvement contre-révolutionnaire de la période qui va de 1915 à 1917, né en réaction à la politique de modernisation de Elefthérios Vénizélos, au sein du courant populiste de l'antivénizélisme ultra¹. La division de l'espace politique de la période qu'on pourrait appeler les années du premier schisme national, véhicule une vision duale des débats nationaux et politiques qui ne peut assurément pas être traduite en des termes d'une partition idéologique droite-gauche. Les deux grandes formations politiques opposées, les vénizélistes (libéraux) et les antivénizélistes, ralliés autour du roi pro-allemand Constantin 1^{er}, regroupent diverses tendances politiques, liées par la fascination du leader charismatique (Vénizélos pour les uns, le roi Constantin pour les autres) et par la volonté de mettre en vigueur ses prônes en utilisant même la politique de force.

*Université d'Athènes

Par ailleurs, il n'existe pas en Grèce un legs révolutionnaire —tel qu'en France— par rapport auquel s'affirment les idéologies, les cultures et les sensibilités des droites et des gauches. C'est pourtant dans le seul cadre de l'évènement —la Première Guerre mondiale²— que se structurent les deux familles de représentations politiques opposées: l'une visant à lier "le destin national" de la Grèce à celui des pays occidentaux, d'après le sentiment largement majoritaire dans le pays à la veille de la Grande guerre, et l'autre dénonçant "la conspiration du vénizélisme et des étrangers" (les Anglais et les Français) contre le roi et le pays³; de surcroît, le parti libéral avait une forte orientation vers la démocratie libérale, mais pas forcément vers la République en ce qui concerne la période du premier schisme, tandis que l'antivénizélisme de l'époque était, dans une large mesure, un mouvement réactionnaire. Les forces politiques conservatrices, agitées par les tendances modernisatrices du gouvernement de Vénizélos ainsi que par l'adhésion des socialistes d'Athènes au vénizélisme, se rassemblèrent autour du charisme royal, contre Vénizélos, sans parler du conservatisme en tant qu'exclusivité d'une seule formation politique⁴. D'autant plus que le gouvernement de Vénizélos de 1928-1932 favorisa l'établissement d'une démocratie bourgeoise fort orientée vers la suppression de l'agitation communiste.

Il faut donc nous garder des généralisations qui présentent le risque d'atténuer la particularité du schisme national de 1915-1936 qui, étudié dans la dimension de l'imaginaire politique, semble perdre sa dynamique idéologique. L'existence de deux systèmes de valeurs politiques ne peut donc suffire à rendre compte de la dimension du vénizélisme et de l'antivénizélisme, comme activités symbolique et mentalités collectives, très diverses dans ses expressions. En outre, ce partage idéologique ne doit pas dissimuler la spécificité de cette crise qui s'enracinait au plus profond des clivages de la société grecque comme celui entre la "vieille Grèce" et les "territoires nouveaux" et l'antithèse entre les autochtones et les réfugiés, dont les origines remontent à l'expansion territoriale rapide qui résulte des succès de la Grèce dans les guerres balkaniques (1912-1913)⁵.

En réalité, c'était le schisme national qui fut à l'origine d'une formation politique solide autour du trône: en encourageant le roi à exercer une politique personnelle et en l'appelant à sauver le pays, gravement menacé à leurs yeux, les antivénizélistes légitimaient la suprématie du pouvoir royal, expression de la "volonté générale", sur toute autre institution; le royalisme —assurant leur accession au pouvoir— est devenu le symbole de la lutte partisane.

La révolution qui suivit la débâcle d'Asie Mineure aboutit à deux développements majeurs pour le camp vénizéliste: d'un côté le processus vers l'autonomie, par degrés successifs, de la part des militaires vis-à-vis des dirigeants des partis politiques, et de l'autre, la division interne à la formation, au sujet du régime⁶. Alexandros Papanastassiou, partenaire de Vénizélos durant la période

1916-1920, fondateur de "l'Union démocratique"⁷ (1923) et chef de la lutte contre la monarchie, a reçu le soutien des militaires "républicains" et d'une petite faction du parti libéral⁸. Toutefois, la défense de la République avait un aspect moral: elle s'inscrivait dans un nationalisme né de "l'injustice" faite à la cause nationale par la monarchie; un nationalisme tourné vers l'intérieur, vers la monarchie, un nationalisme "républicain" qui n'était pas dans le droit fil de celui des années de la Grande guerre. La division des vénizélistes en républicains et libéraux constitutionnels n'empêcha pas l'instauration de la République (1924-1935) reconnue par les vénizélistes, par le Parti de l'opinion libre de Ioannis Métaxas et beaucoup plus tard, en 1932, par le Parti populaire, le grand parti de l'antivénizélisme. Le fait que les partis politiques aient reconnu la République n'a entraîné ni l'adhésion au pacte républicain, ni l'entrée de la démocratie dans les mœurs politiques. L'intervention de l'armée dans la politique, les putschs vénizélistes de 1933 et 1935, les luttes intestines, conduisirent au rétablissement de la monarchie et au glissement vers la dictature du 4 août 1936⁹.

Il serait aussi erroné d'accepter que l'opposition idéologique entre libéralisme et conservatisme recouvre celle de la gauche et de la droite¹⁰. Possédant un contenu dual, le libéralisme politique a servi d'aliment à la droite libérale et en même temps a nourri, à un certain degré, le socialisme démocratique¹¹. En outre, le républicanisme tout en constituant une force de mouvement et de progrès selon la conception moderne, en comparaison avec l'ordre établi représenté par la monarchie, doit être étudié dans les conditions particulières de la Grèce de l'entre-deux-guerres. En fin de compte le libéralisme et le conservatisme se combattaient, mais aussi coexistaient dans certains cas, indépendamment du conflit vénizélisme-antivénizélisme.

Les sensibilités de droite et l'esprit des années trente

L'émergence des droites en Grèce au milieu des années trente, loin de pouvoir être étudiée dans la sphère institutionnelle, peut être analysée dans la perspective des sensibilités qui se manifestent autour de deux thématiques:

1. La monarchie et la république,
2. La division et l'unité nationale.

Les sensibilités de droite se structurent à travers la remise en cause du système des valeurs et des représentations politiques issues du schisme national. Ces sensibilités ont été fabriquées à la faveur des crises des années trente à partir des éléments empruntés aux horizons idéologiques contemporains, ces visions du monde plus ou moins argumentées¹², formées dans la presse¹³, hors du discours

officiel des partis¹⁴. Ces horizons étaient nés d'une double appréhension: celle de la division du monde bourgeois —dans sa concomitance à la peur que l'avenir reste inscrit au legs du passé, aux réflexes de guerre civile engendrés par le conflit global tel que fut le schisme national— et celle de la subversion sociale¹⁵. C'est à travers le rapport intense entre l'"expérience" et l'"attente"¹⁶ que se développa la dynamique de ce courant, pénétré de l'idée que "les fondements de la morale" se trouvaient ébranlés à la suite d'une crise majeure de vingt ans qui avait fracturé "l'unité nationale"¹⁷, perçue plutôt comme unité du monde bourgeois. Notons qu'on repère pour la première fois le mot *ethnikofrones* qui désignait à l'époque tous ceux qui étaient fidèles à la "loyauté nationale", non seulement les antivénizélistes se disant souvent loyalistes (*nomimofrones*)¹⁸, mais surtout tous ceux qui appartenaient à l'ordre bourgeois. Ce mot dessinait la ligne de partage qui donna ses propres points de repère à l'époque de la guerre civile des années quarante.

L'apparition des sensibilités de droite fut liée à la conception "de l'état déplorable de la Grèce aux niveaux politique, économique, social et surtout moral"¹⁹, ainsi qu'à l'attente du rétablissement "de la paix morale"²⁰ et "de l'unité psychique"²¹. À cet égard, pour *Estia*, la solution était dans "la construction de la cohésion sociale, la réorganisation de la cité, l'assainissement de l'administration, le redressement du parlementarisme, la réforme de la politique gouvernementale, l'abolissement des partis personnels et la création des partis de principes"²². Le fait que ces journaux-là se montraient enclins à la séparation des partis bourgeois de ceux de la gauche et des éléments "subversifs" minait moralement la rupture traditionnelle qui paraissait approfondie après le putsch vénizéliste de mars 1935 et les purges opérées par l'État antivénizéliste. Contrairement à l'attitude de la droite durant le temps qui précéda le plébiscite de 1946 sur le retour du roi Georges II²³ —quand l'appel à sa force d'unir la nation et de combattre le communisme a légitimé l'exclusion de la communauté nationale des adversaires de la monarchie, qualifiés de communistes²⁴— la droite émergente des années trente manifesta sa volonté d'éviter les affrontements brutaux au sujet du plébiscite de novembre 1935. On lisait ainsi dans *I Proia* du 2 octobre 1935: "l'opposition idéologique d'un parti bourgeois démocratique aux adeptes de la monarchie constitutionnelle est négligeable en comparaison avec son opposition fondamentale au communisme, qui envisage la subversion révolutionnaire du régime bourgeois, royaliste ou pas".

En insistant sur ce qui unissait les deux formations politiques plutôt que sur ce qui les divisait, le journal soulignait qu'il n'y avait pas "d'opposition sociale fondamentale" entre les deux régimes bourgeois. C'est surtout par souci de la conciliation²⁵ et "du combat contre le schisme national"²⁶ que s'était fait l'engagement de ces journaux en faveur de la monarchie.

L'appel pourtant à l'unité nationale et à l'oubli du passé avait une portée qui dépassait le territoire couvert par ces journaux là²⁷. Toutefois, cette demande ne s'exprima pas dans le journal anticomuniste du Parti populaire *Vradyni*, qui à la veille des élections législatives de janvier 1936 propagea un discours d'une intransigeance significative²⁸. La lutte la plus fervente contre la conciliation nationale était pourtant menée par les journaux de l'antivénizélisme ultra qui était d'un tempérament extrémiste lié au mouvement contre-révolutionnaire de 1915. C'était le populiste *Esperini* (*Le Soir*), animé par une nostalgie du passé, — pas du même goût que celle des droites en France — qui appelait le peuple à “se contre-révolter” afin qu’il “se purifie du miasme vénizéliste”²⁹; dans *O Typos* (*La Presse*) on trouve le même appel à la “contre-attaque” et au meurtre contre les vénizélistes³⁰. Le propriétaire de l'*Esperini* A. Giannaros fut d'ailleurs le fondateur d'un groupuscule marginal, l'*Organosis Ethnikiston Ellinon* (Organisation des Grecs nationalistes) qui compta, selon le journal *Iméra*, 14 000 adhérents — des anciens combattants et des militaires de réserve — et se prétendit national-socialiste et aspirant au “redressement social” et “au bannissement de l'oligarchie vénizéliste, de la pourriture sociale et du chaos moral”³¹. Bien que pour ces journaux royalistes le vénizélisme et le communisme étaient indissociables, la lutte prioritaire était à mener contre le vénizélisme.

Le royalisme se présente comme l'idéologie du rassemblement national: pour l'*Ephimeris ton Ellinon* (*Journal des Grecs*), organe de presse de Ioannis Métaxas, paru en mai 1935 pour conduire et soutenir la lutte royaliste, l'enjeu du plébiscite fut “de choisir entre la reconstitution sur des bases conservatrices de l'État, voire une direction vers la droite, garantie par le trône, et le tournant vers la gauche, la décomposition et l'anarchie”³²; pour *Vradyni*, tous les Grecs, au-delà de leur adhésion partisane, tous ceux qui croyaient à la religion et à la patrie, devaient voter pour la restauration”³³. À la suite de l'association entre les votes pour la République et le renforcement du communisme, les tenants de la République se coupaient progressivement du corps organique de la Grèce.

Cette filiation n'était pas pourtant nouvelle: l'argument selon lequel la République constituait “l'antichambre du communisme” apparaissait dès 1923 dans quelques organes de l'antivénizélisme intransigeant, et l'anticommunisme se prononçait en faveur du royalisme. Comme dans la première phase du développement de l'anticommunisme français, quand l'antibolchévisme exprima la désapprobation vis-à-vis de tout ce qui arriva en Union soviétique ainsi que le rejet du fait révolutionnaire en général³⁴, le communisme de la Grèce des années vingt fut perçu comme l'idéologie du “vice” et des “révoltes”³⁵. C'est pourtant dans les années quarante que devait dominer le thème de la conspiration maléfique du communisme contre le monde civilisé, mais aussi — sur le plan intérieur — contre l'hellénisme et l'intégrité nationale. L'anticommunisme deviendra une sorte de *Weltanschauung* dans lequel se rejoindraient la droite classique et l'extrême droite.

L'ultra-droite des années trente

À la différence de l'association surtout antivénizéliste de A. Giannaros et celle fondée par le propriétaire du journal *Estia*, nommé "Organisation de l'État national souverain", les vraies organisations de l'extrême droite des années trente furent l'*Ethniki Enosis Ellados* (Union nationale de Grèce), nationaliste et antisémite³⁶, basée à Salonique qui pendant l'occupation a été nommée "Parti national-socialiste"³⁷, l'antisémite Parti national-socialiste de Macédoine, la *Sidera Irimi* (La Paix de fer), national-socialiste et anticapitaliste, l'organisation qui a fondé en 1934 le bimensuel *Ethnikosocialistis* (*National-socialiste*) et le petit Parti national-socialiste de G. Merkouris qui exaltait dans l'*Ethniki Simaia* (*Drapeau National*) l'État national-socialiste et s'en prenait au capitalisme, au parlementarisme et à "la démocratie dite populaire". Les lecteurs de ce quotidien, paru de juillet 1933 jusqu'à mai 1935, y trouvaient des thèmes sur "la nouvelle éthique politique" du national-socialisme, sur l'État corporatiste et l'assemblée des professions, sur la "pénétration communiste" et la "force morale" de la religion³⁸. Néanmoins, l'étude de l'extrême droite en Grèce en ce deuxième temps de son évolution ne peut être réduite à ces organisations et groupuscules de moindre portée. C'est ainsi que la banalisation de l'éventualité d'un coup de force et de l'instauration d'un pouvoir fort ainsi que l'exaltation des régimes musclés —dues à l'adhésion d'une large fraction de la presse et de la classe politique, à des idées antiparlementaires, autoritaires et réactionnaires— ont assuré la force d'imprégnation de l'ultra-droite. Les journaux firent souvent l'éloge des régimes fascistes, crédités d'une vigueur et d'une détermination énormes³⁹: "les nations vives", pour reprendre l'expression de l'*Estia*⁴⁰, qui, sans proposer la substitution d'une dictature totalitaire à la République ou l'abolition du parlement, préconisait "le renouvellement de la pensée politique qui forme le système gouvernemental" et "une dictature provisoire qui pourrait assurer un régime nouveau"⁴¹; "les nations qui ont aboli les libertés individuelles au profit de la nation", selon *Esperini* qui croyait fortement que ce modèle ne pouvait pas trouver d'adeptes "parmi les générations en déclin qui penchent vers le romantisme et l'indifférence envers le collectif"⁴². Si l'attraction exercée par le fascisme sur la presse de l'extrême droite et sur les organisations qui se réclamèrent de l'idéologie fasciste, fut orientée —du moins partiellement— vers le caractère nouveau des régimes fascistes, il n'en est pas de même des formations politiques classiques qui se montrèrent plutôt attirées par leurs tendances conservatrices. Pour *Kathimerini* le mouvement d'Hitler fut ancré dans l'esprit classique et dans les idées de l'idéalisme allemand du XIX^e siècle, et représenta le retour aux "traditions nationales" et la lutte contre le communisme⁴³. La défense de l'ordre bourgeois fut considérée comme l'essence du projet politique du fascisme, par le journal de droite aspirant le plus fortement à la dictature et proclamant une

“voie nouvelle”, une politique alternative, dite “le troisième état”⁴⁴; on n’y voit pourtant ni conception antibourgeoise ni élément plébéen comme dans le fascisme.

Pour le journal *Ephimeris ton Ellinon*, c’était l’attirance pour l’Action française qui primait: Léon Daudet et Charles Maurras “inspirent à ses adeptes de la bravoure et du dévouement qui surpassent les limites du sacrifice. Les royalistes français n’hésitent pas —constate-t-il en se référant notamment aux manifestations provoquées par l’Action française le 6 février 1934— à descendre dans les rues et à s’engager dans de réelles batailles contre leurs opposants démocratiques et contre l’État même”. Les Croix-de-Feu furent aussi considérées comme l’avant-garde du “mouvement vers le redressement moral du pays”; l’“agressivité” et la “discipline” qui caractérisaient tout à la fois les membres de cette organisation et la rendaient capable de “barrer la route à tout projet subversif”, étaient à la base d’une telle fascination.

Compte tenu de l’inefficacité supposée du système parlementaire à répondre aux besoins du pays —“un système d’avant-guerre qui a perdu son influence sur l’opinion publique”⁴⁵— la dictature fut considérée comme la seule solution; c’était seulement le contenu de la dictature préfigurée qui différait selon le profil de chaque journal: “dictature capitaliste”⁴⁶, “dictature populaire des classes ouvrières”⁴⁷, “dictature laocratique (du peuple)”⁴⁸. Dans ces journaux on ne trouve ni l’élaboration d’une idéologie structurée ni même une précision sur la dictature à laquelle ils aspiraient; le dénominateur commun de cette nébuleuse dictature reste pourtant le dénigrement du parlementarisme tel qu’il fut en Grèce.

Cela ne suffit pas à parler d’“imprégnation fasciste”, selon l’expression de Raoul Girardet, ni de remise en question des valeurs de la civilisation occidentale, mais plutôt de la prise de conscience d’une décadence nationale. On n’y trouve pas la condamnation du capitalisme, du libéralisme ni du matérialisme, ni le refus du monde bourgeois, hors assurément du territoire couvert par les organes de l’extrême droite. Il faut donc distinguer entre le projet politique de celle-ci et les finalités idéologiques d’un conservatisme plutôt traditionnel.

L’ultraconservateur *Estia* du 4 avril 1934, dénonce la lutte des classes parce qu’elle divise “les forces nationales”, conduit à l’engrenage fratricide et est par principe “une doctrine immorale”⁴⁹; ainsi “les doctrines de la toute-puissance de la matière” sont vues comme “dépassées à travers les corollaires de la science moderne”. Il s’agit d’un antimatérialisme fondé sur la primauté du spirituel et l’opposition à une culture politique hostile aux valeurs spirituelles. Ces thèmes seront plus répandus durant la guerre civile quand la rivalité entre le spirituel et le matériel⁵⁰ sera devenu le fondement du cadre conceptuel occidental, dominant à l’époque de la guerre froide. La conception selon laquelle le communisme

n'était pas une "idée" mais "un système qui asservait les idées et les opinions au profit de l'Empire des Soviets, un matérialisme acharné dans toutes ses manifestations"⁵¹, conduisit d'ailleurs à la dissociation du communisme de toute idéologie; le communisme fut assimilé au "profit personnel", à l'"utilité politique" et à tout "comportement criminel"⁵².

L'idéologie du régime métaxiste

Bon nombre de ces thèmes antimatérialistes ainsi qu'un anticapitalisme vague se trouvent dans divers journaux, sympathisants ou organes de presse de Métaxas durant les années qui précédèrent la dictature, mais aussi dans le discours officiel du régime; discours qui gardait un caractère plus aristocratique que populiste. De plus, les mesures prises en faveur des couches populaires ne constituèrent pas une politique populiste puisque elles n'ont pas promu de changements aux rapports de domination mais reflétèrent notamment la pratique du pouvoir paternaliste.

La dictature du 4 août, apparue comme la garantie de l'unité nationale, fut fondée sur des valeurs purement traditionnelles: la patrie, la religion, la famille, la communauté, la discipline, l'ordre, l'anticommunisme, la fidélité envers la monarchie et un nationalisme conservateur; ensuite, et à la faveur de la victoire remportée sur l'Italie, elle a servi à un modèle de régime nationaliste musclé, pour les nationalistes de l'extrême droite qui ont de toute façon repris plusieurs idées de Ioannis Métaxas. L'idéologie du 4 août présente les traits caractéristiques d'une tradition d'extrême droite qui, sans former pour autant un tout cohérent comme le fascisme, fut représentée dans plusieurs régimes de type autoritaire-paternaliste instaurés en Europe dans les années de l'entre-deux-guerres. C'est ainsi que parallèlement à l'appel au retour aux traditions nationales, on trouve le refus du libéralisme et de l'"individualisme excessif du XIX^e siècle développé dans les systèmes du parlementarisme"⁵³, qualifiés de responsables "de la destruction de l'ordre moral, social, politique et économique"⁵⁴; la condamnation de l'État parlementaire situé aux antipodes de l'État national qui mettrait "l'intérêt général au dessus des intérêts individuels"⁵⁵; la volonté de remettre en honneur le travail en le protégeant du marxisme et du capitalisme, qui le traitait de marchandise, ainsi qu'en lui redonnant sa propre valeur⁵⁶ —une conception morale du travail qui présente beaucoup de similitudes avec celle de la "Révolution nationale" de Philippe Pétain.

Les références de la dictature à l'organisation corporative de la société considérée comme le fondement des nouveaux États, le culte de la jeunesse, la conception du "nouvel État" selon laquelle celui-ci constitua une "révolution nationale" et un "État souverain", porteur de la "troisième civilisation grecque"⁵⁷,

mettent en évidence l'attraction exercée par le fascisme sur les partisans du régime. L'opposition à la lutte de classes exprima par ailleurs l'idée fondatrice de la tradition corporatiste selon laquelle la société ne devait se composer de classes antagonistes mais de groupements sociaux où seront incorporées toutes les classes productives. À la différence du régime parlementaire, dirigé par les grands intérêts capitalistes sur les principes libéraux, qui n'intervenait pas pour régler les conflits du travail, le "nouvel État" se veut État "souverain"⁵⁸ et, en même temps, "paternel et affectueux"⁵⁹. Le concept du corporatisme étatique pur, ainsi que l'assemblée des professions, ne pouvaient pas être appliqués au régime métaxiste dans la mesure où les structures socio-économiques de l'époque ne se prêtaient pas à un tel paradigme. Disons en passant que le corporatisme dans son acceptation première proposa une voie politique alternative à la société industrielle et au marxisme dès la fin du XIX^e siècle et exerça un attrait significatif dans les milieux fascistes et conservateurs de l'entre-deux-guerres⁶⁰.

Il reste que la ressemblance du régime métaxiste aux régimes fascistes proprement dits n'est pas évidente, même dans le cas de la fameuse EON (l'Organisation nationale de jeunesse), qui en apparence présentait quelques traits empruntés au modèle fasciste⁶¹. Toutefois, il n'existait pas de mouvement de masse, ni culte de la violence, ni activisme; il manquait aussi un culte exacerbé du chef qui doit être distingué de la promotion d'un culte autour du leader de l'État, pratiqué dans tous les régimes autoritaires. En fin de compte, le régime — étant considéré par l'organe de presse de l'Organisation nationale de la jeunesse comme un "changement" et Métaxas comme l'"animateur du changement" et le "nouveau maître national"⁶² — ne se voulait pas révolutionnaire comme en témoignent, entre autres, les professions de foi de leurs fondateurs.

Le populisme du mouvement contre-révolutionnaire et le national-populisme de l'extrême droite de la Guerre civile

Un véritable populisme fut articulé dans le premier temps de l'évolution de l'extrême droite en Grèce au sein du mouvement contre-révolutionnaire de 1915-16 qui, bien qu'il soit de courte durée, a contribué à y acclimater des comportements de guerre civile⁶³. Il prit naissance dans les conditions de la Grande guerre lorsque les antivénizelistes intransigeants se sentirent menacés par les initiatives du gouvernement libéral et exilés dans leur propre pays. Pourtant, pour appartenir à l'idéologie de la révolte contre l'héritage moderniste des Lumières, la contre-révolution grecque fut d'abord un mouvement politique — représenté dans la presse de l'antivénizélisme ultra, absent dans la production savante — dans lequel l'organisation, le programme et "la politique de la rue"

tenaient la priorité⁶⁴. Or, les contre-révolutionnaires grecs furent des adeptes d'une conception organique du politique. Néanmoins, dans la presse antivénizéliste on trouve le refus de l'utilitarisme anglais, du matérialisme et de l'individualisme, de la théorie libérale de l'État du XIX^e siècle et de la théorie démocratique, considérée comme émanant des principes de la révolution française, jugés étrangers à l'héritage de l'antiquité hellénique.

Le recours à la violence contre le complot vénizéliste fut présenté comme un acte complètement légal et impératif tandis que les Associations des réservistes (*Epistratoi*), fondées en 1916 pour la "protection" du roi et de la nation, furent qualifiées de "héros de l'ordre et de l'honneur de la patrie"⁶⁵. L'image de la décadence qui ressort de la Grèce vénizéliste fusionne avec le populisme au niveau du discours: au "complot meurtrier" du vénizélisme adhéraient entre autres "les gros commerçants, les banquiers, les armateurs, les gros entrepreneurs, les propriétaires de grosses usines", ainsi que tous ceux qui essayaient de troubler avec des "délicatesses théoriques constitutionnelles", l'"instinct infaillible et l'intuition claire du peuple"⁶⁶.

Durant la guerre civile, l'extrême droite qui fut représentée notamment par l'organisation X, ainsi que par la Révolution nationale-sociale et par d'autres groupes mineurs, eut un caractère national-populiste. Elle déclarait qu'elle représentait "les enfants honnêtes et héroïques de la classe agricole et ouvrière qui combattaient avec les classes moyennes urbaines contre cet amalgame félon réunissant un peu de tout, les capitalistes corrompus compris". Les capitalistes furent traités de "salauds de la ploutocratie oligarchique en vêtements dorés", de "collaborateurs camouflés", de "sangues de la classe ouvrière" et furent accusés d'avoir fait d'énormes donations au Parti communiste⁶⁷. La condamnation de l'"ancien régime des partis formé de vénizélistes, d'antivénizélistes et surtout de communistes", opposé aux "patriotes honnêtes et purs", aux "jeunes nationalistes Grecs"⁶⁸, appartient aussi à la thématique du populisme. À travers ces dénonciations, la présence d'un mouvement populiste est confirmée; un mouvement qui méprise les lois, les institutions, les partis et s'oppose fortement à une solution politique de la question grecque.

La politique dynamique de la droite⁶⁹ durant "le troisième tour" de la guerre civile en Grèce (1946-49) ne différait pas beaucoup de la politique des armes, la "guerre totale" contre les communistes, proposée par le général Georges Grivas et appliquée par son organisation, la X. Toutefois, jusqu'à ce que l'Amérique prenne en main l'initiative de la lutte mondiale contre le communisme, et jusqu'à ce qu'il y ait la polarisation extrême de la situation politique en Grèce, la guerre civile se déroule dans les dernières pages de la presse de droite, qualifiée d'"attaques de bandits à la conscience étrangère". Il reste que l'effet de réalité construit à travers cette narration des événements aboutit à une image plutôt édifiante. Le refus des

journaux de la droite d'accepter la réalité d'une guerre civile reflétait son hésitation à s'adapter au fait de l'effondrement de l'«idéologème» de l'unité nationale⁷⁰ et manifestait sa volonté de se défendre des impressions issues de reportages de journalistes étrangers sur les excès de la politique des gouvernements de droite, qui pourraient ternir son image.

À la différence de l'image minimaliste de la guerre civile rapportée dans la presse de droite jusqu'en 1947, la question grecque s'inscrit très tôt dans la dimension internationale à la faveur du discours mythique sur lequel l'extrême droite fait reposer son interprétation de la lutte fratricide. Celle-ci porta la marque d'une croisade en faveur de la protection de la démocratie et de la civilisation contre le complot universel du communisme. Cette vision du monde ne fut pas l'apanage de la seule extrême droite, mais elle s'étendit à toutes les tendances de la droite, qui y adhérèrent. «Toute l'humanité civilisée, lit-on dans le *Skapaneus tis Makronnisou* (*Pionnier de Makronnisos*) du juillet 1949, observe avec intérêt la lutte du peuple grec pour la protection des valeurs qui constituent la base de la civilisation occidentale et apprécie profondément les sacrifices de notre race en faveur de la liberté». L'opposition du «totalitarisme rouge, de la barbarie prolétarienne, qui adopta les moyens de la violence nazie», aux «démocraties occidentales fondées sur les libertés individuelles» constitue le thème central de la propagande anticommuniste⁷¹.

L'anticommunisme tel qu'il se présente dans la Grèce de la guerre civile se manifeste à un seul niveau: celui de la résistance à une menace étrangère, au slavo-communisme, dans lequel se fusionnent la peur de la subversion et toute une série de phobies diffuses concernant l'intégrité nationale, chargées du poids de la mémoire collective. Dans ce contexte, le journal de droite *Estia* du 28 janvier 1950 propose sa propre interprétation de la guerre civile qu'elle considère comme une guerre contre le panslavisme —une guerre dans le droit fil de la guerre contre le pangermanisme— en concluant que la direction générale de la lutte contre la Grèce est passée du Berlin à Moscou. Or, cette vision du conflit fondée sur son aspect extérieur relève des corrélations entre l'attitude devant les systèmes totalitaires —une des grandes questions de l'époque— et les phénomènes de la mémoire. Cela n'empêche en aucun cas l'élaboration d'une politique anticommuniste à finalité interne de la part de la droite ni l'imprégnation de la société à un degré important par le sentiment d'un danger intérieur et omniprésent.

Par ailleurs, la guerre civile est conçue par l'extrême droite comme raciale, pas au niveau purement biologique mais à celui d'une «biologie sociale» déterminée par les valeurs, l'identité nationale, la civilisation et la culture: «Il ne s'agit pas d'un combat de classes mais d'une guerre raciale [...] nous tenons à assurer la pérennité de notre Grèce, de notre religion, de notre famille». Aussi, dans sa conception droitière de l'histoire, la monarchie —enracinée dans le patrimoine

national— fut-elle considérée comme le seul régime propre au “caractère national” des Grecs, tandis que la République, assimilée à l’oligarchie, à la tyrannie, à l’anarchie, au “compagnonnage” et au communisme, fut exclue du patrimoine national⁷²: phénomène comparable à l’esprit de la politique de Vichy contre le souvenir même de la République parlementaire⁷³. Pour la droite classique, la monarchie constitua plutôt un facteur de stabilité et de prudence, capable d’assurer un certain consensus national et de promouvoir le bien de la nation.

Le fait que l’extrême droite de la guerre civile s’est définie par l’adhésion aux valeurs des démocraties occidentales, représenta un tournant dans l’évolution de son image. Tandis que la droite classique portait l’accent sur son appartenance à la communauté nationale en évitant de se dire de droite⁷⁴, l’extrême droite et la droite extrême revendiquaient hautement l’identité droitrière et se présentaient comme libérales, démocrates et en même temps populaires. Même en ce qui concerne l’anglophobie héritée du passé, elle s’exprima dans les conditions d’une polarisation excessive quand on assista à un usage outré par l’extrême droite du mythe du complot⁷⁵; un mythe qui s’étend aisément dans le temps et l’espace. Dans le cadre “des trois États confédérés —communisme, sionisme, franc-maçonnerie”— les Juifs apparaissaient en tête de la conspiration universelle contre la démocratie, le christianisme et l’hellénisme dans une combinaison du stéréotype négatif du Slave avec celui du Juif⁷⁶.

L’extrême droite, sans mépriser les joutes électorales, s’est présentée aux élections de 1946, à celles de 1950, qui ont vu le courant attaché à la tradition métaxiste obtenir une représentation parlementaire —et cela à cause de l’influence locale qu’avaient ses candidats—, et aux élections de 1951, cette fois-ci en collaboration avec la droite classique. Notons enfin que dans les conditions de la guerre froide, qui nourrissaient le climat de terreur légalisée, les droites victorieuses, en rompant intégralement avec la tradition du schisme national, déjà dénoncée, et en se rattachant à l’idéologie du Rassemblement national et populaire, forgèrent leur unité comme formation politique majeure de la Grèce de l’après-guerre.

NOTES

1. Nous y reviendrons plus loin dans l’article.
2. Voir Nicolas SVORONOS, *Histoire de la Grèce moderne*, 3e éd., Paris, Puf, 1972, pp. 89-91.
3. Despina PAPADIMITRIOU, *O Typos kai o Dichasmos*, (La presse et le schisme national), Thèse de doctorat, Université d’Athènes, 1990.

4. Voir C. SVOLOPOULOS, "Les Partis politiques en Grèce depuis l'indépendance jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale", *Balkan Studies*, 21(1), 1980, pp.21-31, p. 27.

5. George Th. MAVROGORDATOS, *Stillborn Republic; Social Coalitions and Party Strategies in Greece, 1922-1936*, Berkeley-Los Angeles-London, University of California Press, 1983, p. 280. Pour le rapport entre les conditions nationales, les clivages et le processus de démocratisation dans les pays d'Europe occidentale, voir Stein ROKKAN, *Citizens, Elections, Parties. Approaches to the Comparative Study of the Processes of Development*, Oslo, Universitetsforlaget, 1970, 1A, pp. 82-83, 96-129.

6. George Th. MAVROGORDATOS, *op.cit.*, p. 29.

7. Voir Nicolas SVORONOS, *op.cit.*, p. 97.

8. Voir *Patris (Patrie)*, 23-11-1923, 27-12-1923.

9. Voir S. BERSTEIN et P. MILZA, *Dictionnaire historique des fascismes et du nazisme*, Paris, Éd. Complexe, 1992, pp. 346-348.

10. Pour une telle interprétation du schisme national, voir Constantine SARANDIS, *The Emergence of the Right in Greece (1922-1940)*, Oxford University, D.Phil.thesis, 1979, pp. 18-27.

11. Voir Luc FERRY et Alain RENAUT, "Sur l'opposition droite-gauche: Tocqueville et Jaurès", *Le Débat*, no 33, janvier 1985, pp. 60-71; C.B. MACPHERSON, *The Life and Times of Liberal Democracy*, Oxford University Press, 1977.

12. Jean-François SIRINELLI, Éric VIGNE, "Introduction générale", in Jean-François SIRINELLI (dir.), *Histoire des Droites en France*, Paris, Gallimard, 1992, t.1, p. XXXVI.

13. L'étude de la presse est fondamentale dans l'interprétation des crises du premier XX^e siècle. Autrement dit, le schisme national fut, à un degré majeur, un "phénomène de propagande", tandis que les idéologies et les sensibilités des droites des années trente furent largement représentées dans la presse. Toujours est-il, en revanche, que la faiblesse de la droite dans la culture est une constante de l'histoire grecque contemporaine.

14. Il s'agit des journaux suivants: *Estia* (Foyer), indépendant, issu du camp vénizéliste, ultraconservateur, de droite dans l'immédiat de l'après-guerre; *I Proia* (Le Matin), antivénizéliste modéré; *I Kathimerini* (Le Quotidien), antivénizéliste militant (du Parti populaire) dans l'entre-deux-guerres, ensuite de droite, réputé pour la véhémence des analyses et l'air souvent provocant des éditoriaux de son propriétaire G.Vlachos.

15. On lisait dans l'Estia du 29 janvier 1936: "Tandis que les représentants du monde bourgeois s'épuisent dans des luttes fratricides sans but, les tenants de la révolution sociale et de la subversion, travaillent, s'organisent et font du progrès". Notons qu'on trouve parfois, en ces années-là, l'emploi du terme de "luttes fratricides" ou de "guerre civile" pour désigner le schisme national.
16. Sur ces notions, voir Reinhart KOSELLECK, *Futures Past. On the Semantics of Historical Time*, (trad. anglaise), Massachusetts and London, England, The MIT Press Cambridge, 1985, pp. 267-288.
17. Estia, 1-10-1935, I Kathimerini, 28-11-1935.
18. I Vradyni (Le Soir), 6-10-35, Athinaïka Néa (Les Nouvelles d'Athènes), 06-01-1936.
19. Estia, 19-04-1934.
20. Proia, 05-10-1935.
21. I Kathimerini, 19-10-1935.
22. 14-01-1936.
23. Sur les plébiscites de 1935 et de 1946, voir Nikos ALIVIZATOS, *Les institutions politiques de la Grèce à travers les crises 1922-1974*, Paris, 1979.
24. Sur le climat de terreur et les persécutions en 1945, voir les journaux du centre: Eleftheria (Liberté), 02-09-1946, Ta Néa (Les Nouvelles), 14-08-1946 —le mot apparaît en 1945 notamment comme "Centre démocrate". Ces journaux par opposition aux "extrêmes", "la droite extrême" et "l'extrême gauche" (les communistes) —lesquels s'éprenaient de la guerre civile— plaidaient pour une politique "d'apaisement". Cela pourtant n'a pas empêché le centre de rejoindre la droite, dès la fin de 1947, dans une politique d'anticommunisme instrumental. Notons aussi que pour la droite le centre n'existait pas, (voir sur ces points, en ce qui concerne la France, Danièle ZÉRAFFA, "À la recherche du centre dans la vie politique française (1962-1986)", *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, no 9, janvier-mars 1986, p. 82.
25. I Kathimerini, 31-10-1935.
26. Estia, 02-01-1936.
27. Sur l'angoisse de "finir avec la question du régime et de détendre la rage guerrière des groupes royalistes", voir l'Akropolis (Akropole) du 7 octobre 1935 et du 1 décembre 1935.
28. 24-01-1936.
29. 11-05-1932, 25-07-1932.
30. 01-10-1935.

31. Esperini, 07-07-1932, Iméra (Le Jour), 20-09-1931.
32. 09-10-1935. On rencontre pour la première fois dans la presse les termes "droite" et "gauche".
33. 01-10-1935.
34. Serge BERSTEIN - Jean-Jacques BECKER, *Histoire de l'anti-communisme en France*, tome 1:1917-1940, Paris, Olivier Orban, 1987, p. 336.
35. Anamorfosis (Réformation), 21-1-26, Drasis (Action), 24-11-1923, Protevousa (Capitale), 02-01-1921.
36. Voir David CLOSE, "Conservatism, authoritarianism and fascism in Greece, 1915-45", in Martin BLINKHORN (edit.), *Fascists and conservatives*, London, Unwin Hyman, 1990, pp. 200-217, p. 203.
37. Hagen FLEISCHER, *Stemma kai Svastika*, Athènes, Éd. Papazissis, p. 369.
38. 12-12-1934, 13-12-1934, 20-12-1934, 23-01-1935, 07-02-1935.
39. Sur l'attraction puissante du fascisme en France, voir Pierre MILZA, "L'ultra-droite des années trente", in *Histoire de l'extrême droite en France*, Paris, Éd. du Seuil, 1993, p. 182; Philippe BURRIN, *La Dérive fasciste. Doriot, Déat, Bergery (1933-1945)*, Paris, Éd. du Seuil, 1986.
40. 13-01-1934.
41. 19-04-1934.
42. 21-07-1932.
43. 21-02-1934.
44. Estia, 02-05-1934, 29-04-1934.
45. Akropolis, 04-02-1934, Esperini, 07-01-1934, Estia, 02-04-1934, Patris, 14-07-1928.
46. Estia, 02-04-1924, 09-04-1934, 29-04-34, 02-05-1934.
47. Akropolis, 04-02-1934.
48. Esperini, 05-01-1934.
49. 28-05-1934.
50. Voir Agon (Lutte), 15-05-1949 et Ephimeris ton Xiton (Journal des Xites), 20-01-1947.
51. Robert BRUYNEEL, *Les indépendants et la lutte contre le communisme*, Rapport au 1er Congrès national des indépendants, des paysans et de l'A.r.s. Eleuftérios PROKOS, *Ellinismos kai Kommounismos* [Hellénisme et communisme], tom.1, Athènes 1952, p. 140.

52. Antikommounistikos Agon (Lutte anticommuniste), mai 1963, p. 55, Ephimeris ton Xiton, 08-07-1946, 20-01-1947.
53. Neon Kratos (Nouvel État), sept. 1938, pp. 1-5.
54. I Neolaia (La Jeunesse), 05-11-1938, pp. 121-2.
55. I Neolaia, 15-10-1938, pp. 1-3.
56. Ergatiki Ellas (La Grèce du travail), 09-05-1937, p. 3.
57. Voir Georges CONTOGEOORGIS, *Histoire de la Grèce*, Paris, Hatier, coll. dirigée par Serge Bernstein et Pierre Milza, 1992, p. 392.
58. A.KAZAKOS, "L'arrachement du communisme", Ergatiki Ellas, 15-06-1938, p. 600.
59. Neon Kratos, sept.1937, pp. 1-5.
60. Antonis LIAKOS, *Ergasia kai politiki stin Ellada tou mesopolemou* [Travail et politique en Grèce de l'entre-deux-guerres], Athènes, Fondation de recherche et d'éducation de la Banque Commerciale de Grèce, 1993, p. 352.
61. Voir S. BERNSTEIN et P. MILZA, *op.cit.*, p. 347.
62. I Neolaia, 12-11-1938, pp. 153-4.
63. Voir Despina PAPADIMITRIOU, "I genesi tis ellinikis akras dexias" [La genèse de l'extrême droite en Grèce], Léviathan, no 14, 1993-94, pp.109-120.
64. Voir Arno MAYER, *Dynamics of Counter-Revolution in Europe 1870-1956. An Analytic Framework*, New York, Eranston, San Francisco, London, Harper Torchbooks, Harper & Row publishers, 1971.
65. Astrapi (Éclair), 15-05-1916, Chronos (Temps), 15-06-1916, 28-06-1916.
66. Chronos, 21-10-1916, 02-06-1916, Skrip, 11-02-1915, 17-02-1915.
67. Ephimeris ton Xiton, 01-03-1948.
68. Ephimeris ton Xiton, 17-03-1947.
69. À la droite monarchiste, représentée aux élections de mars 1946 par la Formation unie des nationalistes, appartenaient le Parti populaire et deux autres partis issus du camp vénizéliste, l'un d'entre eux recruté dans les rangs des vénizélistes qui n'étaient pas d'accord sur le choix des dirigeants du Parti des libéraux au sujet du régime. (Sur ce point, voir Elias NIKOLACOPOULOS, *Kommata kai vouleftikes ekloges stin Ellada, 1946-1964* [Partis et élections législatives en Grèce], Athènes, 1988, p.132). La droite modérée fut représentée par l'Union nationale politique à laquelle appartenaient trois partis sous la direction de Sophoclis Vénizélos, Georges Papandréou et Panayiotis

Kanellopoulos. La droite modérée ne s'exprima pas en cette période sur la question du régime mais elle aspira au ralliement de tous les nationalistes contre la gauche. (Voir George Th. MAVROGORDATOS, "Oi ekloges kai to dimopsifisma tou 1946: prooimio tou emfyliou polemou" [Les élections et le plébiscite de 1946: introduction à la guerre civile], in *I Ellada sti Dekatita 1940-1950: Ena Ethnos se Krise* [La Grèce des années quarante: une nation en crise], Athènes, Thémelio, 1984, p. 309).

70. *I Kathimerini*, 16-11-1946, 05-01-1947, *Ellinikon Aima* (Sang grec), 10-01-1946.

71. Pour une lecture analogue de la guerre civile espagnole, voir Léon DAUDET, "La radio et les fausses nouvelles", *L'Action française*, 24-07-1936 et "L'État de danger de guerre", *ibid.*, 26-07-1936.

72. *Ephimeris ton Xiton*, 29-07-1946, 19-08-1946.

73. Michel WINOCK, "Les affaires Dreyfus", in "Les Guerres franco-françaises", *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 5, janvier-mars 1985, pp. 19-37, p. 29.

74. *I Kathimerini*, 05-01-1947.

75. Sur le "complot anglo-juif", voir Panos KINTZIOS, "L'Antéchrist et ses organes", *Antikommunistikos Agon* (Lutte anticomuniste), mars 1949, p.6.

76. On pourrait repérer une image analogue de la Russie, qui va de pair avec l'antisémitisme de l'Allemagne hitlérienne, dans l'article de Marlis STEINERT, "L'évolution des images nationales en Allemagne pendant la deuxième guerre mondiale", *Relations Internationales*, no 2, 1974, pp. 213-232, p. 223.

Thumos and Psyche

Horst Hutter*

RÉSUMÉ

Le présent article vise à expliquer de manière philosophique l'organisation et le fonctionnement de notre *psyche* qui demeure à la recherche perpétuelle d'une harmonie entre les trois parties de l'âme telles que Platon les décrivait. Le rôle que jouent *thumos*, la colère, *eros*, la passion, le désir et *logos*, la raison s'y analysent du point de vue de l'individu ainsi que de la société.

ABSTRACT

This article provides a philosophical explanation of how our psyche organizes and operates while constantly seeking a balance among the three parts of the soul described by Plato. The roles of *thumos* (anger), *eros* (love)/(passion), and *logos* (reason) are analyzed from individual and societal perspectives.

I. The Rationalist Self

The model of a civilized self developed in the specifically political dialogues of Plato constitutes one of the major sources of the modern self in the West. However, the control of reason over passion advocated there has been misunderstood as frequently as it has been praised and invoked. These frequent misunderstandings seem to be largely responsible for the strong criticism levelled against the image of rationally controlled individuals who have subdued their passions.

Such criticism forms a salient feature of the modern spirit, namely the general disparaging and downgrading of the faculty of reason. Many modern thinkers have thus argued that the desires and passions constitute the very dynamism of human personality, and that reason is passive and really unable ever to control any desire or emotion. Reason can never be more than a tool for the calculation of the best means by which we may achieve the ends suggested to us by our passions. Reason can never be more than «the handmaiden of the passions».

If the ends calculated by reason coincide with the ends imposed by our desires, the individual appears to have full self-control. By contrast, the very frequent human experience of knowing better what to do, but being unable to do so,

*Concordia University, Canada

demonstrates the weakness of reason. Therefore, knowing what is good for me in no way means that I am also able to follow through. The most intelligent human remains helpless when confronted by powerful emotions which frequently pull in directions opposite to those suggested by reason.

The Platonic model of the self is hence an unreachable ideal, or an ideal that exacts a terrible price of unhappiness in the form of neuroses, which are largely based on repressed desires. Psychic suffering is the consequence of this modern unhappy consciousness of a divided self. Control over an individual's passions can come only from outside the individual by the fiat and will of sovereign legislators and guardians of morality. The illegitimate desires and passions of individuals can only be suppressed by the fear of certain punishment. Discipline of will must be beaten into individuals. The continued existence of unlawful desires, their return from repression, thus makes hypocrisy an essential constituent of public order.

Both the rationalist conception of self and its irrationalist critiques, briefly sketched above, are based on a misconception of Platonism. Accordingly, the *psyche* is seen to be endowed by two conflicting tendencies: one, reason, is meant to shape and control the other, passion. However, Plato does not envision a conflict in the *psyche* between merely two forces, but conceives of psychic order and harmony as the result of interplay between at least three parts of the soul and three tendencies. The rule of reason is seen to lie not so much in the possibility of the suppression of a singular passion, but in the arbitration and resolution of the struggle between two naturally antithetical parts of the *psyche*. Reason may achieve and guard its supremacy in the soul by using *thumos* as its natural ally in the control of *eros* or *epithymia* and in the defence and guidance of the whole soul.

The development of this conception for the regime of the soul in the *Republic* is as suggestive in what it reveals as in what it conceals. Both the overt and covert sides of this argument have far-reaching and not always harmonious implications. In the following section, these two strands are traced.

II. The Rule of Thumos

The incompleteness of the discussion of *eros* in the *Republic* is surpassed only by the sketchiness of the discussion of *thumos*. While the incompleteness of the former is largely remedied by explicit and full discussions in the *Symposium* and the *Phaedrus*, *inter alia*, there is no Platonic work dealing specifically and explicitly with *thumotic* passion. We are thus forced to have greater recourse to our own powers of imaginative reconstruction in regard to *thumos* than in regard

to many other topics of Platonic philosophy. Yet *thumos* seems by far a more important factor in the establishment of a monarchic or aristocratic regime of the soul than does *eros* or *epithymia*. Indeed, it may even be assumed that the agency of *thumos* is more important than reason itself, as it is indispensable in the attainment of humanity's salvation through the rule of reason. Reason needs the force of the passion to become active. Plato's choice of words to describe the beneficent activities in the soul of *thumos*, such as *sozein*, *soteria*, *diasozein*, indicate how serious he considered the consequences of a disordered soul both for its own sojourn in this cave of passionate struggles and for the welfare of human communities.

The experience of horrendous political struggle such as the Peloponnesian War would naturally confirm the sad truth of Euripides *Medea* as expressed in the following *passus*:

«And now I realize what horrors I intend to commit but vanquished are my powers of reasoning, by passionate anger, the cause of mortals' worst woes». (*Medea*, 1078-1080).

The natural alliance between anger and desire and anger's natural enmity toward the counsels of reasons, as suggested here, reflect both the reality of political conflicts as well as popular understanding. Indeed, the young and spirited partners of Socrates in the discussion concerning the tripartite nature of the soul initially suggest that *thumos* would seem simply to be an offshoot or a part of desire. In fact, at the beginning of the discussion of *thumos*, Socrates asks whether or not *thumos* and that part of the soul with which we feel anger is a separate, third part of the soul, or identical (*homophués*) with either reason or desire. Glaucon responds by saying that it is perhaps identical with desire (439c). It is against this popular understanding of the actions of anger in the soul and in political actuality that Socrates wishes to establish that the «form of *thumos*» is «naturally» the helper and co-fighter of the reasoning part of the soul.

Initially Glaucon recants his opinion shaped by popular understanding and readily assents to Socrates' suggestion that he undoubtedly would never have seen either in himself or in another an alliance between anger and desire against the better counsels of reason (440B). Immediately after this point in the discussion, however, Socrates himself restricts the natural alliance between reason and *thumos* to the «nobler» human beings. In noble souls, *thumos* fights on the side of reason in the pursuit of justice. When aroused by injustice, a noble soul's *thumos* seethes and grows fierce in its alliance with what is believed just and only stops with either victory or death, or when calmed by the counsels of reason. Conversely when a noble soul feels itself to be in the wrong, its anger is not aroused even though such a person may suffer cold, hunger and any other discomforts. Thus the independent actions and sufferings of the desiring part of the soul in a noble person, either reinforce the strength of anger when it believes to be fighting for

justice, or they do not help arouse its anger, when it believes itself to be in the wrong. In both cases, *thumos* remains the loyal helper, co-fighter and subordinate of the rational part of the noble soul. The discussion of *thumos* then ends with Glaucon and Socrates agreeing that *thumos* is a part of the soul, separate from both desire and reason. *Thumos* becomes this natural helper of reason when not corrupted by bad education. These opinions are corroborated by reference to the illogical rages of children and the majority of human beings who never attain reason or only attain it quite late in life. The suggested difference between reason and anger is further supported by a quote from the *Odyssey* (vx, 17-18) in which the hero chides his own heart and rebukes himself in order to give himself courage.

Socrates' entire line of argument regarding *thumos* both asserts the possibility of a natural alliance between reason and *thumos* in the noble few, and the existence of unreasoning anger in the actual politics of the many. The tragic lesson given by the chorus at the end of *Oedipus* that no mortal should be counted happy «till he has passed the final limit of his life secure from pain» is here affirmed. Yet Socrates likewise suggests an escape from this fate of the majority; the possibility of a radical ennobling and transfiguration of human nature, in principle open to all, but in fact attainable by only the few.

The passage of the *Republic* briefly discussed on the previous page suggests that the correct training and ennobling of *thumos* is the key to both individual happiness and a political reformation. The tragic experiences of human suffering induced by the ignobility and fierceness of political struggles may be overcome, at least for a few philosophic souls, by conscious attention to and cultivation of a reasonable and just anger. What exactly is it about the part of the soul for which Plato coins the term *thumoeides*, that would render it fit to be the helper of reason and a guardian of the soul?

We may begin a more detailed answer to this question by recalling to mind here the contradiction between the popular understanding, as reflected in tragedy, of *thumos* as a «natural» ally of desire, and the Socratic thesis of the «natural» alliance between *thumos* and *logos*, even against desire, actualized in noble souls. This might also be the moment to describe the basic framework of Platonic psychology as a background for the analysis of the dynamics of the just and unjust souls, as sketched by Socrates in the *Republic*.

The main point of the passage from *Medea* cited above would seem to be a description of the very common human experience of a conflict in the soul between better insight and passion. In this conflict, *thumos* is clearly on the side of desire, adding to its strength and rendering reason even more impotent. *Medea* finds herself in the position of being unable to prevent herself from doing what she fully knows to be evil and harmful, both to others and to herself. She is about to take vengeance against faithless Jason by killing their children, in full

awareness of the horror of her deed and with lucid insight into herself. Despite Medea's knowledge of the evil she is about to commit, she has to admit to herself that her *thumos* is stronger than her counsels of reasons. She is also aware that such unreasonable anger is the major cause of the sufferings of humans.

Similarly, Phaedra in Euripides' *Hippolytos* refers to the conflict between insight on the one hand, and pleasure and laziness on the other. Phaedra addresses the women of Troezen as follows:

«Many a time in night's long empty spaces I have pondered on the causes of a life's shipwreck. I think that our lives are worse than the mind's qualities would warrant. There are many who know virtue. We know the good, we apprehend it clearly. But we can't bring it to achievement. Some are betrayed by their own laziness, and others value some other pleasure above virtue» (*Hippolytos*, 375-383).

While this quote does not explicitly refer to a conflict between *thumos* and *logos*, it nevertheless describes the experience of the helplessness of *logos* before the counsels of the passions. Both sides of human passion thus would seem to be controllers of reason in most circumstances, rather than being its servants. Hence, humans knowingly harm themselves as well as others, and while knowing the good are unable to do it. The Socratic-Platonic *ethics*, according to which human sin is simply the consequence of ignorance, would appear to be an impossible idea. As a function of such considerations, this idea has also always been criticized, in particular in modern philosophy and especially since Hobbes.

Is then the description of the just soul in the *Republic* merely an impossible dream, a pattern of soul only existing truly in heaven? The following section presents the argument that Socrates' discussion points toward a practice of living, a meditative transcendence of the common condition of humanity by which the just and well-ordered soul in which reason governs the passions, becomes a distinct possibility and a realizable goal.

The starting point of the discussion in book IV is the explicit acknowledgement of conflict in the *psyche*. All human beings may be said to experience such conflict, a fact which is admitted both in the understanding of the tragedians and in popular understanding, as well as by the modern critics of Socratic-Platonic ethics.

When Socrates shifts the inquiry into justice back from the city erected in speech to the soul, the question becomes whether or not the soul also contains three parts corresponding to the three parts of the city (434d3-435a6). From the relationship between fundamental activities of the soul, both to one another and to their formal objects, Socrates then deduces, with the aid of the principle of contradiction, the existence of at least three distinct parts of the soul (436a5-440c2). At the beginning of this inquiry, Socrates explicitly warns Glaucon that the matter under discussion cannot be apprehended adequately with the methods being used (435d1-3). He further points to a «longer and harder road» leading to this goal (435d4-5).

The first point of the inquiry concerns the contradiction in the soul between desiring to drink and a reasoned reflection not to drink. If someone is thirsty, he is drawn like an animal to drink; but his reason may forbid him to drink (439a7-b4). This contradiction leads Socrates to conclude that there must be two forms in the soul, the *logistikon* and the *epithymetikon*(439b1-c3).

Socrates then infers from a third activity of the soul the existence of a third faculty of the soul: «to de tou thumou kai hoi thumoumetha» (439e3). He then proceeds to differentiate this *thumos* from both the *logistikon* and the *epithymetikon*. He presents three examples to show the crucial difference between *thumos* and *epithymetikon*. From the example of Leontius (439c6-440a8), who was caught in a conflict between an ignoble craving and his own anger at his craving, Socrates concludes that «sometimes our anger fights against our desires as one distinct thing against another» (440a6-7).

As a second argument Socrates refers to many instances in which we «observe when his desires constrain a man contrary to his reason that he reviles and is angry with that within which masters him» (440a9-b2). Immediately following upon this, Socrates then constrains Glaucon to assent to the notion that *thumos* is a co-fighter of reason (440b3) and that it has never been perceived to make common cause with the desires against reason (440b4-8). But when Glaucon assents to this general proposition, Socrates immediately draws a distinction between noble and ignoble souls. In noble souls, the nobler they are, the lesser their anger when they believe themselves to be in the wrong. But when they believe themselves to be justified, their anger becomes a mighty ally in the defense of justice and does not stop fighting until either victory or death or until it is calmed by reason (440c1-d5). In both of these cases of an obedient *thumos*, the voice of the desiring part, even though it may suffer severely, is either silent and subdued in the case of the perception of one's own wrong, but powerfully comes to the aid of *thumos* when the person perceives himself justified (440c4;d1). Glaucon eagerly assents to this, without being aware of the contradiction between this assent and two of his prior remarks to Socrates; (439e5, 440c1); perhaps he does not wish to be counted among the ignoble?

Thumos and *epithymetikon* having been distinguished, Socrates proceeds to investigate the possible distinction between *logistikon* and *thumos* (440eb-441c3). It is to be noted that Socrates does not provide any proof here, formally analogous to the proofs involving recourse to the principle of contradiction, used in distinguishing *logistikon* from *epithymetikon* and *epithymetikon* from *thumos*. Apparently such a clear distinction between *logistikon* and *thumos* would not serve Socrates' educative purposes which are precisely to present *thumos* as a «companion of true opinion» (*Phaedrus* 253d7), a loyal ally, helper of reason, and as a guardian of the noble soul, when rightly educated. Similarly, the clear implications of the fact of an alliance between *thumos* and *epithymetikon* against

reason in ignoble souls are not developed at this stage in the argument. These implications are developed later, chiefly in book IX, once the philosophical proofs for the proper rank ordering in the just soul of *logistikon* = high, *thumos* = middle, and *epithymetikon* = low, have been more fully considered.

This second omission may also be seen as serving the *psychagogic* purpose of Socrates. This purpose is the correct training and nurture of *thumos* away from baseness and toward nobility. The possibility of such an education is the key to an understanding and acceptance of the Socratic dictum that «no one commits injustice knowingly». It also points to a reconciliation of the apparent contradiction between the common understanding which holds fast to the normality of an alliance between *thumos* and *epithymetikon*, and Socratic knowledge.

The conclusion of the argument about the nature of justice in the soul is so well-known that a brief sketch may suffice here. The proper ordering of the royal or aristocratic soul involves rule by the *logistikon* over the *epithymetikon* and over *thumos*, whereby *thumos* is trained to fulfill its natural role of being the ally and helper of the *logistikon* in its struggles against the *epithymetikon*. Each of the three parts of the soul has its corresponding virtue, with justice being the virtue of the whole and the agreement among the three parts each to perform its proper function and not to meddle with the other parts and functions (443b9-444a6).

The background of this Platonic teaching involves three major points:

1. The recognition by Socrates and Plato, in common with the tragedians and with ordinary understanding, that the soul is a field of struggles, forces, conflicts and tensions which require ordering. Moreover, this ordering is a political problem tackled partly by education and partly by legislation. The aim of such ordering is to establish in the soul the rule of reason and the subduing of the passions, both in their form of pleonectic desire and unreasonable anger. The welfare of both the individual and the political community depend on the attainment of an ordered rule by reason. Lastly, any ordering, once achieved, remains inherently unstable and must be renewed continuously. Ordering thus depends on and results from the contradictions of the soul.

2. It may be posited that for Socrates and Plato reason alone is unable to achieve control over the passions. Let us assume here, without further demonstration, that for Plato the *logistikon*, or the *nous*, a passive-receptive part of the soul, and not a dynamic-active force. It may be likened to a mirror image which, indeed, conforms to the spirit of Platonic thinking. Here it suffices to refer to the importance of the image of the mirror and its reflection in the epistemological discussions of the divided line simile. The *nous* by itself could not move the soul; it can only effect motion by allying itself with the energy of one of the passions. It functions in the soul as a spectator, a *theoros*. Any movement it can achieve is borrowed, as it were, from the contradictory motions of the

thumotic guardians? Does the control of the *epithymetikon* depend at least partly on the deliberate misrepresentation of its nature to the simple minds of warrior souls? Such misrepresentation would then serve the attainment of independence by individuals.

If the description of the *epithymetikon* here is a noble lie, then the story of Leontius illustrates not so much a conflict between *thumos* and *epithymetikon*, as a conflict within *thumos* itself. It may be seen as a struggle between thumotic impulses, one of which is perhaps anger, urging Leontius to behold the spectacle of cruelty, the other, perhaps fear, restraining him. His actual behaviour is a mixture of righteous indignation with hypocrisy, in short, what Socrates called *aidos*.

Yet if *thumos* is entirely self-related, can a transcendental self related to a transcendental object ever gain energy to attain its goal? It may be that *thumos* needs the energy provided by the *epithymetikon* for this very conflict with itself. In this case the story of Leontius would illustrate a combination of the actions of *thumos* and *epithymetikon*. The poor *ratio* of Leontius is overcome by the combined operations and functioning of both his *thumos* and his *epithymetikon*. This evokes the possible development of the soul towards the condition of tyranny, in which the individual and his *ratio* are entirely in the service of the beasts within. Thumotically tinged erotic pleasures may be strong and tempting, but surely they are neither unmixed nor noble.

Leontius may represent a possible cultural development of character in a society as highly agonistic as ancient Greek society. In such a society, erotic pleasures may become inextricably allied with thumotic satisfactions in such a manner as to open the way to the commission of frightful and ignoble acts of cruelty. Cruelty as erotic pleasure may be the ignoble and corrupt development of *thumos* that Socrates wishes to avoid.

A second peculiarity of Leontius' story concerns the particular aspect of *thumos* here controlling and using the energy of *epithymia*. What is implied is that fear is one of the faces of *thumos*, the other face being anger. Fear may indeed be the «better» part of *thumos*, although it does not win out in the whole soul of Leontius, for the moment. But in principle, it may be more educable than anger, because it constitutes a much greater distance on the journey within; to use a phrase from the *Phaedo*, it is the «second voyage» in regard to *thumos*. If, already as anger, *thumos* is closer to the *logistikon* than mere *epithymia*, how much more so as fear.

«Sufficient are the two guardians, fear as well as awe» («deos te kai aidos», 465a9-b1) says Socrates. But sufficient to do what? To prevent that the «swelling of emotion (*thumos*) filling the angry might carry their anger to still greater quarrels» (465a2-3). Such emotions might lead the young to strike and hurt the elder.

The original reaction of anger, however, can only become «awe», if fear does not lead too far within, lest it end in withdrawal. Anger must, therefore, be discharged into an outside, permissible and reasonable form, as self defence against age-equals (464e6-7).

Awe must be made to counter-balance fear; in other words, awe to restrain the young from laying hands on their elders, fear to incite them to courageously help the weaker by being made aware of their own weakness in regard to someone stronger (465a1-4), a parent, sibling or son.

Both fear and awe must become «guardians» so intimately identified with the city within and unified with one another and with this city, as to achieve «salvation» (429c4). But salvation of what? Of the (true) opinion handed down by the law through education concerning the things truly terrible and those not to be feared («deinon»; 429c6-8). Only such a «guarded» opinion may truly be called courage (429c5). This true opinion has to be carried «through everything», for only when it survives «pains and pleasures, desires and fears» (429d1-2) is it fully capable of guarding the «whole community of the three» (442c7-8), that is to say, the three parts of the soul.

The *thumos* of warriors must be imbued by education in the same manner in which wool, initially white, becomes colour-fast only after a lengthy preparatory treatment. The right opinions concerning things to be feared and those not to be feared, must thus be made to cover *thumos* so that it becomes capable of maintaining the vision of its rightful transcendental object, namely courage, through all and everything.

Aided by its two guardians, fear and awe, the soul is able to withstand the tension of being suspended between the two poles of *thumos*, namely fear and anger. By holding fast to the understanding guarded by fear and awe, it will be able to resist and avoid the twin temptations of *thumos*. It will not sink totally into fear; indeed, it is prevented from so doing by awe. It will thus exhibit the cowardice of «feeble warriors». Neither will it follow completely the lure of anger, again prevented by awe, into the harshness of tyranny. Instead, it will infuse the striving for the transcendental object, courage and, in effect, the other virtues as well, with energy drawn from the *epithymetikon*. It will thus make the «multi-headed and irrational beast» within subservient to the lion (cf. 588c7-589c2). Only then will the human being within («ho entos anthropos», 589a9) transcend the condition of the ape. *Thumos*, the lion within, must aid the human or rather the divine within (589d2), to tame, befriend and habituate the multi-headed beast. Only in this way can *thumos* maintain its proper role as the guardian lion without slipping into the role of the ape (590b9). *Thumos* is thus the agency by which the beasts are humanized. If correctly educated by the right music and gymnastics, *thumos* is that which links the lower and the higher.

We may summarize this discussion about the double nature of *thumos* by examining the image that Socrates draws in book IX of the just soul (588d-589c). Accordingly, a human being is a community of three living entities, two of them beasts, one of them a small human within. They are joined together into the outer shape of humanity. The task of the noble life is to harmonize the three creatures into the unity of the just *politeia* and by so doing to strengthen the inner human and make that human realize his divine nature. In Socrates' words: «... he who says that justice is the more profitable affirms that all our actions and words should tend to give the man within us complete domination over the entire man and make him take charge of the many headed beast like a farmer who cherishes and trains the cultivated plants but checks the growth of the wild and he will make an ally of the lion's nature, and caring for all the beasts alike will first make them friendly to one another and to himself, and foster their growth» (589a5-b7).

The pre-condition of such governance of the soul is continuous self-awareness. This involves a division of a person's consciousness into a focusing of mental attention without and a simultaneous awareness of the processes within. In this way inner and outer become harmonized. This focusing of attention within into a continuous presence of mind to oneself, suppresses nothing into a subconsciousness and ignores nothing. Everything, and that means every evil thought and tendency, every impulse of lust and anger is fully acknowledged and utilized. The beasts within are fed sparingly and tended so that they become friendly to one another. The lion is the more intelligent because of his tendency to experience fear and anger. Hence the lion may be turned into the ally of the human.

The goal and direction of human existence lie within a condition of total awareness. Such awareness is the reflective action of the human within. It is the human within's specific contribution to the community of the three. The primary task of the multi-headed beast in its perpetual hunger is to maintain the «foreign relations» of the individual, as it were, and thus to «produce» the energy and life substance of the whole. The task of the lion in his fierceness is to guard the integrity of the whole and distribute its resources to the parts, which includes feeding the beast.

Full awareness of inner processes, combined with their correct naming and ordering, avoid psychic conflict, prevent blind repression and maintain psychic equilibrium. Such equilibrium, moreover, is not a condition which once achieved, merely has to be maintained, but rather involves a continuous process of adjustment, inner discourse and self-relatedness. Each part gets its due. Life becomes a «way» to a goal which is perhaps never reached, but the journey there is sufficient to unify the many into the one, thus maintaining the direction of willing. Individuality and independence then become the signs of this journey, in which freedom is realized by a continuous struggle to adjust inner necessities to one another and to other individuals.

IV. The Invincibility of Eros

In the *Phaedo* (99d1-3) Socrates refers to the «second voyage in quest of the cause» which he conducted when trying to understand the generation and decay of things in the visible world. This second voyage refers to the turning away from the things of sense to the *eide* that underlie them, and in which they participate as copies. The metaphor of the second voyage is taken from Greek navigation in which the «first» voyage refers to the powers of the winds that propel the ship by means of the sails, and the «second voyage» refers to the effort of the rowers in the stillness of the winds propelling the ships by means of oars. The «first voyage» relies on the favours of the powers of nature; in that the navigators depend on their circumstances. The «second voyage» requires human effort, exertion and much labour, which are necessitated by unfavourable circumstances. In this example, Socrates indicates that sensation constitutes the easy first step to knowledge, whereas reasoning is the hard second voyage involving much effort and mental concentration. The same metaphor may be used to illustrate the relationship between the erotic desires of the *epithymetikon* and *thumotic* desires.

In the striving of the *epithymetikon* the individual's attention is entirely focused on existential objects outside the self. Erotic desires are wholly oriented towards the things of sense. The *epithymetikon* is the «companion of various repletions and pleasures» (439d8). When thus focused on things of sense which give us pleasures by filling us up, we are entirely dependent on the good graces of nature as well as the cooperation of other. Life on this level is a continuous search for object after object; it is a search that ends only in death.

Given the nature of the sensible world, erotic desires for objects are as frequently frustrated as they are satisfied. The objects often «object», as it were, to their incorporation within us. This very resistance of existential objects makes us turn inward. When thus turned inward, we are obliged by our hungers to embark on the «second voyage» of reflection. In order to overcome the resistance of objects, we must study and understand both our inner selves and the world of sense. The frustrations of the *epithymetikon* awaken in us the emotions of anger or fear, depending on our relative perceptions of the force of resistance or the threat to our existence. Our thumotic desires are activated in this retreat from the objects of sense. This retreat is both a turning inward and a looking beyond the objects of sense to the causes of their objections. In this retreat we simultaneously gain access to transcendence and to our interiority. In thus losing the objects of our desires as existential objects, we gain them as transcendental objects.

When our thumotic desires are thus activated, the whole vast world of our interiority opens up to us. We become aware of ourselves as transcendental subjects. We acquire reason and understanding which are born out of our angers and fears.

Initially, however, thumotic desires are still entirely oriented towards the conquest of existential objects. We share these thumotic reactions of anger and fear with the beasts, as Socrates remarks in distinguishing *thumos* from the *epithymetikon* (441e3-4). Insofar as we remain beasts, we sacrifice our potential for freedom and power over objects of sense by being perpetual slaves of our hungers. Such freedom, however, may be acquired if we continue the turn within in a fundamental *periagoge* of our whole existence. This requires the cultivation and exploration of our *thumos* to the point where it links up with the faculty of pure reflection, the *nous* that lies at the centre of existence.

The awakening of *thumos* in the frustration of desire leads to the understanding of the human condition, if the second voyage within is continued. In this case we become transcendently aware of our strengths and weaknesses, our virtues and vices. By continuing within, we are led to study and define the nature of the virtues. Such study involves both care of self and care of body, an *epimeleia* (For the «somaton epimeleia» see 476e7, and for the «epimeleia sautou» see Alcibiades I, 120d4). The *epimeleia* of both self and of bodies is an *epimelia aretes*, of the virtues (556a10). This *epimeleia* is a continuous struggle of self-overcoming in the direction of greater strength and freedom. This involves not only mere intellectual understanding, but a living transformation of our being.

Suspended between fear and anger, and torn between two goals, our thumotic selves lead us either to contemplation and wisdom, or to the struggle for power and recognition. The fundamental ambiguity in the movement of *thumos* is responsible both for tyrannical excesses and for the attainment of the heights of contemplation. Political power rests on the rightly cultivated anger of rulers and the fear of obedient subjects. Noble *thumos* would join power to wisdom, but ignoble *thumos* makes exercise of power tyrannical. Perhaps all exercise of power as such is inherently tyrannical.

Platonic education and *psychagoge* aim at ennobling *thumos* in the direction of wisdom. While the simultaneous insight into the *thumotic* foundations of power makes the ignoble direction of *thumos* very attractive, the roots of human existence in desire make it ineluctable. The great danger and temptation of a politicized Platonism lies precisely here in its flirtation with tyranny. The sufferings inflicted on humans by humans may indeed not cease until and unless wisdom and power are joined in the same persons. There is doubt whether the spiritualization of the warrior self proposed in the Republic is adequate to the task of such a joining. Thumotic education is entirely dependent on the desiring part of our souls. Our bodies are the material foundation of our existence. The fundamental tension of this existence between contemplative transcendence and tyrannical imperialism cannot be resolved. Spiritualization of the warrior self to the point where it becomes the «Roman Caesar with the soul of Christ» is impossible. The failure of political Christianity and the *Ecclesia militans* in this very endeavour is living proof of this impossibility.

V. Platonic Psychagogue

«Undefeated is eros in conflict», («Eros anikate machan», *Antigone* 781) says Sophocles, and Plato might well have agreed with him. Yet the tragic vision of the human condition implied by this statement is perhaps ameliorated by Socratic meditation. The teaching of the Republic about the self-cultivation of noble souls involves a threefold askesis. On this «longer way» in the eternal battle of natural forces, we are helped by the ability of our reason to play simultaneously three roles within our interior psycho-drama. We are exhorted to treat our desiring part in the same manner in which a farmer tends his fields, carefully removing unwanted growths and favouring desired growths, through selected feeding. Simultaneously, our *logos* is to play the part of a lion-tamer who achieves the obedience of the lion by feeding it measured doses of fear and anger, all the while stilling his hunger for aggression. Finally, the germ of divine intelligence within us is to be made to grow by the contemplation of the vastness of the cosmos and the cultivation of the dialectics of friendship and erotic love.

Love in this vision is a continuous struggle for self-overcoming, a strenuous care of the self, perhaps the only kind of progressive politics with lasting significance. In this manner then, the sense of human life is seen to lie in fully playing all the parts in this «most beautiful of all tragedies». (*Laws*, 817b4-5)

In conclusion, life has long been observed from a higher level and considered part of a fluid, balancing system described by the ancients. Many classic works reveal the philosophers' desire to explore the dark alongside the light inherent to all human emotion and behaviour. The ancients' view may appear rather neglected today, but could provide the distance required to understand current moral and ethical problems in politics, education and society at large.

Perspectives politiques

Les ambitions géopolitiques de la Turquie: risques et réalités

Aristidis Calogeropoulos-Stratis*

Introduction

Après plus de deux siècles de déclin, l'Empire ottoman s'est retrouvé dans la posture peu enviable d'«homme malade». C'est ainsi que sur les cendres de celui-ci prit naissance la Turquie laïque. La fin de la guerre froide, suivie plus récemment du démantèlement de l'Union soviétique et de la Yougoslavie semblent lui avoir donné les arguments nécessaires au changement de sa politique étrangère et une nouvelle volonté de recréer dans la mesure du possible sa propre zone d'influence. S'étalant le long d'un axe horizontal allant de l'Adriatique jusqu'en Asie centrale, avec une excroissance vers le Sud, dans la mer Égée, cette zone d'influence, si elle se matérialisait, permettrait à la Turquie d'exercer un contrôle sur une région et des routes hautement stratégiques.

La Turquie a essayé de tirer profit des nombreux problèmes —politiques aussi bien qu'ethniques et religieux— engendrés par la guerre en Bosnie et par les frictions entre l'Albanie et ses voisins, pour chercher à regrouper sous sa férule l'ensemble des populations musulmanes des Balkans. Malgré les dangers d'une telle entreprise dans un espace géopolitique déjà assez instable, et en dépit de son statut d'État laïque, la Turquie n'a pas hésité à proclamer son désir de reprendre son rôle de jadis, celui de «protecteur naturel» des musulmans de la région.

Par sa politique, qui ambitionne de faire d'elle une puissance régionale servant de pont entre l'Occident et l'Orient, la Turquie exerce, directement et indirectement —par le biais des États-Unis—, une forte pression sur les puissances européennes afin de se faire admettre au sein de l'Union européenne. Dans ce but, elle avance ses arguments géopolitiques et stratégiques. Cependant, l'ensemble de ses interlocuteurs et la Turquie elle-même sont conscients du fait qu'elle ne satisfait pas encore à tous les critères et conditions requis pour son admission dans l'Union européenne.

*Attaché de presse à l'Ambassade de la Grèce à Paris, Docteur ès sciences politiques.
L'auteur s'exprime ici à titre personnel.

Tentatives dans le Caucase

Mais c'est plus à l'Est, dans le Caucase, auprès des Républiques musulmanes et turcophones anciennement soviétiques, qu'elle a tenté de déployer l'essentiel de ses efforts. À partir de 1992, dans le désir non avoué mais néanmoins évident de les éloigner de l'influence de la Russie, Ankara a convié ces Républiques à des rencontres de la turcophonie, subissant cependant un revers considérable lorsque les invités —qui ont préféré pour la plupart s'exprimer en russe!— ont déclaré qu'ils n'envisageaient aucune action diplomatique qui puisse gêner Moscou. Or, le but de la Turquie, sur la base de la parenté ethnique et linguistique, ne pouvait être autre que de chercher des alliés principalement dans sa rivalité avec la Russie. Non seulement la tentative d'Ankara n'a pas été couronnée de succès, mais elle a en plus permis à la Russie de la tourner à son avantage. En effet, profitant de ces essais de regroupement régional, la Russie a récupéré l'idée initialement lancée par la Turquie concernant la création d'un Pacte de coopération de la mer Noire qui englobe presque tous les pays qu'Ankara cherchait initialement à attirer dans son giron, et qui s'est élargi à d'autres pays, comme la Grèce. Peut-on alors, dans ces conditions, parler d'un succès de la diplomatie turque?

En dépit de cela, et malgré les problèmes internes accrus et l'instabilité gouvernementale sur fond de montée de l'islamisme, Ankara ne paraît pas prête à renoncer à un enjeu dont l'importance stratégique dépasse largement le cadre des amitiés ou des dissensions régionales, car les États riverains de la mer Caspienne sont riches en pétrole et en gaz naturel qui, extraits par des consortiums internationaux, devront bientôt être acheminés vers le Sud et vers l'Ouest. La Turquie, se trouvant au carrefour de ces routes, espère bien en profiter. Pour cela, il lui faut obtenir que tous les nouveaux oléoducs passent à travers son territoire, ce qui, pour l'instant, est loin d'être acquis.

L'acheminement du pétrole de la mer Caspienne

L'évolution politique dans la région de la mer Caspienne, ainsi que la nature des contrats qui ont été signés pour l'exploitation des champs de pétrole et des réserves de gaz naturel, montrent que la Russie n'entend pas perdre le contrôle des opérations. Il en va de même pour le tracé des oléoducs. Ceux qui existent déjà passent, tous, par le territoire russe. Mais d'autres doivent être construits, et c'est là où la Turquie espère obtenir gain de cause. Elle voudrait que le principal oléoduc partant de l'Azerbaïdjan traverse son sol pour aboutir dans le port turc de Ceyhan. Mais, en fin de compte, tout semble indiquer qu'elle devra se contenter d'une branche secondaire.

Dans le cadre de ces négociations, elle rivalise avec plusieurs États —notamment avec l'Iran qui espère, lui aussi, voir un oléoduc passer par son territoire. Mais c'est la Russie qui est, sans conteste, son adversaire le plus déterminé et qui

a le plus de moyens pour contrôler les événements et imposer sa volonté. Il est évident, désormais, que la plupart de la production de pétrole de la mer Caspienne transitera soit par la Russie, soit par la Géorgie, pays politiquement très proche de la Russie. Dans les deux cas, les oléoducs aboutiront dans des ports de la mer Noire —Novorosiisk et Supsa, d'où le pétrole devrait être acheminé par bateaux-citernes. Face à cela, la dernière possibilité qui s'offrait à la Turquie était d'instituer un contrôle strict —sous prétexte d'une série d'accidents— sur les détroits de Bosphore et des Dardanelles, reliant la mer Noire à la mer Égée. Pour ce faire, elle a procédé à un changement unilatéral du régime international des détroits, en violation du droit international. Une tentative dont les effets pratiques seront, en fin de compte, très limités, dans la mesure où la Russie, la Bulgarie et la Grèce se sont associées pour construire un oléoduc entre Burgas, sur la côte bulgare, et Alexandroupolis, en Grèce, dans le but, justement, de court-circuiter les détroits et de réduire les moyens de la Turquie de contrôler le transit du pétrole.

Sans doute, il aurait été très essentiel pour Ankara d'obtenir un rôle plus important dans l'acheminement de la production pétrolière de la mer Caspienne. Son économie nationale aurait été largement favorisée par un tel succès, ainsi que la politique interne qui souffre de la montée de l'islamisme et du conflit avec les Kurdes. En politique étrangère, la Turquie aurait vu son influence s'accroître sur les Républiques turcophones ex-soviétiques, mais aussi sur les musulmans des Balkans. Elle aurait également obtenu un ascendant sur la Grèce en mer Égée, tout en conservant un moyen de pression sur les acheteurs de pétrole. Mais certains de ses propres problèmes internes et internationaux —dont l'instabilité engendrée par les combats avec la minorité kurde, précisément dans la zone où devrait passer l'oléoduc— ont vraisemblablement joué contre elle.

La mer Égée et Chypre

Cette situation explique sans doute la démarche de la Turquie, qui tente à nouveau d'agrandir son influence dans la mer Égée au détriment de la Grèce. En effet celle-ci a comme objectif non avoué mais évident le changement du statut juridique de la mer Égée. Statut défini par le Traité de paix de Lausanne de 1923, par la Convention du 4 janvier 1932 et son Protocole annexe du 28 décembre 1932, et par le Traité de Paix de Paris de 1947. Sa volonté de remettre en cause le statut des îles et îlots s'y trouvant s'est illustrée, au début de l'année, par le différend concernant l'îlot rocheux grec d'Imia, et, plus récemment, par une revendication sans précédent de l'île de Gavdos, située au Sud de la Crète et en face des côtes nord-africaines. À cette occasion, et en dépit des traités internationaux en question, Ankara affirme qu'il existe une "zone grise" dans la région, constituée par des îles et des îlots dont le statut ne serait pas défini, en dépit des traités existants. Dans le même cadre s'inscrit, également, la menace turque de recourir à la force armée au cas où la Grèce étendrait ses eaux territoriales à 12 milles marins, en application des nouvelles dispositions du droit international de la mer.

L'occupation militaire, depuis 1974, de 40% de l'île de Chypre, s'inscrit manifestement, elle aussi, dans le cadre de cette volonté de contrôle de la mer Égée. Mais, dans les conditions actuelles, le maintien de cette situation est probablement jugée stratégiquement utile par Ankara, dans la mesure où Ceyhan — le port turc où devrait aboutir l'oléoduc arrivant de la Mer Caspienne — se trouve en face de la partie Nord de Chypre, qu'elle occupe.

Sur ces deux derniers points — à savoir, contester la souveraineté territoriale de la Grèce, État membre de l'Union européenne, et occuper une partie de Chypre, État associé, dont les négociations pour l'adhésion à l'Union européenne s'ouvriront six mois après la fin des travaux de la Conférence intergouvernementale — la démarche de la Turquie ne risque-t-elle pas d'entrer en contradiction avec l'Europe dont elle aspire à devenir membre, et avec la communauté internationale en général? Là aussi, donc, sa diplomatie pourrait s'avérer contre-productive, et ce malgré les avantages économiques évidents qu'elle offre à des sociétés occidentales, surtout après l'entrée en vigueur de l'union douanière. Par ailleurs, n'est-il pas évident que le rôle que la Turquie s'attribue dépasse de loin ses vraies possibilités géostratégiques et économiques, et l'amène, encouragée par la tolérance occidentale, à poursuivre une politique interventionniste même dans des situations où elle n'est pas habilitée à le faire, ni du point de vue juridique, ni du point de vue politique? Citons, comme exemples, ses interventions constantes aux Conseils européens, ou encore ses réactions face à des accords internationaux ne la concernant pas comme le récent accord d'amitié entre la Grèce et l'Arménie.

Bref, par tout ce qu'elle entreprend, la Turquie vise de toute évidence à devenir une puissance régionale incontournable, ayant sa sphère d'influence dans une région dont l'importance est de plus en plus grande, et pouvant, entre autres, contrôler les nouvelles routes du pétrole et imposer sa propre politique aux autres puissances. Depuis la chute de l'Iran impérial, elle s'appuie sur sa situation géographique avantageuse et, surtout, sur le grand marché qu'elle offre aux entrepreneurs occidentaux.

Un voisinage difficile

Néanmoins, la Turquie est un pays qui n'entretient pas d'excellentes relations avec les pays voisins et environnants, ce qui est en contradiction avec ses aspirations à devenir une puissance régionale. On vient de voir la situation de ses relations avec la Russie et la Grèce. Avec l'Iran, en plus du problème de l'oléoduc, il y a aussi la concurrence turco-iranienne au sujet de la liaison ferroviaire Orient-Occident, après l'inauguration par Téhéran de la nouvelle "route de la soie"; avec l'Irak, la Syrie et l'Iran, le problème kurde; avec l'Irak et la Syrie, les ressources en eau et le contrôle que la Turquie entend établir par le biais du grand projet GAP de barrage sur le Tigre et l'Euphrate; avec la Syrie, les différends sur la

souveraineté de la province turque de Hatay; avec l'Arménie, la non-reconnaissance par la Turquie du génocide arménien, ainsi que l'appui d'Ankara aux Azéris dans le territoire de la République d'Azerbaïdjan; la Turquie a également des problèmes avec la Bulgarie, au sujet de la minorité turcophone qui, à la fin des années 80 et au début des années 90, fut source de graves tensions entre les deux pays, tensions pouvant resurgir à tout moment.

Dans ces conditions et compte tenu de ce qui précède, il faut se demander s'il est dans l'intérêt de la géopolitique à long terme de l'Occident de laisser la Turquie jouer tous ces rôles et de devenir l'otage de ses politiques, étant donné aussi son histoire, ses alliances durant les deux guerres mondiales, et surtout les enjeux politiques, culturels et religieux de la région. De plus, il faut se demander s'il est dans l'intérêt de l'Europe d'accepter pleinement la Turquie en son sein.

À cet égard, beaucoup d'encre a coulé dernièrement dans la presse internationale, dans les milieux universitaires et dans les chancelleries occidentales, au sujet des frontières de l'Europe, à la veille du cinquième élargissement de l'Union européenne qui devrait démarrer après les travaux de la Conférence intergouvernementale dont l'objectif est la révision du Traité de Maastricht. Nombreux sont ceux qui soutiennent, dans ce contexte, que la question des frontières devient plus importante que celles des institutions.

La Turquie et l'Europe

Théoriquement, le problème pourrait se poser pour la Russie, si elle envisageait son adhésion à l'Union européenne. Il se pose, en revanche, moins théoriquement pour la Turquie qui elle a été candidate officielle en 1987 sans qu'une suite favorable soit donnée et qui continue de frapper fort à la porte de l'Europe. Or, en ce qui concerne la Turquie, une interrogation demeure plus que jamais d'actualité: a-t-elle la vocation de devenir membre de l'Union européenne?

1. Conditions préalables d'adhésion

Pour devenir membre de l'Union européenne, un pays doit remplir quelques *conditions préalables* dont nul ne pourrait être exempt:

a) La première, c'est la condition géographique: le pays candidat doit appartenir géographiquement au continent européen. Or, seulement 3% du territoire turc se situe en Europe, soient la Thrace orientale et la région d'Istanbul, jadis Constantinople, fleurons de Byzance et de l'hellénisme. Néanmoins, il est difficile de nier à la Turquie son appartenance géographique, bien que minime, à l'Europe, d'où son statut de membre d'autres organisations européennes ou à vocation européenne, comme le Conseil de l'Europe, l'Alliance atlantique (OTAN), l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE). Elle est également membre associé de l'Union européenne (UE). Les considérations géographiques ont fait que la candidature du Maroc soit refusée *ipso facto*.

b) La deuxième, c'est la *condition politique*: le pays candidat doit satisfaire aux exigences occidentales de démocratie et de paix —régime politique véritablement démocratique et pluraliste, respect des droits civils, économiques, sociaux et culturels de la personne humaine, respect des droits des minorités, obligation d'avoir un comportement international pacifique et conforme aux règles du droit international, selon la Charte des Nations unies et les dispositions de l'OSCE.

Les exigences démocratiques sont formulées aussi bien dans le Traité de Rome de 1957 que dans le Traité de Maastricht de 1992 pour l'Union européenne. Elles se retrouvent également dans un nombre considérable d'instruments internationaux (déclarations, résolutions, conclusions, accords, etc.) adoptés par l'UE ou par d'autres instances internationales auxquelles l'UE a adhéré en tant que tel. D'ailleurs, à l'origine de l'unification européenne résidait l'exigence du maintien de la paix conditionnée par le respect des droits de l'homme.

Manifestement, la Turquie ne satisfait pas, du moins pour le moment, aux conditions politiques requises (le problème kurde, les droits civils et politiques, le rôle de l'armée, Chypre, la mer Égée, la négation du génocide arménien, etc.), en dépit de l'évolution —certes insuffisante— survenue dans son système démocratique depuis 1985.

Les obstacles politiques à l'adhésion de la Turquie à la Communauté ont été évoqués, entre autres, par la Commission européenne dans son avis négatif à la demande turque d'adhésion formulée en 1987, avis qui a été réitéré par le Conseil des ministres dans sa décision de février 1990. L'Europe ne peut déroger au principe de la «légalité démocratique» qui, dans la pratique, trouve son origine dans la position prise par la Communauté face au régime grec (1967-1974) avec le gel de l'accord d'association Grèce-CEE. Depuis, la Communauté européenne, devenue l'Union européenne, a toujours opté, dans ses relations avec les pays tiers, pour l'inclusion dans les divers accords d'association d'une «clause démocratique».

Cette clause démocratique ne figure pas *expressis verbis* dans l'accord d'Ankara instituant l'association Turquie-CEE, qui reste toujours le seul lien institutionnel entre les deux Parties. Un accord qui a traversé des périodes de gel, notamment pendant la dictature des généraux (1980-1986), mais qui fait de la Turquie, bien qu'elle ne soit pas candidate au cinquième élargissement, le pays tiers le plus étroitement associé à l'Europe. Car l'accord d'Ankara —comme, du reste, l'accord d'Athènes à l'époque— est le seul accord d'association qui prévoit la possibilité conditionnelle d'adhésion, créant ainsi une situation intermédiaire, une sorte d'adhésion *minus plena*, par la participation de l'associé aux objectifs communautaires, par des liens de nature égalitaire et dans une forme institutionnelle.

La Grèce est devenue membre en 1981, après de longues et difficiles négociations qui ont suivi la chute du régime des colonels. La Turquie, après de nombreuses péripéties —qui, d'ailleurs, continuent— a réussi en 1995 à obtenir

l'entrée en vigueur du chapitre de l'accord d'association sur l'union douanière, sans pour autant recevoir l'aide financière qui s'y rattache, celle-ci restant toujours bloquée par la Grèce et par le Parlement européen en raison de l'insuffisance du respect des droits de l'homme et de la politique turque en mer Égée.

c) La troisième, c'est la *condition économique*: le pays candidat doit atteindre ou, du moins, se rapprocher de la moyenne du niveau économique et social de l'UE. Cette exigence *sine qua non* devient encore plus pressante aujourd'hui, à l'aube de l'union économique et monétaire (UEM), de la mise en place de la monnaie unique (Euro), et à la lumière de la crise économique et sociale que connaît l'Europe, avec un chômage accru et le problème de l'exclusion sociale battant son plein.

L'avis de la Commission cité plus haut était également négatif sur ce point, constatant —déjà en 1989— un écart considérable entre l'économie des États membres et l'économie turque. Depuis, force est de constater que la situation économique et sociale s'est détériorée, surtout depuis 1993, creusant davantage cet écart. De ce fait, les perspectives s'annoncent défavorables, vu aussi la situation politique de ce pays.

En conséquence, la Turquie satisfait à la condition géographique, bien que cela soit contesté par plusieurs analystes. En revanche, elle ne remplit pas la condition politique, mais c'est à elle seule que revient la décision de se rapprocher des standards européens. Elle ne satisfait pas non plus à la troisième condition, économique. Sur ce point, il est difficile d'envisager, même dans les prévisions les plus optimistes, que la Turquie puisse se rapprocher dans des délais raisonnables du niveau requis par l'Union européenne.

2. Une adhésion impossible?

Néanmoins, la Turquie examine à nouveau la possibilité de reformuler sa demande d'adhésion utilisant le prétexte de la décision de l'UE d'accueillir de nouveaux membres. Dans cet esprit, elle fait preuve à la fois de nervosité et de frustration.

Frustration parce que cinq premiers ministres démocrates-chrétiens déclarent, en marge de la réunion du Parti populaire européen, que la Turquie ne fait pas partie de l'Europe pour des raisons culturelles (religion); parce que la présidence hollandaise de l'UE a exprimé aussi quelques réserves en ajoutant les droits de l'homme; et, aussi, parce que le Parti socialiste européen fait de même. Dans ce contexte, à la frustration s'ajoute la nervosité: tout d'abord parce que Chypre figure parmi les nouveaux venus potentiels, alors que la Turquie a la vocation européenne, qu'il n'y a pas d'obstacle culturel ou géographique, mais que des obstacles d'autre nature subsistent. Ainsi tombe un argument de la politique turque, bien exploité auprès des chancelleries et de la presse occidentale, qui présente Athènes comme faisant figure de cavalier seul et de seul obstacle sur la voie du développement des relations entre la Turquie et l'UE.

Les atouts géopolitiques de la Turquie et les avantages économiques qu'elle offre à l'Europe, ne suffisent cependant pas à mettre en danger l'édifice européen, qui se fonde sur certaines valeurs que la Turquie ne respecte pas, du moins pour le moment. Cela est l'évidence même. L'argument avancé ici et là, selon lequel toute opposition à la Turquie fait le jeu des militants islamistes dans ce pays et trahit les musulmans qui aspirent à la démocratie, ne correspond pas à la réalité. Bien que la religion ne doit pas constituer un argument d'exclusion, l'unification européenne ne se fait pas pour autant dans le but de conduire les musulmans du monde entier et de la Turquie sur le chemin de la démocratie européenne! D'ailleurs, les ouvertures de l'Europe vers la Turquie —souvent au détriment d'un État membre, la Grèce— n'ont apparemment donné aucun résultat. Les islamistes sont bel et bien arrivés au pouvoir, en pleine période idyllique des relations de la Turquie avec l'UE, avec la mise en oeuvre de l'union douanière, et avec la complicité de Mme Tansu Ciller, présentée aux Européens comme la garante de l'occidentalisation turque. Dans un régime qui se proclame démocratique, l'armée ne devrait même pas pouvoir envisager l'hypothèse de renverser par la force un gouvernement, dont le premier ministre, en l'occurrence l'islamiste Necmettin Erbakan, a été élu selon les règles constitutionnelles. J'utilise l'expression «règles constitutionnelles» et non pas «règles démocratiques», car la Turquie n'est pas une démocratie pluraliste de type européen, ne serait-ce que par le rôle constitutionnel que joue l'armée face au pouvoir politique, même si ce rôle est censé garantir les principes de laïcité.

En outre, la présence turque dans l'UE pose un autre problème complexe: le problème démographique. Au début du troisième millénaire, la Turquie comptera environ 90 millions d'habitants, tout en restant pour très longtemps encore un pays d'émigration du fait de son économie et de son taux de natalité encore élevé. Comment alors peut-on accepter un pays dans l'UE dans ces conditions, et lui garantir, même après une longue période transitoire, le droit —inaliénable pour les États membres— de la libre circulation et d'établissement des personnes, alors que le problème le plus grave qu'affronte l'Europe est celui du chômage qui conduit les gouvernements à mener des politiques —parfois même contraires aux principes humanitaires— de limitation de l'immigration? Pour ne pas invoquer, comme le fait le Pr Jean-Claude Casanova dans un article du journal *Le Figaro*, d'autres raisons liées à la circulation des personnes, de sensibilité historique: «la question d'Orient a commencé avec leur arrivée [des Turcs] sur notre continent, elle s'est achevée avec leur départ en 1918».

Les Allemands et les Français sont d'ailleurs à l'origine du blocage, en 1987, du chapitre de l'accord d'Ankara sur la libre circulation et l'établissement, avant même que le problème du chômage et de l'immigration prenne en Europe les dimensions actuelles.

3. Vers un régime spécial?

La Turquie est cependant un grand pays qui offre beaucoup d'occasions économiques aux hommes d'affaires européens. L'intérêt de l'Europe se limite à cela, ou presque. Force est de constater que l'union douanière profite davantage à l'économie européenne qu'à l'économie turque. D'où les pressions exercées d'une part sur la Grèce afin qu'elle lève son veto au financement de la Turquie, et d'autre part sur le Parlement européen pour qu'il assouplisse sa position. Les considérations géopolitiques et stratégiques sont plutôt du ressort des États-Unis, puisque l'Europe n'a pas encore une vraie politique étrangère et de sécurité commune (PESC).

Comment alors, dans ces conditions, trouver une solution qui réponde aussi bien aux intérêts de la Turquie qu'à ceux de l'Europe et des États-Unis? Tout d'abord, la vocation de la Turquie de devenir membre de l'UE, ainsi que son éligibilité, ne devraient pas être mises en cause. C'est une question de principe. Néanmoins, cette adhésion, si elle devait se réaliser dans un avenir proche ou lointain, devrait être accompagnée d'une série de mesures et d'arrangement spéciaux de façon à ce qu'elle ne pose plus de problèmes politiques et économiques. L'adhésion d'un État à une organisation exprime la volonté dudit État de se mettre sous l'empire du régime du traité qui règle déjà les rapports des États membres. C'est une soumission volontaire de la part de l'État demandeur au régime existant, à savoir: égalité sur l'ensemble des droits et des obligations qui lient entre eux les États participants. L'État adhérent ne doit plus se différencier des membres originaires quant aux principes élémentaires et fondamentaux.

En attendant, dans certaines chancelleries, on est à la recherche d'un régime spécial, d'une situation qui rapprochera la Turquie de l'Union européenne en lui offrant, sans qu'elle devienne membre, un statut revalorisé par rapport à celui de pays associé qu'elle a aujourd'hui. Un forum de dialogue et non pas de négociations, grâce auquel on reconnaîtra sa spécificité: un État à cheval entre l'Europe et l'Asie, avec une importance stratégique indéniable, amis avec une économie et un régime politique qui doivent se rapprocher, avec le temps, des standards et des valeurs européens.

En somme, une évolution dans la bonne direction qui devrait se faire avec l'accord de tous les États membres de l'Union européenne, pour le bénéfice de tous et au détriment de personne. À ce sujet, la position commune des «quinze», adoptée lors du Conseil des ministres de Luxembourg du 29 avril 1997, est claire. Les «quinze» conditionnent le renforcement des relations de l'UE avec la Turquie par trois facteurs fondamentaux: a) l'amélioration des relations entre la Grèce et la Turquie, en réglant les questions qui en relèvent conformément au droit international, y compris par des moyens tel que le recours à la Cour internationale de Justice, des relations de bon voisinage, et le non recours à la menace ou à l'emploi de la force; b) l'amélioration de la situation des droits de

l'homme et des libertés fondamentales en Turquie; c) la recherche d'une solution politique au problème kurde. À propos de la question chypriote, le texte réitère la décision du Conseil des ministres du 6 mars 1996 sur l'ouverture de négociations d'adhésion de Chypre six mois après la fin de la Conférence intergouvernementale, en soulignant que cette adhésion devrait être bénéfique à toutes les communautés et contribuer à la paix et à la réconciliation dans l'île.

An Approach to Understanding Nationalism in Modern Greek Literature

Kathryn Radford*

RÉSUMÉ

Pourquoi un peuple se raconte toujours les mêmes histoires? Le présent article cherche à répondre à cette question par le biais du nationalisme, des notions d'une 'communauté imaginaire' et du 'capitalisme de l'imprimé' telles que définies par Benedict Anderson. La perspective littéraire de l'article permet de considérer le rôle du nationalisme dans la littérature et l'inverse. Des concepts linguistiques tels une langue nationale et un dialecte de prestige s'avèrent pertinentes au cas de la Grèce moderne où on a connu le débat *katharévousa-dhimotiki* entre les puristes et les démoticistes.

ABSTRACT

Why does a group always tell itself the same story? This article seeks an answer through nationalism and Benedict Anderson's notions of imagined community and print capitalism. The literary perspective of the article enables readers to consider the role of nationalism in literature and the inverse. Various linguistic notions including a national language and a prestige dialect prove relevant to modern Greece and the *katharévousa-dhimotiki* debate which took place between purists and demoticists.

Introduction

This study is a first step in trying to answer a simple yet revealing question: Why does an ethnic group, be it Québécois, Greek or Mayan, keep telling itself the same stories? An answer to this question will help us grasp the relationship between literature and national identity.

An educated guess type of response might suggest that collective memories, common knowledge and recurring representations appear in the popular culture, art and literature of a group. Within the proverbial big picture, humans are time travellers who chart their life course on the basis of their accumulated experience of the past, the available tools of the present, and an imaginary map of the future.

*Contractual lecturer in the translation certificate program at McGill University

As a result, they form mental images of these diachronic voyages on various factors ranging from the known to the unknown. As condensed anticipations or crystallised aspirations, these images may be possible, probable or desirable situations.

If we consider the development of nations similar to that of humans, then the stories group members tell themselves act as affirmative statements, mantras even. A word of caution: mantras may connote 'new age psychobabble'; however, any resemblance to national anthems, hymns and epics is accidental. Of course, group members recount and repeat representations of themselves either for themselves or for others.

In trying to answer our primary question about the kind(s) of story or image a group prefers, we will adopt a three-step approach. The first step provides a theoretical background to nationalism and language which enable us to discern patterns in 'national literatures'. The second step applies these theoretical concepts to Greek literature in a case study of a stellar yet lesser known example of linguistic choice, nationalist policy, and political debate. Finally, the third section explores what various thinkers have defined as the main characteristics of the Greek literary canon.

Theoretical Background

Passion, politics and pragmatism emerge in any intellectual discussion about nation and language. Similarly, wherever and whenever the issues of nationalism and language appear, they resemble Siamese twins joined at the head and heart. One of the pair may be strong; one may perish, but their shared memory and struggle for identity endures.

A "nation" may be defined as: «an imagined political community, both inherently limited and sovereign.»¹ Accordingly, "nationalism" is the aspiration of creating and promoting a nation.

These definitions show that a nation is at best sketchy and elusive and at worst an absurd and contradictory notion,² describing a marriage between culture and polity. This shared 'high' culture is one whose members have been trained by an educational system to formulate and understand context-free messages in a shared idiom, whose first political concern is to be members of a political unit which identifies with their idiom, ensures its perpetuation, employment and defence.³ Moreover, as an elaborated intellectual theory, nationalism has been described as neither widely endorsed, nor high quality or historic importance, but rather like fleas and plagues.⁴ Finally, Marxism also rejected nationalism as a tool of the bourgeoisie.⁵

Interestingly enough for this study, the notion of Greek nationality or rather ethnicity has been singled out as *sui generis*, because of its philosophical paucity which leaves it in an intellectual vacuum. Consequently, it is suggested that an easier perhaps less politicised route would be to treat nationalism on an equal footing with kinship and religion.⁶ The etymology and definition of ethnicity must be omitted here. Suffice to say that ethnicity and nationality are not the same, however, they may overlap; hence the popular confusion.⁷

Modern Nationalism

Nationalism as a subject of enquiry unites anthropology, history, philology, linguistics, political science, and literature. As an emotional nineteenth century ideology, nationalism is said to develop from a feeling of belonging to an exclusive group with its own language.

Modern nationalism was initially part of a general emancipatory current begun in England and Holland during the seventeenth century. Said to have marked the Enlightenment, the people's growth to maturity and release from tutelage, nationalism was part of the democratic movement for individual liberty, e.g., France's *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* (1789). The concept of nationhood, as a political-territorial concept, appeared more legal than philosophical, whose language was not specified.⁸

Nationalism presupposes the potential existence of a nation and is closely linked to the self-determination of a group, with the exaltation of the national language and traditions above the formerly frequent use of Latin as the *lingua franca* and Christianity as the common European religion. Major treaties and constitutions have since consecrated aspects of this rather political definition. Considered as a force, nationalism «democratized» culture and through education aspired to endow nations with a common background of a sometimes legendary past. This background provides the nation's claim to its past greatness and future mission.⁹ The past and potential then become essentially more important than the actual present.

This preoccupation with the past may explain why anyone would choose to die for one's country. Perhaps it is that nationalism stresses one's group and its rights; past over present and death over life.¹⁰ The reinterpretation of history, through literature, seeks to improve present conditions for the nation. It is thus inward-looking and contemptuous of the present.

Linguistic nationalism evolved thanks to the press and its products. Anderson's term, 'print capitalism', describes this shift from manuscript to print societies. Although the power of print has been reduced in this age of electronic multimedia, literature traditionally preceded cinema, radio and television. Illiteracy

rates up until the middle of this century may appear to contradict the importance of literature in nationalism before World War II. However, it should be remembered that even now, films, television and radio programs are often based on books and thus perpetuate a myth, a story, a discourse, a message.

Interestingly enough, political philosopher Jean-Jacques Rousseau sought to restore the exclusive togetherness of the Greek city-state. Harkening back to an idealized past, Rousseau and others would transform ancient Greece during this revival of classicism. They frequently found contradictions in the notion of nationalism, especially the militaristic nature of maintaining a border, yet they pursued their ideal feverishly. Diaspora Greeks and Eurohellenists would work to see their romantic imaginary *Hellas* shimmering on the rocky edges of Western Europe. In fact, these and other contradictions would resurface regularly in Greek nationalism and literature.

The level of political organization determined much of the course of nationalism. Germany's political disunity, emphasized its *volk*, language, folkloric tradition, common descent and national spirit. These non-political criteria engendered an ethnic-linguistic nationalism, different from the territorial state-nationalism elsewhere.

The German linguists, Bopp, Grimm and Humboldt, along with the Romantics, Herder, Goethe, Schlegel and others were champions of a form of modern nationalism centred on the *volk*, whose language became the most important issue and for whom national rhymed with natural. These German romantics took up this ancestral, instinctive or spontaneous view and insisted on people's speaking the same tongue, which Fichte claimed had a metaphysical element and common ancestry. Finally, Herderian nationalism, rather mystical and almost sacred, influenced modern Greek nationalism tremendously.

The rise of European nationalism, generally placed within the nineteenth century, follows various patterns. Greek nationalism, bearing Eastern, European, Mediterranean, Balkan and Orthodox influences, provides an often ignored yet excellent example of both nation-building and language planning. The rise of Greek nationalism conveniently falls within the first quarter of that century since its War of Independence in 1821, often considered a watershed year.

The Ubiquitous "Other"

False etymology or *onomatopoeisis*, the *baba* of barnyard animals and barbarians neither flatters nor pleases. Foreigners or others always speak an incomprehensible babble in strange tongues. Hypothesizing along sociobiological lines, most animals identify non-species members through smell first rather than sound; humans, on the other hand, always include linguistic markers.¹¹

Focusing on this linguistic aspect, Dimitris Tziovas points out in his tropological approach to nationistic demoticism that there is a distinction between nationalism and nationism. The former —*ethnikismos*— is a liberation movement while the latter —*ethnismos*— is a system of thought operating on the basis of rarefaction and exclusion which determines the differences of the national group from others and thus establishes its 'otherness'.

Seferis' echoed Kavvafy's famous poem and asked once: What will we become if the Barbarians do not come? In fact, one of the objectives of Tziovas' nationism is to establish the distinctive characteristics of the national group. Principles of exclusion are needed by which 'otherness' must necessarily be defined because the self-definition of any group depends not only on the sameness of the elements that constitute it, but also on the 'otherness' of elements excluded.¹²

Language and Literature

Rather surprisingly, language is not mandatory to nationalism. In fact, only since the late eighteenth and early nineteenth century has a common tongue become almost synonymous with nationalism. Some authors specify 'linguistic nationalism', while adding that this is the most common variety today. Surprisingly, research has revealed that linguistic communities and national identities do not always fit and may even collide. Statistically, political entities that comprise a homogeneous national group are extremely rare. Equally startling is the loyalty to a little known tongue, as seen in second and third generation immigrants in North America.¹³

Not everyone participates in folk dances or traditional crafts, but everyone speaks a language; hence the importance of language as a cultural marker. In fact language plays various roles when viewed as a code in a social rather than Saussurian sense, hence the terms *communicative* versus *symbolic* language use. Even such meta- or para- linguistic acts as using one language rather than another and identifying individuals according to mother tongue serve to encode a message of secrecy, unity, or intimacy. An entire language can thus function as a *shibboleth* which includes or excludes people. Dialects, vernaculars, sacred languages (Vedic Hindi, Ancient Hebrew, Church Slavonic, Byzantine Greek) all rely upon this double-edged linguistic sword. Always timely, this fascinating sociolinguistic feature was recently rekindled by the debate between American English and Ebonics.

Sociolinguists often speak of language appearing as a badge of identity and used only in an inner sanctum where access remains restricted to certain initiates. They believe that societies which embrace this sanctum or *iconostasion* metaphor of language project certain linguistic values.

Oddly enough, some sardonically refer to linguistic nationalism as something that cannot be fully understood, and the opposition to it even less, unless we see the vernacular language as, among other things, a vested interest of the lesser examination-passing classes. Essentially the higher the vernacular rises in esteem, usually through state/court endorsement; the more people have an opportunity to share in vested interests.

The situation of ancient tongues such as Hebrew and Greek differed from that of Latin and romance languages. The same may be said of the people who spoke those languages. The brief overview of the history of the Greek language, as seen in Figure 1, shows the struggles of dialect and domination in ancient times, the rise of New Testament *koine* for religious purposes and then the *katharévousa* and *dhimotiki* for sociopolitical debate.

New Testament «church» Greek endures today along side a demotic or other dialectic. 'Truth' language then remains more accessible than Latin did, because 'sacred' and 'truth' languages retain a mystique different from that of demotic.¹⁴ Hebrew is one of the most famous exceptions and few successful ancient language revivals that served specifically to build a modern national identity.

Of course unlike the ancient, modern Greek is alive and well. Like a human being, language evolves constantly but to different rhythms. The very nature of language, identity and nationalism is fluid, even mercurial, hence the many political manoeuvres used to influence all three aspects of an ethnic group.

However, the oft-quoted Renan who asked «*Qu'est que c'est qu'une nation?*» stated there was something superior to language, and that is soul (perhaps the secular term *human will* would be appropriate today). Renan was a Eurofederalist who also believed in a panhuman culture, a concert of humanity made up of individuals, not nationals.¹⁵

Religion and Nation

Contemporary reality may be reflected in the observation that «the nation in the modern political sense may not naturally or straightforwardly have a linguistic dimension for some, although obviously after World War II, in many parts of Europe such linguistic luxury was not permitted».¹⁶ Yet the vestiges of linguistic groups remained vital and did serve as reasons for breaking up several Eastern European states.

This situation is described by L'udovit Stúr who stated in 1815 the commonly held belief that a truly national language was needed to give the people (here Slovak) a culture. Nationalism would feed and nurture the language; faith and religion, revive, retain and sanctify it. Similarly, Kollár, a later nationalist,

promoted the idea of following Bohemian brothers in language since God in his divine wisdom had guided them through good and bad in a pre-ordained unity.¹⁷

However, it can also be pointed out that in a multi-ethnic state, less educated people, especially in an unurbanized area, will express their affiliation and identity by their religious sect rather than their language community.¹⁸ This observation serves as a reminder that language is only one aspect of national identity.

The Bible, as translated into Slovak, Greek and many other tongues, has been proffered as the linguistic standard of the 'national' language. The idea of a new language for a new nation appeals to some but frightens others, who fear that change will mean people can not understand their own Bible. Rarely does anyone consider the fact that the Bible, written in the popular languages of various times or places to proselytize, was translated and remains difficult to understand.

Of course besides the sanctity of the holy language, there are also other ancestral links. Without one's mother tongue, one can not return to the past. Interestingly enough, the reasons for an eternal return to the past are rarely examined deeply by these nationalists. However, the Greek case reveals a strong predilection for history.

In fact, Pynsent and Beaton suggest that almost any nationalism, is both an ideology and mythology. In fact, the nation itself is a myth and constitutes a narrative which explains the feeling of closeness to someone in one's own cultural community rather than to someone else, read an 'other'. This observation points to the major role literature can play in nationalism.

The Greek Case

The Greeks are a nation with a well-known, glorious yet equally distant past and a much too recent history of decline, occupation and rebirth. The Herderian dream of awakening a slumbering nation that rises once more applies perfectly to Greece. As Hellenic civilization was rediscovered in Western Europe, philhellenism spread among the intellectuals. Greek independence, as championed by Byron, Shelley and Beethoven, to name but a few, became the most popular intellectual cause of the nineteenth century. Only the Spanish Civil War in this century can compete with such a *cause célèbre*.

Of course, the brute reality turned into a nightmare, but was saved by an invention of the imaginary community of *Hellas*. Poor Byron, alongside other European intellectuals, struggled to arouse the Greeks to take up arms and fight

for their freedom. Once the warriors of Leonidas, many of them had come to prefer domination, numbed by *raki* and *narghile*, to independence. Korais, a francophile Chiote, summed up this widespread attitude:

«For the first time the nation surveys the hideous spectacle of its ignorance and trembles in measuring the distance separating it from its ancestors' glory. This painful discovery, however, does not precipitate the Greeks into despair: We are the descendants of Greeks, they implicitly told themselves, we must either try to become again worthy of this name, or we must not bear it.»²⁰

Although written about 180 years ago, the same painful disappointment may be read today on the faces of some well-meaning foreign visitors and classical scholars squinting at ancient ruins. Renowned classicist, Bernard Knox, describes his very personal experience in contrast to the long tradition of specialists either avoiding Greece or holding their noses and keeping them in the air when visiting the land of modern Greeks.²¹

The limits of space and time make an exhaustive or comparative analysis foolhardy; nevertheless, the following pages highlight the debate over Greek language and national identity after 1821, around the two World Wars, civil war, during the Junta years (1967-1972) and even into the 1980's. In counterpoint to this traditional timeline, a few specific literary figures and works will be introduced to demonstrate how modern Greek identity, language and literature have melded into an extraordinary alloy.

By contextualizing Greek nationalism, we may better understand the social structures and figureheads of modern Greek literature. The highly political choice inherent to the linguistic act of writing fiction or essays will be considered within this national context, as well as the institutionalization of this particular literature.

As Korais reported in the early nineteenth century, Greek intellectuals who were often publishing abroad in Budapest or Vienna, found an early clientele for Greek nationalism at home.

«In those towns which were less poor, which had some well-to-do inhabitants and a few schools, and therefore a few individuals who could at least read and understand the ancient writers, the revolution began earlier and could make more rapid and more comforting progress. In some of these towns, schools are already being enlarged and the study of foreign languages and even of those sciences which are taught in Europe is [sic] being introduced into them. The wealthy sponsor the printing of books translated from Italian, French, German and English; they send to Europe at their expense young men eager to learn.»²²

The Demotic Debate

The literary history of modern Greece may be understood as a debate between the purists and the demoticists. This debate is important because it offers the most striking examples of Greek nationalism, in particular, and nationalist linguistic fervour, in general.

From a linguistic and literary viewpoint, the dhimotiki issue reveals the enduring power of words and of those who pen or legislate them. Although limited time and space prevent an indepth, balanced look at this war of wit and word, key 'debators' include the oldest and most famous purist, Korais, on one side, and the demotic writers, Psiharis, Embiricos, Seferis, Dragoumis, Theotokas, Triandafilides and, last but not least, Katzanakis, on the other.

Disparate even cacophonous, these names may be situated at the core of the katharévoussa-dimotiki debate, although not all together at the same time! Each one either stated his belief and/or acted upon it, collectively or independently. Sometimes the educational or literary associations, salons or generations agreed amongst themselves; sometimes other political or artistic issues divided them.

Theotokas of the 'Generation of the Thirties' wrote passionately yet clearly on style and language. His *Eleuthero pneuma* (*Free Spirit*) comprises several personal essays that reveal his preference for modern Greek language and literature with room to grow and spirit to renew, rather than stagnate. Quixotically, Dragoumis, known for his demoticism, referred directly to reality and imagination when he said «I deny the reality of the Greek state as the centre of Hellenism, as I deny every reality. Reality is my imagination.»²³

Francophile Adamantios Korais, an early purist, lexicologist and fervent nationalist, cast a long shadow. He regularly cited the examples of France, Italy, and Germany as countries that had freed themselves of barbarism by creating a national language. Language-building and nation-building were inseparable for Korais, as well as his intellectual peers and four generations of followers in both France and Greece.

For a long time, Greek intellectuals and writers debated the merits of a purist versus populist language. Some famous authors, like Papadiamantis, opted for a purified idiom. His works were read out loud in village coffee houses (*kafenía*), so the illiterate men had heard this literary language. Unfortunately today many young Greeks neither read ancient nor katharévoussa with ease or pleasure; as a result, works may eventually be translated from katharévoussa to dhimotiki in order to appeal to the masses.

Of course neither camp hesitated in heaping on quotes from the great ancient philosophers. Psiharis, an early demoticist whose translation of parts of the Bibles led to riots in Athens, mocked the memory of Korais with the famous bromide:

«Just imagine Demosthenes speaking in katharévousa!» (The idea was that he would have lost his pebbles or his marbles!) Psiharis reminded his contemporary fellow citizens that neither Plato, Homer, nor Menander spoke the same Greek.

Obviously the diachronic nature of language change escaped and still escapes the grasp of the greater public. Language change, when the language happens to be one's mother tongue, remains a delicate matter. Yet the strength of Greek has always been its capacity to change, yet also sustain tremendous continuity. Indeed, the evolution from Latin to Italian was far greater overall than changes in Greek. The arguments of both sides did actually converge because each sought to preserve a rich cultural heritage, as well as create a democratic country. Beyond that goal, however, their perspectives, definitions and means differed widely.

The Linguistic Politics of Kazantzakis

Throughout this century, nationalism has lurked behind reforms to the Greek language and education system. Although the focus of this study is language within culture, education must also be mentioned because it has served as a tool or pretext in the broader debate. Education suited the Demoticists' purpose perfectly, as can be seen in the 1906 Athens «Demotic Language Association», joined in 1915 by the «Educational Society», and in Kazantzakis' writing textbooks and translating Homer into demotic Greek for schoolchildren.

As Kazantzakis' translator-biographer Peter Bien points out, the famous writer saw himself as an imprisoned Luís de León and an exiled Dante of sorts. Unlike Dante in his *Vulgari eloquentia* (circa 1302), the impassioned Kazantzakis had a very populist vision stemming from his political affiliations (Communism, Marxism), so he fought the often illogical, usually awkward etymologies and elitist approaches of katharévousa.

Heraklion's famous son, Kazantzakis, was accused of employing too many neologistic, esoteric, and Cretan terms. He may have overindulged his love of dialectology, but his usual riposte referred to Dante's use of certain Tuscan terms unknown in other Italian regions. Most revealing about Greece, Greeks and dhimotiki is the anecdote about Kazantzakis' being pelted with shoe lasts by Chanian cobblers who berated him for publishing texts in the demotic. He was accused by peasants of making people speak like peasants and, even worse, of teaching this modern «barbaric» language to the youth of the country.

It seems that his demotic translation of the sacrosanct Homer struck a chord among many Greeks, be they intellectual urbanites or uneducated fishermen. Even the barely literate would claim to prefer katharévousa, seen as a prestige dialect of power and wealth, rather than the dhimotiki which was spoken by the poor and low classes. This maintenance of a power language by the

unempowered is described by well-known sociolinguists Brown and Levinson who suggest that many linguistic communities hold dear a self-image of greatness and decorum which is expressed through language. This public perception persists among Greeks, inside and outside the country. The good old days of a language that remains frozen, organized, logical and now gilded by time, are often evoked, therefore, with a sneer of contempt for the current speech of young urban Greeks.

The Decline of Katharévousa

Purifying/purging/cleaning, however translated, katharévousa sought to remove Turkish, Slavic or any other foreign words from Greek and thus reproduce a language of the glorious Golden Age, fabricated according to a quirky, painstakingly elaborated set of principles that surpassed common sense or linguistic convention. For that reason, katharévousa fell victim to the vicissitudes of time and recent politics.

The 1967 dictatorship, reinforced and enshrined katharévousa as the language of education and administration, thus remaking it a highly artificial, prestige dialect. Once again this 'High Greek' was fabricated according to the rules of a miniscule élite, not all of whom had the best intentions in acting as guardians of the language. Despite, or perhaps because of these maladroit, high-handed attempts, the demotic recouped after the fall of the Junta. Even during the Colonel's short tenure, many intellectuals had deliberately written in demotic to protest or dissociate themselves from its reactionary policies.

It seems that the repression of the dictatorship lent a *coup de grâce* to a waning katharévousa. The election of Papandreou and his socialist PASOK party in 1981, led to sweeping reforms in law, education, economics and, as could be expected, language legislation. Simplified demotic, without aspiration marks or polytonic accentuation, became the official language of schools and universities, economics and politics. Today, some 'katharévousized' traces remain, but they sound stilted and old fashioned.

The Literary Canon and Consciousness

Contemporary Greek literary theorists or critics, namely Lambropoulos, Tziolas and Jusdanis, underscore the importance of a national literary canon in Greece's development as a Western European nation-state by discussing the structures and processes which enabled literature to favour nationalism.

Lambropoulos reminds us that literature does not inhere in texts but is produced by the application and intervention of established reading techniques. He sees literary criticism as a romantic bourgeois institution in favour of inventions and rhetorical uses of texts. Hence he sees criticism as one 'interpretive community' whose reading and writing habits constitute a discursive practice and whose authority canonizes a text and shapes a shared imaginary spirit. This interpretive community may be seen as a body of systematic knowledge and shared assumptions which Lambropoulos likens to Foucault's discourse.²⁴ Lambropoulos outlines the following basic assumptions:

- 1) Transparency of language;
- 2) Full presence of text (high artistic quality, readable, integral);
- 3) Genius of author (ultimate source, a master)
- 4) Authority of critic (a writer writes; a critic authorizes);
- 5) Irrelevance of gender (although assumed to be a man's world);
- 6) Supremacy of canon (new works read against this repository).

The example of Seferis' reviving the *Memoirs* of Makriyannis (a semi-literate guerrilla's remembrances of the revolution), remains the best example. Therein, the heroic figures of a guerrilla revolutionary (*kleftes*), a rustic uneducated man (*horiates*), a brave young man (*palikari*) and a patriot (*partiotes*) reappear to set the tone of authenticity and transparency, which makes this work a canonic prose of Greekness. Lambropoulos outlines the following qualities which mark the *Memoirs* as a national literary oeuvre:

- 1) Common, lively, language of the people;
- 2) Unique, authentic style and local colour;
- 3) Significant moments of human experience;
- 4) Expression of Greekness and transhistorical ethos.

Most important, it is the idealistic and romantic creation of a talented, uneducated genius.²⁵

Along with the *Memoirs*, the need to confirm a national poet led to the posthumous publication of Solomos' fragmented works with a biography; i.e., a *künstlerroman* for modern Greek literature which provides a form of idealism using Greece as Mother and Muse, (*Manna mou Hellas*).

The so-called *Memoirs* and Solomos' biography plus epic poetry are cornerstones supporting the modern Greek literary canon in the sense of linguistic norm, words and ideas source, genre model and authority. Obviously

history and ethnicity serves as the foundation of this canon. Jusdanis describes how the canon not only represents national identity but also contributes in its production by projecting its values. *Hellas* is seen as a chronological continuity that helps members of the entity overcome present shortcomings and future uncertainties.²⁶

The notion that systems of thought are subject to a certain style of representation, in the same way as literary works, leads Tziovas to say that the works follow to some extent the rules imposed by a literary genre. Accordingly, nationalists tend to structure their narratives organically and try to depict the consolidation of an integrated entity out of a field of dispersed events. The entity is the nation which is greater than any of the individual elements described in the narrative.²⁷

This organic perspective presents a specific position with regard to the way events are related to the larger 'chronicle'. Organicism favours the notion of continuity and totality which were constant preoccupations to Greek historians and intellectuals. A goal-oriented process, the end for nationalists is the unity of the *ethnos* as a biological organism.

Although Lambropoulos adopts a rather conspiratorial tone, other writers agree that «dissenting voices are suppressed on the grounds of national, psychological and moral health.»²⁸ The canon, the interpretive community, instead of the state, can censure or sanctify.

National Literature

Of course, Lambropoulos maintains that with little exception all literature is national; all criticism, ethnocentric. The vague notion of 'Greekness' (not Hellenicity) in literature is central to Lambropoulos. This notion relates to literature as a construal, construct and constructor of *Hellas*. Greekness affects the aesthetic reception of a text. Difficult to define, this elusive quality is «an epiphany of the national spirit, an integral part of the aesthetic desires nurtured by the reading public... a major source and measure of quality». This powerful concept of Greekness presupposes a transparent signifier pointing to a signified essence and ascribes aesthetic quality or status, thus preventing Greek literature from developing any awareness of its own institution.²⁹

Lambropoulos adds that literature must play a missionary role in cultivating and distilling the national psyche and reading expectations. He fleshes out previous definitions of Greekness with the remark that like any other notion of identity, it is an idea of fixed boundaries and closure. It excludes what is not authentic and true, the non-Greek, and portrays the original, the eternal Hellenic, as an autotelic unity, thus making it authentic, exclusive, sealed off, and closed.

In sum, Greekness must correspond to the reader and his or her vision. The demand for a well-rounded 'literary', 'conservative' and 'traditional' work, "ends in a fulfilling way to supply missing information, answer all questions and solve problems." Lambropoulos describes an obsessive inquisition into the ethnic origins of the literary sign as a quest for purity and autonomy. Greekness is deemed the arbitrator of literature.

Tziovas also applies an organic approach in his definition of Greekness which is based on the presuppositions of continuity and totality. Demoticists, according to Tziovas, had to favour this notion of 'total history' to acquire national credentials and confront the purists. In this pursuit of continuity, literature and literary criticism played a pivotal role since certain texts were deemed to be the expression of 'national soul' or 'Greek spirit'. Demoticists therefore conceived of literary history as an evolutionary model, including demotic songs as a basic source. Tziovas thus stresses that language as a form of organic expression or representation cannot be conceived as a transparent means of expression.³⁰

Hellas and Romeosyni

Gregory Jusdanis, on the other hand, approaches Greekness from the perspective of disjuncture and contradiction. Although a simplification, this is the schizophrenic contrast of classic Hellas and Modern Greece,³¹ somewhat like Femor's interesting yet overly long Romeios-Hellenas dichotomy. According to Jusdanis, Greek national literature seeks and struggles to negotiate the gap between the two perceptions. Whether gap or chasm, the difference has been internalized by Greeks and observed by foreigners whose reaction appears through national literature in an ongoing, looping process.

In many respects Romeosyni (< Romeio), corresponds to the popular traits shared by Greece's Balkan neighbours, as described by Robert Kaplan, the journalist-author of *Balkan Ghosts*. Although quite unscientific, Kaplan's travelogue reveals the rumour mills of the Balkans, where urban and ancient legends point fingers at various 'others', e.g., Serbs, gypsies, and diverse 'infidels'. The Greeks share versions of the same rumours, legends or tales.³²

In their literature, distrust of others may be represented in the foreign element, such as a Trojan horse of minorities living within the body politic. This geophysical threat to Hellas, along with the historical Turkish geopolitical threat, has usually been couched in religious terms with evocations of Constantinople (never Istanbul) and *Romeiosyni*, who experienced the *Katastrophe* and later exchange of populations in the early 1920s. Finally, from a higher perspective, Jusdanis suggests the ill-suited or belated modernization or Europeanization as an 'Other'.³³

In that context, some mention should be made about the Greek diaspora. The limited population of Greece makes its diaspora vital to economic and national policy. Those *exo*, but not *xenoi*, nor foreign or 'others,' must feel proud and contribute to the nationalist efforts, especially the international perception of *Hellas*. The diaspora Greeks of today, like the European intellectuals of yesteryear, still play a key role abroad. As an integral part of Greek nationalism, *apodemous* Greeks pressure foreign governments to help their homeland; for example, the powerful Greek-American lobby in Washington. These Greek emigrants, much like their Italian counterparts, feel their origins in their bones, even if they are second- or third-generation and unable to function in Greek. In these cases, language becomes a trace descriptor expressed through accent, intonation, or vocabulary.

Conclusion

Inquiring into the reasons for (re)telling similar stories within a group, be it Greek, Italian or Serbian, requires knowledge of language, history, literature, and more importantly, of the culture of a community. Although many question and quotation marks surround nationalism, linguistic discourse, national literature and cultural production, defined in tandem with Lambropoulos' checklist or marketing approach, they provide a silhouette against which literary works may eventually be profiled as part of a much more developed theoretical effort at understanding imaginary communities. Any commonality would confirm in a codified, even quantified, way the views presented here.

As this article has attempted to show, especially in the first section, linguistic, historical and literary factors are inter-related to such an extent that great caution must be exercised in ascribing them to nationalism. Our sources show some bias, yet recognize that such mind-set, categorization, institutionalization, and power must be taken into account in any study. In the second section, Greek literature served as a live subject whose political and linguistic history provided examples of the theoretical concepts already presented. The third and final section detailed the nationalist nature of modern Greek literature by relying on specialists such as Lambropoulos, Jusdanis and Tsiovas. We now confidently attempt to answer our naïve question about the stories people tell.

Once the question is broken down and examined using nationalism, discourse, imagined communities and the institutionalized cultural production process, the answer initially appears deceptively obvious. As a rule, people (re)tell the stories which are valued by their peers, teachers, and community at large. They do not need to invent much and may thus apply formulae to new situations. The narrative learned, such as «we are descendants of Alexander the Great» or «we are

shunned by the rest of Europe, who are Turk lovers» helps people interpret the world. The stories also provide a sense of sharing (even imagined) experiences with other group members. Their sense of belonging is reinforced by approval and recognition from the group which thus nurtures hope because if it had a glorious past then it deserves a bright future.

Greek literature as narratives or discourses derives from the need to make people living in a territory conceive and confirm through their behaviour, the nation-state of *Hellas*. This imagined community must become more modern and Western; in other words, more organized according to the principles of the overarching political structure of the EU. When all is well, the modern European face of Greece is celebrated and promoted. But when the government of fifty million Turks rattles its saber, the ancient glorification or modern victimization of the Greek republic of ten million is evoked. This 'glory *versus* long-suffering' dichotomy thrives in the Greek media and literary establishment. Inferiority internalized by Greeks decades ago when confronted with their 'belatedness,' as Jusdanis puts it, rises quickly to the surface in external affairs.

In short, a group tells the same stories to keep up appearances and morale, identity and empathy. Another way of putting it, nationalism and its literature seek to derive unifying and energizing power from widely held images of the past in order to overcome a modern kind of fragmentation and a loss of identity. As such, nationalism and national literature may be a positive force, particularly in the lives of those who have felt threatened by larger or more influential neighbours.³³ Here Jusdanis' idea of negotiating contradiction proves useful in analyzing nationalist discourses.

Yet we are tempted to answer this question with another question: Do people really believe, need or want such stories or are these narratives ritualized beyond recognition? Do people recognize or believe the imagined community that the stories proffer? Whatever the ultimate answer, nationalism may be condemned or abstracted but never ignored.

ENDNOTES

1. Benedict ANDERSON, *Imagined Communities*, (New York: Verso, 1983), p. 6.
2. Robert B. PYNSENT, *The Literature of Nationalism*, (London: MacMillan Press Ltd., 1996), p. 3.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*, p. 5.
5. John EDWARDS, *Language, Society and Identity*, (Oxford: Basil Blackwell in association with André Deutsch, 1985), p. 5.

6. Benedict ANDERSON, *Imagined Communities*, (New York: Verso, 1983), p. 5.
7. David CRYSTAL, *The Cambridge Encyclopedia of Language*, (Cambridge: Cambridge University Press, 1987), p. 360.
8. *Dictionary of the History of Ideas*. Vol. III. New York: Charles Scribner's Sons, Publishers, 1973), p. 326.
9. *Ibid.*, p. 324.
10. John EDWARDS, *op.cit.*, p. 39.
11. Mary MAXWELL, *Morality among Nations An Evolutionary View*, (Albany: SUNY Press, 1990), Note 4, p. 95.
12. Dimitris TZIOVAS, "The Organic Discourse of Nationistic Demoticism: A Tropological Approach" in Ed. ALEXIOU, Margaret and Vassilis LAMBROPOULOS. *The Text and Its Margins, Post-Structuralist Approaches to Twentieth-Century Greek Literature*, (New York: Pella Publishing Co., 1985), p. 273.
13. John EDWARDS, *op. cit.*, p. 93.
14. Benedict. ANDERSON, *op. cit.*, p. 14.
15. John EDWARDS, *op. cit.*, p. 57.
16. Robert B. PYNSENT, *The Literature of Nationalism*, (London: MacMillan Press Ltd., 1996), p. 38.
17. *Ibid.*, pp. 42-46
18. *Ibid.*, p. 5 .
19. Roderick BEATON, *Folk Poetry of Modern Greece*, (Cambridge: Cambridge University Press, 1980), p. 127.
20. Benedict ANDERSON, *op. cit.*, p. 72.
21. *Ibid.*, p. 79.
22. Dimitris TZIOVAS, *op. cit.*, p. 261.
23. Vassilis LAMBROPOULOS, *Literature as National Institution : Studies in the Politics of Greek Literary Criticism*. New Jersey: Princeton University Press, 1986), p. 47.
24. *Ibid.*, p. 57.
25. Gregory JUSDANIS, *Belated Modernity and Aesthetic Culture, Inventing National Literature, Theory and History of Literature*, Vol. 81. (Minneapolis: University of Minnesota Press, 1987), p. 48.

26. Dimitris TZIOVAS, *op. cit.*, p. 260.
27. LAMBROPOULOS, Vassilis. *Literature as National Institution : Studies in the Politics of Greek Literary Criticism*, *op. cit.*, p. 18.
28. *Ibid.*, p. 21.
29. *Ibid.*, p. 100.
30. Dimitris TZIOVAS, *op. cit.*, p. 267.
31. Gregory JUSDANIS, *op. cit.*, p. 104.
32. Robert D. KAPLAN, *Balkan Ghosts*, (New York: St. Martin's Press, 1993), p. 236.
33. John EDWARDS, *op. cit.*, p. 93.

BIBLIOGRAPHY

- ADAMOS, T. I *Logotechniki Klironomia mas*. Athens: Ekdosis Kastantioti, 1979.
- Ed. ALEXIOU, Margaret and Vassilis LAMBROPOULOS. *The Text and Its Margins: Post-Structuralist Approaches to Twentieth-Century Greek Literature*. New York: Pella Publishing Co., 1985.
- ANDERSON, Benedict. *Imagined Communities*. New York: Verso, 1983.
- ARNOPOULOS, Paris. *Sociophysics*. Commack, N.Y.: Nova Science Publishers, 1993.
- BEATON, Roderick. *Folk Poetry of Modern Greece*. Cambridge U. P., 1980.
- BIEN, Peter. *Kazantzakis and the Linguistic Revolution in Greek Literature*. New Jersey: Princeton University Press, 1972.
- BODMER, Frederick. *The Loom of Language*. New York: Norton & Company, 1944.
- BROWN, Penelope and Stephen C. LEVINSON. *Politeness: Some Universals in Language Usage*. Cambridge: Cambridge University Press, 1987.
- CRYSTAL, David. *The Cambridge Encyclopedia of Language*. Cambridge U. P., 1987.
- Dictionary of the History of Ideas*. Vol. III. N. Y.: Charles Scribner's Sons, 1973.
- EDWARDS, John. *Language, Society and Identity*. Oxford: Basil Blackwell, 1985.

- FARMAKIDES, Anne. *A Manual of Modern Greek*. New Haven: Yale U. P., 1983.
- FERMOR, Patrick L. *Roumeli, Travels in Northern Greece*. N. Y: Harper-Row, 1962.
- FRANGOUDAKI, Anna. *Glossa kai Ideologia, Koinoniologiki Prosengisi tis Ellinikis Glossas*. Athens: Ekdosis Odysseas, 1987.
- FREUD, Sigmund. *Le malaise dans la culture*. Paris: Quadrige, PUF, 1995.
- GAGE, Nicholas. *HELLAS, A Portrait of Greece*. London: Collins Harvil, 1987.
- HALLIDAY, M.A.K. *Language as Social Semiotic*. London: Edward Arnold, 1978.
- HICKMAN, W. Harry , Jean-Pierre MENTHA and G  rald MOREAU. *Le Qu  bec, Tradition et   volution II*. Toronto: W.J. Gage Limited, 1967.
- IMBRIOTIS, Yannis. *I Koiniki Simasia tis Ideologias tou Dhimotikismou*. Athens: Kentrou Marxistikon Erevnon, Ekdosis Synchroni Epohi, 1976.
- JUSDANIS, Gregory. *Belated Modernity and Aesthetic Culture: Inventing National Literature*. *Theory and History of Literature*, Vol. 81. Minneapolis: University of Minncasota Press, 1987.
- KAPLAN, Robert D. *Balkan Ghosts*. New York: St. Martin's Press, 1993.
- KNOX, Bernard. *The Oldest Dead White European Males*. N. Y.: Norton, 1993.
- KOHLER, Denis. *La litt  rature grecque moderne*. Paris: Que sais-je? PUF, 1985.
- LAMBROPOULOS, Vassilis. *Literature as National Institution: Studies in the Politics of Greek Literary Criticism*. New Jersey: Princeton U. P., 1986.
- MAXWELL, Mary. *Morality among Nations*. Albany: SUNY Press, 1990.
- PALMER, Leonard R. *The Greek Language*. Cambridge: Faber and Faber, 1980.
- THEOTAK  S, Yiorgos. *Elefthero Pneuma*. Athens: Nea Elleniki Bibliothiki, 1973.
- TZIOVAS, Dimitris. «The Organic Discourse of Nationistic Demoticism: A Tropological Approach» in *The Text and Its Margins, Post-Structuralist Approaches to Twentieth-Century Greek Literature*. Ed. Margaret Alexiou and Vassilis Lambropoulos. New York: Pella Publishing Co., 1985.

Chronologie-Chypre

Période du 1er octobre 1996 au 27 février 1997

1-2 octobre: Visite à Nicosie du Premier ministre grec Costas Simitis à l'occasion de la fête nationale de la République de Chypre.

13 octobre: Les forces turques d'occupation à Chypre assassinent froidement un réfugié chypriote grec Petros Kakoullis près de la région d'Achna.

24 octobre: Résolution du Parlement européen condamnant le meurtre de P. Kakoullis et réitérant son soutien à la proposition chypriote de démilitarisation de l'île de Chypre.

15-16 décembre: Visite à Chypre de Malcom Rifkind, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne qui propose un plan en dix points comme base de règlement de l'affaire chypriote.

18 décembre: La Cour européenne des droits de l'homme rend son arrêt dans l'affaire Titina Loizidou contre la Turquie et constate la violation des droits de propriété des Chypriotes grecs ayant fui la zone nord.

23 décembre: Le Conseil de sécurité de l'ONU se prononce pour «des négociations directes sans durée limitée» en 1997 entre les deux communautés de l'île de Chypre.

10 janvier 1997: Protestation de la Turquie à l'encontre de la décision d'achat à la Russie par le gouvernement de la République de Chypre de missiles aériens de longue portée S-300.

20 janvier: Communiqué commun du Président de la Turquie Süleyman Demirel et du chef de la communauté chypriote turque Raouf Denktash qui estime que l'adhésion de Chypre à l'Union européenne ne peut avoir lieu qu'après la solution de la question chypriote.

6 février: Le Conseil national de la République de Chypre délibère sur les programmes d'achat d'armes projetés par le gouvernement. Le parti communiste AKEL et le parti des Démocrates unis de M. Vassiliou estiment, contrairement aux autres partis, que la hauteur des dépenses prévues dépasse les possibilités budgétaires du pays.

23 février: L'organisation d'extrême droite turque des Loups gris menace de pénétrer dans Varosha, une zone maintenue inhabitée dans la partie de Chypre sous contrôle turc. En janvier, Raouf Denktash avait déjà menacé d'ouvrir la zone au peuplement après l'annonce de l'achat à la Russie de missiles aériens par le gouvernement chypriote.

Chronologie-Grèce

Période du 1er octobre 1996 au 28 février 1997

8 octobre: Un avion F-16 turc s'abîme en mer Égée au sud de l'île de Chios alors qu'il tentait d'échapper à l'interception de l'aviation militaire grecque.

20 novembre: La Grèce demande à participer à l'EUROFOR (Euroforce opérationnelle rapide) que la France, l'Italie, l'Espagne ont créé, le 9 novembre à Florence.

5 décembre: Le Palestinien Mohammed Rachid qui purgeait en Grèce une peine de 15 ans de prison pour un attentat contre un avion de la Pan Am en 1982 est libéré et expulsé vers la Tunisie.

22 décembre: Fin d'une grève d'agriculteurs de 24 jours ayant paralysé la vie économique du pays par des barrages sur les routes.

Le Parlement adopte par 160 voix contre 136 le budget de rigueur proposé par le gouvernement Simitis.

31 décembre: Le taux d'inflation pour l'année 1996 a été de 7,5 %. L'objectif à atteindre en 1997 est fixé à 4,5 %.

2 janvier 1997: Démission de Christos Rozakis de ses fonctions de Secrétaire d'État aux Affaires étrangères chargé du problème de Chypre et des relations gréco-turques.

17 Janvier: Les archéologues grecs déclarent avoir localisé le lycée d'Aristote et la grotte d'Euripide.

19 février: Fin de la grève des instituteurs d'une durée de quatre semaines. Poursuite de la grève des enseignants des lycées.

25 février: Au cours de la réunion du Conseil d'association UE-Chypre la Grèce refuse que le règlement du conflit entre les deux communautés chypriotes soit considéré comme un préalable aux négociations sur l'entrée de l'île dans l'Union et menace de bloquer l'ensemble du processus d'élargissement de l'Union européenne.

Recensions/Book Reviews

France, Assemblée nationale, Dixième législature. *Rapport d'information du Groupe d'Amitié France-Chypre*, 137 pages, février 1997.

Le groupe d'Amitié France-Chypre de l'Assemblée nationale française présidé par le député Patrick Devedjian et qui comprend des représentants de tous les groupes parlementaires a publié un rapport sur Chypre à la suite d'une visite effectuée dans ce pays par plusieurs de ses membres.

Ce rapport est un des documents les plus complets sur Chypre publié en langue française depuis l'invasion turque de 1974. Sa première partie est consacrée à la situation politique et économique de l'île. La deuxième partie de ce texte concerne les données du règlement de la question chypriote et souligne les visées territoriales de la Turquie sur la République de Chypre. Les deux dernières parties du rapport exposent la question de l'entrée de Chypre dans l'Union européenne, soutenue fermement par les membres du Groupe France-Chypre ainsi que par les institutions politiques chypriotes.

La grande qualité du rapport signé par Patrick Devedjian est de ne pas utiliser «la langue de bois», comme le font trop souvent les textes officiels, et d'énoncer clairement des vérités simples comme celle-ci: «La question chypriote est d'abord un problème de respect du droit international par la Turquie».

Jean Catsiapis

Université de Paris X

Livres reçus/Books Received

1. Speros Vryonis Jr., *The Decline of Medieval Hellenism in Asia Minor and the Process of Islamization from the Eleventh through the Fifteenth century*, Athens, Morfotiko Idryma Ethnikis Trapezis, 1996 (in Greek).
2. *Europaphos* (Journal of The European Association of Teachers of Ancient Greek), no 4: 1995-96 Current Developments in the Teaching of Ancient Greek Language and Civilization in Europe, 1 Sandy Court, Seamill, West Kilbride, Ayrshire KA23 9NT, Scotland.
3. Makarios Tillyridis, *Anekdotos Allilographia tis Ieras Monis Kykkou 1891-1897*, Kentro Meleton Ieras Monis Kykkou, Nicosia, 1996.
4. Giorgos Georgis, *I Proti Makrochronia Ellinotourkiki Dienexi*, Athens, Kastaniotis Publishers, 1996 (in Greek).

Activités académiques/Academic Activities

Launching of Autumn Issue of *Hellenic Studies/ Études helléniques*

Number 2, Volume 4 of the Journal was launched in Montreal on the 13th of March 1997. Present on that occasion were Athanasios Exintaris, Greek Ambassador to ICAO, Nikos Vamvounakis, Greek Consul General in Montreal, as well as many academics and other supporters of the publication.

The guest speaker was the Greek Consul General in Montreal Mr Vamvounakis, who spoke on «Europe, Greece and the Balkans». Danae Savvides opened the meeting by welcoming the assistance, Professors Paris Arnopoulos and Stephanos Constantinides respectively President of the Board and Director of the Centre spoke briefly on this new issue of *Études helléniques/ Hellenic Studies* consacrée to the Aegean Dispute.

Lancement du numéro II, volume 4 de la revue académique *Études helléniques/ Hellenic Studies* à Montréal

Le numéro II, vol. 4 de la revue académique *Études helléniques/ Hellenic Studies* a été lancé à Montréal le 13 mars 1997 en présence de l'ambassadeur de la Grèce auprès de l'OACI M. Athanassios Exintaris, du Consul général de la Grèce à Montréal M. Nikos Vamvounakis et de plusieurs universitaires.

Par la même occasion, une conférence a été donnée par M. Nikos Vamvounakis sous le titre *L'Europe, la Grèce et les Balkans*. Danae Savvides, membre du Conseil d'administration du Centre de recherches helléniques (Canada) accueillit l'auditoire et présenta le conférencier, alors que Paris Arnopoulos et Stephanos Constantinides, respectivement président du Conseil d'administration et directeur du Centre, ont brièvement présenté ce numéro consacré au différend gréco-turc en mer Égée.

Advice to Contributors

Three copies of all manuscripts, typewritten on computer, double-spaced should be submitted. Manuscripts should follow the APA Manual, or the MLA Style Sheet or be consistent with practice in the discipline of each particular author.

The *Centre for Hellenic Studies and Research*, the Editor and Editorial Board of *Hellenic Studies* take no responsibility for the opinions or data presented by contributors to the journal.

Manuscripts, published or unpublished, are not returned.

Avis aux collaborateurs

Les textes doivent être soumis en trois exemplaires dactylographiés à l'ordinateur à double interligne et conformément à la présentation en usage.

Le Centre de recherches helléniques, l'Éditeur et le Comité de rédaction de la revue *Études helléniques* déclinent toute responsabilité quant aux opinions exprimées par les auteurs des articles.

Les manuscrits, publiés ou non, ne sont pas retournés à leurs auteurs.

Assistant à la rédaction/ Assistant to the Editor
Prométhéas CONSTANTINIDES

Directeurs/ Editors
(1983-1985)
Stephanos CONSTANTINIDES
Leonidas BOMBAS

Comité de rédaction/ Editorial Board
(1983-1985)
Michel LAFERRIERE (†), McGill University (Canada)

Remerciements/ Thanks to
Consulat Général de la Grèce à Montréal
Greek General Consulate in Montreal
Thalia Tassou
Makis Carras
Panayiotis Constantinides

Conception graphique/Graphic Design: Iraklis Théodorakopoulos

Copyright © / Éditions O Meroikos-Le Météque 1997/ Études helléniques/Hellenic Studies,
Centre de recherches helléniques/ Centre for Hellenic Studies and Research

